



# Révision de la communauté At-Large de l'ICANN

## Rapport final

2 mai 2017

TOM MACKENZIE  
NICK THORNE  
TIMOTHY MCGINNIS  
ROSA DELGADO

## Table des matières

1. Résumé analytique	5
2. Révision des recommandations	7
3. Processus de révision et commentaires publics	13
3.1. Séminaire web et atelier	13
3.2. Commentaires publics	13
4. Objectif et portée de la révision	14
4.1. Les statuts constitutifs de l'ICANN : un cadre pour des révisions périodiques	14
4.2. Portée de la présente révision	15
5. Méthodologie	15
5.1. Enquête et entretiens en personne	15
5.2. Structure du rapport	16
5.2.1. <i>Recommandations</i>	16
6. Entretiens et enquête mondiale : principales conclusions	16
6.1. Réalisations et portée pour de nouvelles améliorations	16
6.2. Résultat de l'enquête mondiale : taux de réponse	17
6.3. Aperçu des conclusions	19
6.3.1. <i>Niveau de participation active au sein de l'At-Large</i>	19
<b>6.3.2. <i>Participation au travail intercommunautaire de l'ICANN</i></b>	20
6.3.3. <i>Le rôle de l'At-Large en question</i>	21
6.3.4. <i>Impression que la direction de l'At-Large est immuable</i>	22
6.4. Hypothèses considérées	23
7. Mission et objectif de la communauté At-Large	23
7.1. Conclusions de l'enquête et des entretiens	24
7.2. Processus de responsabilité At-Large	26
7.3. Double fonction « ascendante » et « descendante » de l'At-Large	27
8. L'At-Large et le système ICANN au sens large	27
8.1. Conclusions de l'enquête et des entretiens	27
8.2. Le rôle consultatif de l'At-Large	28
8.3. La fonction de conseil politique de l'At-Large au sein de l'ICANN	28
8.4. Le rôle de l'At-Large dans « la sensibilisation et la participation »	30
8.4.1. <i>Priorités pour la sensibilisation</i>	31
8.4.2. <i>Coopération de l'ICANN dans la « participation et la sensibilisation »</i>	31
8.5. Coordination intercommunautaire : Agents de liaison de l'At-Large	32
8.6. Superposition de la mission de la NCUC et de la NPOC	33
8.7. L'At-Large dans le cadre de la « communauté habilitée » après la transition de l'IANA	34
9. Personnel de soutien de l'ICANN	34
9.1. Conclusions de l'enquête et des entretiens	34
9.2. Les rôles du personnel de soutien de l'At-Large	35
10. Efficacité organisationnelle de l'At-Large	38
10.1. Conclusions de l'enquête et des entretiens	38
10.1.1. <i>Une organisation vouée à l'échec ?</i>	39
10.1.2. <i>Accréditation ALS</i>	39
10.1.3. <i>Dirigeants / structure RALO</i>	40
10.2. Structures At-Large (ALSes)	43

10.2.1.	<i>Membres ALS : recensement de l'ITEMS</i>	43
10.2.2.	<i>Critères d'adhésion à l'At-Large, une barrière à la participation ?</i>	45
10.3.	Équipe dirigeante de l'At-Large (ALT)	46
10.4.	Le rôle de l'ISOC auprès de l'At-Large	47
10.4.1.	<i>L'At-Large et l'ISOC : des objectifs communs ?</i>	48
10.4.2.	<i>La contribution de l'ISOC auprès de l'At-Large</i>	48
10.4.3.	<i>Les opportunités d'activités communes de sensibilisation et de participation</i>	49
10.5.	Siège de l'At-Large au Conseil d'administration de l'ICANN	50
10.5.1.	<i>Responsabilités du membre nommé de l'At-Large au Conseil d'administration</i>	50
10.5.2.	<i>Nomination de l'administrateur de l'At-Large au Conseil d'administration</i>	50
10.5.3.	<i>Mécanismes alternatifs pour la nomination de l'administrateur de l'At-Large au Conseil d'administration</i>	51
10.5.4.	<i>La question d'un deuxième siège At-Large au Conseil d'administration</i>	53
10.5.5.	<i>Élections RALO</i>	54
10.5.6.	<i>Élections ALAC</i>	55
10.5.7.	<i>La durée du mandat des membres du comité de l'ALAC</i>	55
10.6.	Les méthodes de travail de l'At-Large	56
10.6.1.	<i>Les groupes de travail : une focalisation excessive sur les processus internes</i>	56
10.6.2.	<i>Listes de diffusion des groupes de travail</i>	58
10.6.3.	<i>Site Web de l'At-Large</i>	60
<b>11.</b>	<b>Réunions At-Large mondiales et régionales</b>	<b>61</b>
11.1.	Conclusions de l'enquête et des entretiens	61
11.1.1.	<i>Réunions F2F de l'At-Large pendant les réunions de l'ICANN</i>	62
11.1.2.	<i>Réunions ATLAS I et II</i>	62
11.2.	Stratégie de réunion de l'ATLAS	64
11.2.1.	<i>Durabilité de la stratégie mondiale actuelle des réunions ATLAS</i>	64
11.2.2.	<i>Des réunions régionales annuelles de l'At-Large pour remplacer la réunion ATLAS</i>	64
11.3.	Événements régionaux non-ICANN	66
<b>12.</b>	<b>Questions liées au financement de l'At-Large</b>	<b>67</b>
12.1.	Conclusions de l'enquête et des entretiens	68
12.2.	Financement des voyages	69
12.2.1.	<i>Attribution des places de voyage financées</i>	69
12.2.2.	<i>Financement pour assister aux AGM RALO</i>	71
12.2.3.	<i>Financement des voyages At-Large dans une perspective plus large de l'ICANN</i>	71
12.3.	Programmes de financement ICANN/At-Large	72
12.4.	Création d'un nouveau mécanisme de financement pour l'At-Large	74
<b>13.</b>	<b>Proposition pour un « modèle associatif de membres habilités »</b>	<b>76</b>
13.1.	Fondements	76
13.2.	L'EMM : Définitions et recommandations	77
13.2.1.	<i>Membres d'At-Large</i>	79
13.2.2.	<i>Implication dans les activités de « sensibilisation et de participation »</i>	80
13.2.3.	<i>Participation aux groupes de travail de l'ICANN</i>	81
13.2.4.	<i>Rôle et sélection des rapporteurs</i>	81
13.2.5.	<i>Droits de vote pour les élections RALO/ALAC</i>	82
13.2.6.	<i>Composition de l'ALAC</i>	83
13.2.7.	<i>Rôle du NomCom</i>	83
13.2.8.	<i>Durée du mandat de l'ALAC (pas de changement)</i>	84
13.2.9.	<i>Création d'un Conseil des aînés (CoE) de l'At-Large</i>	84
13.3.	Impact de l'EMM sur l'aide aux voyages	84
13.4.	Dans quelle mesure l'EMM diffère du statu quo	86
13.5.	Mesurer l'impact de l'EMM : Indicateurs de performance	87
<b>14.</b>	<b>Résultats de la première révision ALAC (2008)</b>	<b>90</b>

14.1.	Résultats notables	90
14.2.	Processus de révision et recommandations	91
14.3.	Groupe de travail de révision de l'ALAC sur ses améliorations	93
14.4.	Révision indépendante du BGC du Conseil d'administration de l'ICANN	95
14.5.	Analyse : Impact des recommandations Westlake	96
<b>15.</b>	<b>Références choisies</b>	<b>99</b>
<b>16.</b>	<b>Annexes</b>	<b>100</b>
16.1.	Réponses aux commentaires publics sur l'EMM	100
16.1.1.	<i>Passer aux membres individuels et les conséquences pour les ALSes existantes</i>	100
16.1.2.	<i>Fusions des rôles de dirigeants ALAC et RALO</i>	100
16.1.3.	<i>Utilisation de la sélection aléatoire pour la nomination des postes de dirigeants de l'At-Large</i>	100
16.1.4.	<i>Limites strictes du mandat pour les postes de dirigeants de l'At-Large</i>	101
16.1.5.	<i>Risque de capture perçu</i>	101
16.1.6.	<i>Nomination des agents de liaison par le NomCom</i>	101
16.2.	FAQ : la fonction des ALSes dans l'EMM	102

---

## Tableaux

---

<b>TABLE 1.</b>	<b>REVISION DES RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>7</b>
<b>TABLE 2.</b>	<b>RECOMMANDATIONS DE L'EMM .....</b>	<b>12</b>
<b>TABLE 3.</b>	<b>PARTICIPATION DES MEMBRES D'AT-LARGE DANS D'AUTRES ORGANISATIONS DE SOUTIEN ET COMITES CONSULTATIFS ICANN .....</b>	<b>20</b>
<b>TABLE 4.</b>	<b>PARTICIPATION DES MEMBRES D'AT-LARGE DANS LES UNITES CONSTITUTIVES DE LA GNSO .....</b>	<b>20</b>
<b>TABLE 5.</b>	<b>CONCLUSIONS DE L'ENQUETE : PERCEPTION DE LA MISSION DE L'AT-LARGE .....</b>	<b>22</b>
<b>TABLE 6.</b>	<b>REPONSES DE L'ALAC AUX COMMENTAIRES PUBLICS DE L'ICANN PAR RAPPORT AU POURCENTAGE TOTAL, 2012-2016. ....</b>	<b>29</b>
<b>TABLE 7.</b>	<b>ORGANISATIONS DE SOUTIEN DE L'ICANN : PERSONNEL DE SOUTIEN .....</b>	<b>37</b>
<b>TABLE 8.</b>	<b>ALSes PAR REGIONS DU MONDE .....</b>	<b>43</b>
<b>TABLE 9.</b>	<b>NOMBRE DE CHAPITRES DE L'ISOC DANS LES CINQ REGIONS DU MONDE .....</b>	<b>48</b>
<b>TABLE 10.</b>	<b>Liste de groupes de travail actifs de l'At-Large (Janvier 2017) .....</b>	<b>57</b>
<b>TABLE 11.</b>	<b>LES DEBUTS DE L'AIDE AU VOYAGE POUR LES DIRIGEANTS ALAC ET RALO ACTUELS .....</b>	<b>71</b>
<b>TABLE 12.</b>	<b>MECANISMES DE FINANCEMENT DE L'ICANN DISPONIBLES POUR LES UTILISATEURS FINAUX.....</b>	<b>74</b>
<b>TABLE 13.</b>	<b>ASPECTS FONCTIONNELS DE L'EMM ET RECOMMANDATIONS ASSOCIEES.....</b>	<b>77</b>
<b>TABLE 14.</b>	<b>COMPARAISON ENTRE L'EMM ET LA COMMUNAUTE AT-LARGE ACTUELLE.....</b>	<b>86</b>
<b>TABLE 15.</b>	<b>WESTLAKE CONSULTING LTD. REVISION DES RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>91</b>
<b>TABLE 16.</b>	<b>REVISION WESTLAKE : RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL.....</b>	<b>94</b>



Participant à l'école africaine sur la gouvernance de l'Internet  
Durban – Afrique du sud, octobre 2016

## 1. Résumé analytique

Ce rapport couvre de nombreux aspects de la mission et de l'objectif de la communauté At-Large, ses responsabilités face aux utilisateurs Internet finaux, et son efficacité organisationnelle au sein de l'ICANN. C'est le résultat d'une révision d'une année de la communauté At-Large, prévue par les statuts constitutifs de l'ICANN, effectuée entre mai 2016 et avril 2017.

Plus de 100 entretiens en personne ont été menés avec les membres de l'At-Large et l'écosystème de gouvernance de l'Internet au sens large. Les réviseurs ont assisté aux réunions de l'ICANN 56, 57 et 58 et à cinq réunions régionales hors ICANN sur la gouvernance de l'Internet. Une enquête mondiale a été menée avec plus de 250 réponses, et des recherches documentaires approfondies ont été réalisées sur les origines, l'objectif et la structure organisationnelle At-Large.

Nos conclusions suite à la révision sont à la fois encourageantes et sont un appel à l'action. Encourageantes car il y a un net et large soutien pour la mission de l'At-Large visant à contribuer aux processus décisionnels de l'ICANN par le biais de conseils qui prennent en compte les intérêts des utilisateurs Internet finaux (quelques personnes doutent du fait que la communauté At-Large ait un objectif indispensable et durable au sein de l'ICANN). Mais un appel à l'action car la communauté At-Large est souvent perçue comme étant dirigée par un groupe immuable de personnes dont l'engagement envers le respect des intérêts des utilisateurs finaux est sincère, mais qui ont lutté pour faire que les contributions des utilisateurs finaux soient une réalité au sein des processus de conseil politique.

Depuis la dernière révision organisationnelle en 2008, la communauté At-Large s'est développée et a sans aucun doute gagné en légitimité au sein du système multipartite de l'ICANN. L'organisation compte maintenant plus de 200 structures At-Large (ALSes), à peu près uniformément réparties autour du monde, et il semble que les conseils d'At-Large pèsent plus qu'auparavant dans le processus décisionnel de l'ICANN. À cet égard, beaucoup reconnaissent le rôle et le dévouement des bénévoles qui composent l'At-Large en façonnant la communauté au fil des ans, malgré les contraintes financières et un environnement politique délicat.

Pourtant, malgré les forces individuelles de ses dirigeants, et leur engagement à défendre les intérêts des utilisateurs finaux, il y a un sentiment largement partagé que l'At-Large s'est repliée sur elle-même, que la communauté s'est beaucoup centrée sur des questions internes, de procédures au détriment de ses fonctions de conseils en matière de politique et de « sensibilisation et de participation ». Les nouveaux membres trouvent qu'il est difficile de s'intégrer, que la sensibilisation mondiale concernant l'organisation est faible, et il semble que les utilisateurs Internet finaux ne comprennent pas bien le rôle joué par l'At-Large au sein de l'ICANN.

À mesure que l'At-Large franchit une nouvelle étape dans son évolution, en tant que membre de la *communauté habilitée* après la transition de l'IANA, il y a des réformes organisationnelles, notamment concernant la manière dont la communauté At-Large travaille et collabore avec les utilisateurs Internet finaux lors de ses processus de conseils en matière de politique qui paraissent essentiels.

Les versions préliminaires de ce rapport contenaient 16 recommandations dont un ensemble de réformes organisationnelles global appelé le *modèle associatif de membres habilités (EMM)*. Avec

pour objectif de supprimer les barrières d'entrée pour les utilisateurs finaux ainsi que de renforcer les pouvoirs de la communauté At-Large dans la représentation et la responsabilité au sein de l'ICANN, l'EMM s'appuie sur de nombreux aspects fonctionnels et organisationnels de l'organisation actuelle.

Le modèle inclut un certain nombre de réformes organisationnelles qui ont été conçues pour responsabiliser les utilisateurs finaux. Parmi celles-ci figurent :

1. la simplification et la standardisation des critères pour devenir membre. Tous les utilisateurs Internet finaux qui s'intéressent à la mission de l'ICANN seront en mesure d'en savoir plus et de s'engager dans les processus de conseils politiques de l'At-Large, sans avoir besoin de devenir membre d'une structure At-Large (ALS).
2. De nouvelles opportunités sont créées pour la participation rapide (sans intermédiaire) de 10 utilisateurs finaux (dûment qualifiés) en tant que « rapporteurs » dans les activités de conseil politique et liées à la sensibilisation et à la participation, en leur transmettant des places de voyage existantes.
3. Les rôles de dirigeants de la RALO et de l'ALAC sont fusionnés, avec une plus grande importance accordée à la contribution des utilisateurs finaux dans les processus des groupes de travail au sein de l'ICANN.
4. Les groupes de travail internes actuels d'At-Large sont abandonnés et leur création dans le futur est fortement déconseillée. L'At-Large s'oriente vers le travail de politique et la sensibilisation des nouveaux membres.
5. Les processus électoraux sont simplifiés, renforçant la légitimité des dirigeants At-Large et augmentant la transparence et la responsabilité générales.
6. Sous la direction de l'ALAC, le personnel de l'ICANN doit participer plus activement au soutien du travail politique de la communauté, ainsi que fournir un soutien administratif essentiel.
7. Les activités de « sensibilisation et participation » vont rechercher des occasions d'accroître la sensibilisation concernant le rôle et les fonctions de l'At-Large et de l'ICANN auprès des utilisateurs finaux tout en les faisant participer aux processus politiques.

Les réviseurs sont convaincus que la mise en place de l'EMM proposé n'entraînera pas de coûts supplémentaires pour l'ICANN et qu'il peut être réalisé avec un minimum de perturbation pour la communauté At-Large.

Dans le cadre du processus de révision de l'ICANN, les versions préliminaires de ce rapport ont été soumises pour révision au groupe de travail et aux « commentaires publics ». En outre, les réviseurs ont organisé un séminaire web public et un atelier ouvert, pendant l'ICANN 58, afin d'expliquer les caractéristiques principales du modèle EMM à un public plus large.

Quinze commentaires individuels et communs ont été reçus pendant la période de consultation publique, et beaucoup d'autres commentaires, qui ont permis de souligner les domaines d'accord et les désaccords inévitables vis à vis des conclusions. Tous les commentaires ont bien été pris en considération pendant la rédaction du rapport final, et certains ont permis de corriger des erreurs et/ou ont permis d'améliorer le raisonnement derrière nos conclusions et nos recommandations.

Ce rapport final totalement mis à jour contient une liste de recommandations que les réviseurs considèrent comme le reflet des besoins de la communauté At-Large et pour lesquelles il y a un consensus communautaire suffisant. Dans certains cas il n'y a pas eu d'accord avec la direction d'At-Large actuelle, mais les réviseurs considèrent qu'elles doivent vraiment être mises en place dans l'intérêt de la communauté At-Large et de l'ICANN en général.

## 2. Révision des recommandations

Le tableau 1 liste les principales recommandations qui apparaissent tout au long du rapport. Chaque recommandation est précédée par une courte description du problème ou de la question qui a été identifiée et un lien vers la page du rapport où un raisonnement complet est donné. Pour chaque recommandation nous avons donné une indication approximative du niveau de soutien de la communauté exprimé pendant la période de consultation publique<sup>1</sup>.

Il convient de noter que, bien que les réviseurs cherchent à faire des recommandations qui reflètent les besoins et les inquiétudes de la communauté At-Large et de l'ICANN au sens large, il n'a jamais été demandé une adhésion totale de la communauté pour chaque cas. De ce fait, il y a un certain nombre de recommandations pour lesquelles il n'y a qu'un soutien modéré de la communauté, mais qui ont été maintenues car nous estimons qu'elles reflètent l'intérêt de la communauté à long terme.

À la suite de la période de consultation publique, un certain nombre de changements ont été réalisés par rapport à la formulation de certaines recommandations. Deux nouvelles recommandations ont été ajoutées et deux recommandations préliminaires ont été fusionnées. En conséquence, la numérotation des recommandations a été modifiée.

**Table 1. REVISION DES RECOMMANDATIONS**

<p><b>Question identifiée</b> : la qualité par rapport à la quantité de conseils donnés par l'ALAC</p> <p><b>Recommandation # 1</b> : (p.29) L'ALAC devrait être plus sélective quant au nombre de conseils qu'elle cherche à donner, en se concentrant sur les questions qui pourraient avoir un plus grand impact sur la communauté des utilisateurs finaux, et en cherchant la qualité plutôt que la quantité. L'ALAC devrait développer un processus plus transparent pour établir une distinction entre les différents types de conseils, et publier ensuite ces conseils sur le site Web de l'At-Large.</p> <p>Soutien de la communauté (Rec. préliminaire # 2) : <b>Modéré/élevé</b></p>
<p><b>Question identifiée</b> : L'At-Large a lutté pour refléter/traiter l'opinion de l'utilisateur final, les barrières face à la participation individuelle, la perception du groupe de dirigeants immuable.</p> <p><b>Recommandation # 2</b> : (p.30) L'At-Large devrait adopter le <i>modèle associatif de membres habilités</i> (EMM) proposé tout en cherchant à supprimer les barrières de participation des utilisateurs Internet finaux, et en encourageant une meilleure participation directe des membres d'At-Large dans les processus de conseil politique At-Large et de « sensibilisation et de participation » qui sont liés.</p> <p>Voir le <a href="#">tableau 2</a> pour la liste des recommandations EMM associées.</p> <p>Soutien de la communauté (Rec. préliminaire # 3) : <b>Modéré/élevé</b></p>
<p><b>Question identifiée</b> : Les ressources de personnel sont concentrées de manière disproportionnée sur le soutien administratif. Le personnel devrait être plus apte à soutenir la préparation de conseils politiques.</p> <p><b>Recommandation # 3</b> : (p.37) Le personnel de soutien d'At-Large devrait appuyer de manière plus active le travail que fait l'ALAC en matière de politiques, à travers la rédaction de documents de prise de position et d'autres activités connexes basées sur les contributions de l'ALAC. Les compétences du personnel devraient être ajustées en conséquence.</p> <p>Soutien de la communauté (Rec. préliminaire # 4) : <b>Modéré</b></p>

<sup>1</sup> Cette indication se base sur le résumé des commentaires publics préparé par le personnel d'assistance de l'ICANN.

**Question identifiée** : L'équipe dirigeante de l'ALAC (ALT), qui n'est pas mandatée par les statuts constitutifs de l'ICANN, concentre au sein de l'instance dirigeante trop de prises de décision et autres pouvoirs administratifs qui devraient être répartis parmi les membres de l'ALAC.

**Recommandation # 4 (nouvelle)** : (p.47) L'ALT devrait être dissoute et ses pouvoirs en matière de prise de décisions totalement restitués à l'ALAC.

**Question identifiée** : Contribution irrégulière de l'At-Large dans la stratégie coordonnée de l'ICANN pour la « sensibilisation et la participation ». Occasions manquées de collaborer avec d'autres unités constitutives et le personnel de l'ICANN.

**Recommandation # 5** : (p.49) L'At-Large devrait redoubler ses efforts pour participer aux réunions entre les cadres supérieurs de l'ICANN, l'ISOC et d'autres organisations I\*, afin de développer une approche stratégique commune pour la sensibilisation coopérative.

Soutien de la communauté (Rec. préliminaire # 5) : **élevé**

**Question identifiée** : Les processus d'élection sont très complexes et ont été accusés d'injustice.

**Recommandation # 6** : (p.52) L'At-Large devrait adopter une procédure électorale plus simple et plus transparente pour l'élection des membres At-Large au Conseil d'administration. Deux mécanismes alternatifs sont proposés (article 10.5.3) qui représenteraient une amélioration par rapport au processus actuel.

Soutien de la communauté (Rec. préliminaire # 6) : **Modéré/élevé**

**Question identifiée** : Beaucoup trop de temps passé par la communauté At-Large sur les processus et les procédures au détriment des responsabilités imposées de l'ALAC visant à apporter un conseil politique et à coordonner des activités de sensibilisation et de participation. Trop de groupes de travail internes sont une distraction.

**Recommandation # 7** : (p.58) L'At-Large devrait arrêter les groupes de travail internes qui existent déjà, ils sont trop nombreux à être axés sur le processus, et ils détournent l'attention de l'At-Large de son véritable rôle de conseil en matière de politiques. Il faudrait, dans le futur, éviter leur création. Si cela est absolument nécessaire, un tel groupe devrait être limité dans le temps, avoir une mission bien précise et être axé sur la politique, ou alors, son rôle devrait être assumé par des volontaires assistés par un personnel compétent.

Soutien de la communauté (Rec. préliminaire # 7) : **faible**

**Question identifiée** : Les réseaux sociaux ainsi que d'autres outils basés sur Internet pourraient être mieux utilisés, à un coût minime, de façon à examiner et transmettre de manière continue les contributions des utilisateurs finaux dans les processus politiques décisionnels de l'ICANN.

**Recommandation # 8** : (p.59) L'ALAC devrait utiliser les réseaux sociaux de manière plus efficace pour être en contact avec les utilisateurs finaux (par exemple Twitter, sondages sur Facebook, etc). Ces sondages ne devraient en aucun cas être contraignants mais pourraient être utilisés par l'ALAC pour jauger l'opinion des utilisateurs finaux.

Soutien de la communauté (Rec. préliminaire # 6) : **élevé**

**Question identifiée** : Nécessité d'une sensibilisation accrue de la communauté At-Large et besoin de formation du personnel concernant l'utilisation des réseaux sociaux.

**Recommandation # 9** : (p.60) L'ALAC devrait organiser la désignation de l'un de ses membres du personnel au titre de responsable de communication Web à temps partiel qui sera chargé, entre autres, de coordonner la sensibilisation via les réseaux sociaux (rec. 8). Ces responsabilités pourraient être confiées à un membre du personnel déjà employé.

Soutien de la communauté (Rec. préliminaire # 9) : **élevé**

---

**Question identifiée :** Il existe une multitude de voies de communication utilisées par l'At-Large. Elles ont entraîné des communications fragmentées et non-documentées.

**Recommandation # 10 :** (p. 61) L'ALAC devrait considérer l'adoption et l'utilisation d'une plateforme de communication en ligne comme Slack, Un espace de travail pour l'équipe chargée de la messagerie instantanée (FOSS) pour remplacer Skype/Wiki/site Web/liste de diffusion.

Soutien de la communauté (Rec. préliminaire # 10) : **élevé**

**Question identifiée :** Bien que largement populaire, les réunions de Global ATLAS qui ont lieu tous les 5 ans ont été difficiles à organiser avec des résultats sombres. Il serait plus efficace d'avoir des réunions régionales plus régulières pour encourager la participation politique et la sensibilisation tout en se familiarisant mieux à l'At-Large grâce au travail de l'ICANN.

**Recommandation # 11 :** (p. 66) L'At-Large devrait remplacer les réunions quinquennales ATLAS par un modèle annuel de réunions régionales organisées conjointement avec des réunions régulières de l'ICANN. Les réunions régionales devraient incorporer un élément de l'école de gouvernance de l'Internet. Les participants devraient tous être des membres At-Large qualifiés.

Soutien de la communauté (Rec. préliminaire # 11) : **Modéré**

**Question identifiée :** Les contributions de l'ALAC aux activités de sensibilisation sous-optimales de l'ICANN.

**Recommandation # 12 :** (p. 67) Dans le cadre de leur stratégie de sensibilisation annuelle, les RALO devront continuer d'accorder une priorité élevée à l'organisation et à la participation d'événements externes dans leur région (IGF, RIR, ISOC, etc.). Des mécanismes de financement de type CROPP devraient être mis à disposition pour couvrir les coûts d'organisation et de participation des membres d'At-Large.

Soutien de la communauté (Fusion des rec. préliminaires 1 et 12) : **élevé**

**Question identifiée :** Nécessité d'une participation de la RALO plus systématique lors d'événements régionaux

**Recommandation # 13 :** (p. 74) Par souci de transparence, toutes les opportunités de financement de déplacements de l'At-Large ainsi que les bénéficiaires devraient être clairement publiés dans une même page du site Web d'At-Large.

Soutien de la communauté (Rec. préliminaire # 14) : **élevé**

**Question identifiée :** Nécessité d'une approche innovante de financement pour un At-Large revitalisé.

**Recommandation # 14 :** (p. 75) L'ALAC devrait, par le biais d'un groupe de travail approprié, demander l'accès à une partie des recettes des enchères gTLD. Le financement demandé devrait être destiné à aider les utilisateurs finaux et la société civile en général à participer à l'ICANN. Un tel mécanisme pourrait remplacer ou compléter les dépenses opérationnelles existantes engagées par l'ICANN pour soutenir la communauté At-Large.

Soutien de la communauté (Rec. préliminaire # 15) : **Modéré**

**Question identifiée :** Nécessité de renforcer l'impact des activités de sensibilisation et de participation.

**Recommandation # 15 :** (p. 81) En utilisant le même système de qualification que pour les rapporteurs politiques, (para...), l'ALAC devrait sélectionner 5 rapporteurs pour contribuer au plan de l'ICANN qui vise une approche multi-sectorielle basée sur la demande pour sensibiliser, et apprendre du travail du groupe en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales (GSE). Les rapporteurs seraient en poste pour un an (3 réunions) afin d'encourager le roulement et les interventions locales sur le terrain.

Soutien de la communauté : N/A – **Nouvelle recommandation**

**Question identifiée :** Absence d'indicateurs de performance cohérents.

**Recommandation # 16 :** (p. 88) L'ALAC devrait adopter un ensemble d'indicateurs cohérents pour l'ensemble de la communauté At-Large afin de mesurer la mise en œuvre et l'impact du modèle associatif de membres habilités (EMM) et assurer le suivi de l'amélioration continue de la communauté At-Large.

Soutien de la communauté (Rec. préliminaire # 16) : **élevé**

Le tableau 2 est une liste de recommandations EMM associée à la recommandation # 2 concernant l'adoption du *modèle associatif de membres habilités*. Voir l'article 13.2 pour avoir une liste contextualisée de recommandations EMM, incluant les définitions associées.

Il convient de noter que la version précédente pour commentaire public contenait une liste de « lignes directrices de mise en place » en lien avec l'EMM. En prenant en compte les nombreux commentaires, les réviseurs ont choisi de remplacer les anciennes lignes directrices de mise en place par les recommandations EMM qui sont plus spécifiquement liées aux aspects fonctionnels de l'EMM.

**Table 2. RECOMMANDATIONS DE L'EMM**

**Recommandation de l'EMM, point 1 :** L'At-Large devrait supprimer les critères actuels d'adhésion des membres d'At-Large, notamment l'exigence selon laquelle il faut rejoindre une ALS pour avoir un rôle politique actif au sein de la communauté At-Large. Tous les utilisateurs Internet finaux ayant un intérêt pour l'élaboration de politiques de l'ICANN ou pour la sensibilisation devraient être en mesure de s'impliquer dans les activités de l'At-Large de la même manière.

**Recommandation de l'EMM, point 2 :** L'ALAC devrait définir un ensemble d'indicateurs pour évaluer le niveau de participation active des membres At-Large (ALM) dans le « conseil politique » ou les activités de « sensibilisation et de participation ». Les ALM actifs devraient se voir accorder un financement pour assister aux réunions régionales y compris les AGM (réunions générales annuelles), l'école de gouvernance de l'Internet, ainsi que la réunion ATLAS régionale lorsqu'elle a lieu dans leur région.

**Recommandation de l'EMM, point 3,1 :** L'ALAC devrait mettre à jour son règlement intérieur pour y inclure une nouvelle procédure concernant le rôle et la fonction des rapporteurs. Les rapporteurs seront tout d'abord nommés pour 1 an. Renouvelable une fois pour les rapporteurs de contribution politique. Les rapporteurs chargés de la sensibilisation serviront pour un an uniquement pour améliorer la cadence. Les demandes de manifestation d'intérêt des ALM qualifiés devraient être publiées 6 mois avant leur année de service.

**Recommandation de l'EMM, point 3,2 :** En utilisant le même système de qualification que pour les rapporteurs politique, l'ALAC devrait sélectionner 5 rapporteurs pour contribuer au plan de l'ICANN qui vise une approche multi-sectorielle basée sur la demande pour sensibiliser, et apprendre du travail du groupe en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales (GSE). Les rapporteurs seraient en poste pour un an (3 réunions) afin d'encourager le roulement et les interventions locales sur le terrain (recommandation # 15).

**Recommandation de l'EMM, point 4 :** L'At-Large devrait mettre à jour son règlement intérieur pour y inclure une nouvelle procédure concernant la nomination des dirigeants RALO et leurs responsabilités correspondantes auprès de l'ALAC. Les statuts constitutifs de l'ICANN devraient également être mis à jour en conséquence.

**Recommandation de l'EMM, point 5 :** L'ALAC devrait mettre à jour son règlement intérieur pour y inclure une nouvelle procédure concernant le fonctionnement et l'adhésion au centre d'excellence (CoE).

**Recommandation de l'EMM, point 6 :** Le règlement intérieur de l'ALAC devrait être mis à jour avec l'ajout d'une nouvelle procédure concernant la nomination par le NomCom de 5 membres ALAC qui agiront également en tant qu'agents de liaison.

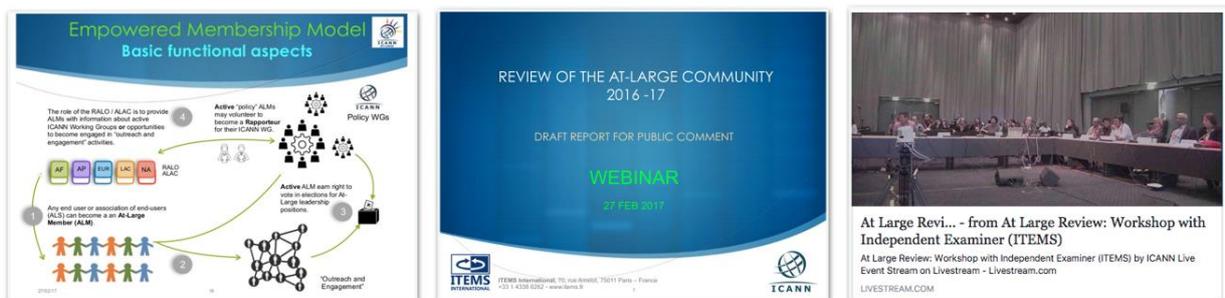
**Recommandation de l'EMM, point 7 :** Le règlement intérieur de l'ALAC devrait également être mis à jour avec l'ajout d'une nouvelle procédure concernant l'utilisation d'une sélection aléatoire pour la nomination des dirigeants principaux de l'At-Large.

### 3. Processus de révision et commentaires publics

À travers le processus de révision, les réviseurs ont pris part aux échanges réguliers avec le groupe de travail de révision At-Large. Une version préliminaire du groupe de travail de révision a été publiée pour commentaires le 5 décembre 2016. Une deuxième version préliminaire a été publiée pour commentaire public le 31 janvier 2017.

#### 3.1. Séminaire web et atelier

De plus, l'équipe de révision ITEMS a convenu à l'organisation d'un séminaire web public<sup>2</sup>, et s'est portée volontaire pour l'organisation d'un atelier<sup>3</sup> qui a eu lieu pendant la réunion de l'ICANN 58 à Copenhague. Ces deux événements ont eu pour objectif d'accroître la sensibilisation sur le processus de révision et d'expliquer les fondements derrière les principales conclusions de notre rapport, ainsi que les aspects majeurs du modèle associatif de membres habilités (EMM) proposé.



#### 3.2. Commentaires publics

Quinze commentaires ont été soumis pendant la période de consultation publique allant du 31 janvier au 25 mars 2017<sup>4</sup>.

Il y a eu trois catégories de personnes ayant laissé des commentaires :

- les personnes individuelles (x4)
- les commentaires groupés de l'ALAC, des RALO individuelles et une déclaration commune RALO.
- des déclarations officielles d'autres unités constitutives de l'ICANN.

Les commentaires ont été pris en considération de manière individuelle et ensuite par catégorie, permettant ainsi la reconnaissance des différences de points de vue entre les initiés de l'At-Large et les personnes provenant du système ICANN au sens large. Lorsqu'il y avait un accord entre les commentaires pour un soutien aux recommandations préliminaires, les réviseurs ont considéré qu'aucune mesure n'avait besoin d'être prise.

Lorsqu'il y avait une opposition, les réviseurs ont examiné les moyens de modifier ou corriger le rapport, ou de fournir plus d'explications dans les cas où il avait été considéré que la recommandation initiale devait être conservée.

Le tableau ci-dessous indique le niveau de soutien pour les 16 recommandations préliminaires<sup>5</sup> par les membres individuels At-Large (x3), l'ALAC (15 membres) et les RALO (plusieurs commentaires).

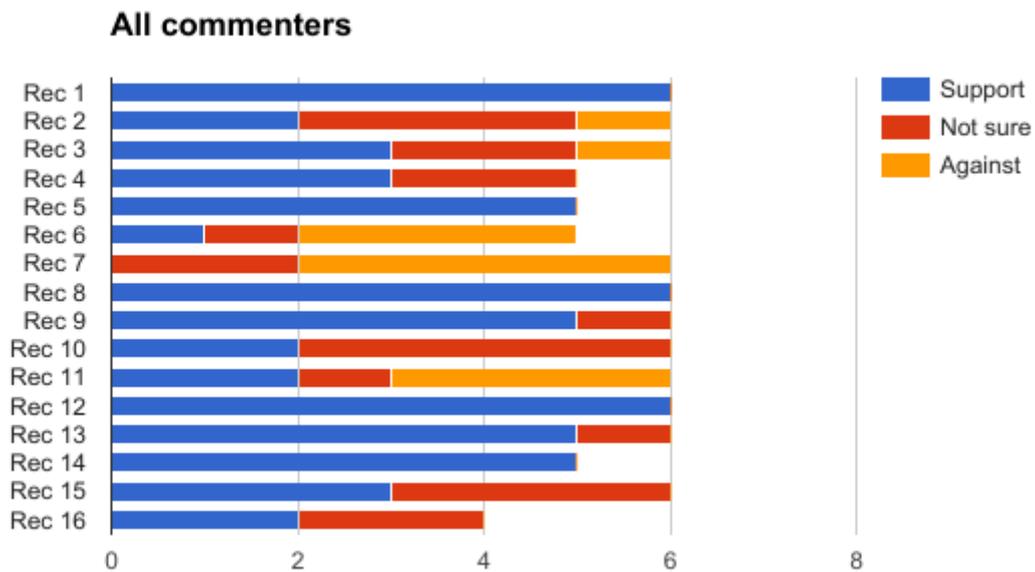
<sup>2</sup> Diapositives du séminaire web : <https://www.slideshare.net/TomMackenzie/items-international-review-of-icann-at-large-2016-1017>

<sup>3</sup> Enregistrement de l'atelier : <https://livestream.com/icannmeeting/events/7103359/videos/151822896>

<sup>4</sup> Forum At-Large de révision de commentaires publics : <https://forum.icann.org/lists/comments-atlarge-review-draft-report-01feb17/>

<sup>5</sup> Il convient de noter que le nombre de recommandations dans ce tableau correspond au nombre de recommandations préliminaires.

C'est seulement à titre indicatif mais cela montre qu'il existe déjà une certaine acceptation de la communauté face à la majorité des recommandations.



## 4. Objectif et portée de la révision

Cette révision, réalisée entre le 1<sup>er</sup> mai 2016 et le 30 avril 2017, est la deuxième révision du Comité consultatif At-Large (ALAC) et de la communauté At-Large au sens large, comme demandé par les statuts constitutifs de l'ICANN.

La première révision, menée par Westlake Consulting Ltd., en 2008 était axée sur l'ALAC, le comité composé de 15 membres qui représente et coordonne les activités de la communauté At-Large qui, à cette époque, en était à ses tout débuts.

L'objectif de la révision actuelle est de se concentrer dans une plus large mesure sur la communauté At-Large au sens large composée aujourd'hui de quelques 200 structures At-Large (ALSes) et d'utilisateurs finaux individuels.

### 4.1. Les statuts constitutifs de l'ICANN : un cadre pour des révisions périodiques

L'article 4.4 des statuts constitutifs de l'ICANN relatif à la révision des structures et du fonctionnement de l'ICANN stipule que :

*(a) Le Conseil d'administration mettra en place une révision périodique de la performance et du fonctionnement de chaque organisation de soutien, du conseil de chaque organisation de soutien, de chaque comité consultatif (à l'exception du Comité consultatif gouvernemental), ainsi que du Comité de nomination (tel que défini à l'article 8.1). Cette révision sera réalisée par une ou plusieurs entités, en toute indépendance par rapport à l'organisation concernée.*

L'objectif de ces révisions est de déterminer :

1. si l'organisation, le conseil ou le comité (concernés) a un rôle continu au sein de la structure de l'ICANN.
2. dans ce cas, si une modification de sa structure ou de son fonctionnement pourrait en améliorer l'efficacité, et,

3. *si cette organisation, ce conseil ou ce comité est tenu responsable face à ses unités constitutives, groupes de parties prenantes, organisations et autres parties prenantes.*

Le processus de révision supervise le Comité du Conseil d'administration chargé de l'efficacité organisationnelle (OEC) agréé, depuis juillet 2015 pour « évaluer si l'ICANN a fait des progrès dans la réalisation des objectifs organisationnels majeurs et si sa structure organisationnelle est efficace et correspond à sa mission. »

## 4.2. Portée de la présente révision

La portée de la présente révision est précisée plus en détail dans le cahier des charges qui stipule qu'elle doit porter une attention particulière sur :

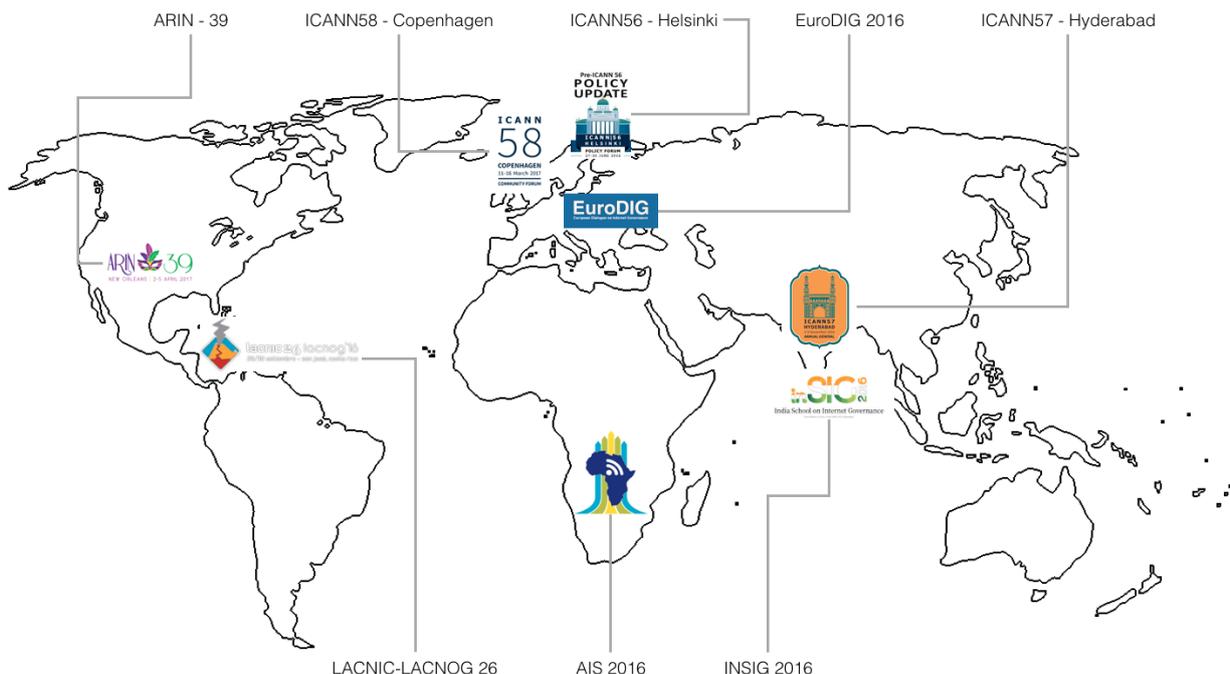
1. *les améliorations résultant des recommandations de la précédente révision, et,*
2. *des composantes de la communauté At-Large – ALAC, Organisations régionales At-Large (RALO) et Structures At-Large (ALSes), conformément aux objectifs et critères quantifiables fournis par l'ICANN.*

En conséquence, le présent rapport est principalement axé sur les aspects fonctionnels et organisationnels de la communauté At-Large. Les résultats de la révision menée en 2008 par Westlake Consulting sont présentés à [l'article 14](#).

## 5. Méthodologie

### 5.1. Enquête et entretiens en personne

Plus de 100 entretiens en personne ont été réalisés lors des réunions de l'ICANN 56, 57 et 58 à Helsinki, Hyderabad et Copenhague, ainsi que cinq événements liés à la gouvernance de l'Internet co-organisés par ou impliquant un grand nombre de membres de la communauté At-Large.



Une enquête mondiale de la communauté At-Large a été menée entre mi-septembre et le 9 novembre 2016. L'enquête visait les catégories de participants suivantes :

- les membres de la communauté At-Large
- les représentants du système de l'ICANN au sens large (les organisations de soutien et comités consultatifs de l'ICANN)
- le Conseil d'administration de l'ICANN
- le secteur académique
- le personnel de l'ICANN
- les utilisateurs finaux et les représentants de l'écosystème de gouvernance de l'Internet au sens large.

## 5.2. Structure du rapport

Les principales sections du présent rapport suivent la même structure suivante :

- Sous-section 1 : conclusions de l'enquête et des entretiens
- Sous-section 2 : recherche documentaire et analyse
- Sous-section 3 : recommandations

Une règle de Chatham House a été utilisée concernant l'attribution des citations. Les commentaires sont attribués uniquement selon la provenance géographique ou l'affiliation organisationnelle. Les détails qui peuvent permettre aux individus d'être identifiés ont été supprimés, sauf si les participants ont spécifiquement demandé à être identifiés.

### 5.2.1. Recommandations

Tout au long du rapport, les recommandations sont surlignées en bleu. Un résumé des recommandations est inclus dans le tableau 1 ci-dessus.

Un résumé des recommandations EMM, qui sont un sous-ensemble des recommandations liées à la recommandation # 2 concernant l'*adoption du modèle associatif de membres habilités*, est listé au tableau 2 ci-dessus.

## 6. Entretiens et enquête mondiale : principales conclusions

### 6.1. Réalisations et portée pour de nouvelles améliorations

Depuis la dernière révision ALAC (Westlake Consulting Ltd., 2008), la communauté At-Large a progressé dans de nombreux domaines. Sa base de membres s'est accrue, et elle a délégué certaines fonctions au niveau régional d'une manière qui a permis de renforcer sa légitimité parmi les utilisateurs Internet finaux et sa responsabilité au sein de l'ICANN.

La communauté apparaît plus coordonnée et méthodique pour ce qui est de sa mission principale visant à formuler des conseils en lien avec les processus d'élaboration de politiques de l'ICANN ainsi que les activités liées. Elle a également déployé des efforts considérables dans les activités multiples de « sensibilisation et de participation » résultant en une augmentation des membres ALS dans les cinq régions mondiales.

Sur le plan de la procédure et de l'organisation, le règlement intérieur de la communauté At-Large a été complètement mis à jour. Cela comprend des améliorations notables comme une approche plus systémique de la préparation des conseils de l'At-Large, de nouvelles dispositions concernant la planification des réunions et l'enregistrement ainsi que l'archivage des processus décisionnels At-Large ; des règles plus claires concernant les élections à des postes au sein de la RALO et de l'ALAC, le président de l'ALAC et les membres de l'équipe de direction At-Large (ALT).

Par rapport à la situation huit ans auparavant, il y a une utilisation plus généralisée des outils en ligne comme Adobe Connect pour la participation à distance aux réunions, des traductions simultanées d'anglais en français, espagnol et portugais, qui sont proposées pendant les conférences régulières RALO, et une interprétation en sept langues est souvent proposée pendant

les réunions en personne de la communauté At-Large durant les réunions ICANN. Il y a également eu d'importantes améliorations vis-à-vis du site Web At-Large, notamment avec la création d'un Wiki, et les réseaux sociaux comme Facebook, Twitter et Flickr qui sont plus largement utilisés.

En matière de sensibilisation et de participation mondiale, il y a eu des progrès notables qui peuvent être directement ou partiellement attribués à l'At-Large dont la création du secteur académique de l'ICANN, la propagation des écoles d'été sur la gouvernance de l'Internet à travers le monde, et un pas vers un budget pluriannuel pour les activités At-Large qui ont permis d'améliorer la planification.

Ces progrès montrent que la communauté At-Large a les ressources humaines et la capacité organisationnelle pour adapter et mener certaines réformes importantes lorsqu'elles sont nécessaires. C'est une qualité essentielle pour une organisation basée sur le volontariat comme la communauté At-Large, une organisation pour laquelle les réviseurs espèrent que la communauté sera en mesure d'atteindre son plein potentiel dans les années à venir et à mesure qu'elle adopte des réformes de plus en plus nécessaires.

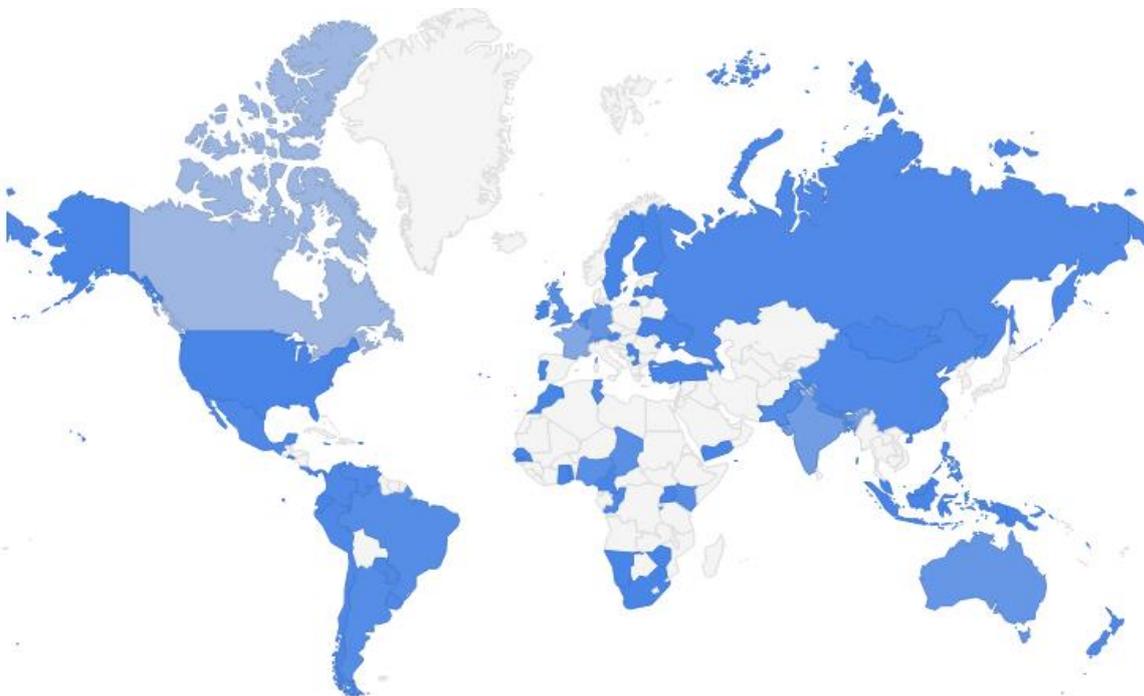
Malgré les progrès des dernières années, il reste encore beaucoup de domaines, notamment concernant la représentation des intérêts des utilisateurs Internet finaux où il reste un travail considérable à faire pour améliorer l'efficacité et la responsabilité globales de l'organisation.

## 6.2. Résultat de l'enquête mondiale : taux de réponse

Dans le cadre de cette révision, une enquête mondiale a été réalisée visant les membres de la communauté At-Large et le système ICANN au sens large. Initialement prévu pour durer cinq semaines, se clôturant le 21 octobre 2016, elle a été prolongée de trois semaines supplémentaires et s'est terminée le 9 novembre, le dernier jour de l'ICANN 57 à Hyderabad.

L'enquête a reçu 242 réponses, dont 211 via la principale version en anglais, 15 réponses en français et 16 en espagnol. Les réponses ont été reçues de 74 pays du monde comme représenté sur la carte ci-dessous, les zones de bleu plus foncées correspondent aux plus hauts taux de réponse.

Figure 1 : Carte thermique : réponses à l'enquête mondiale

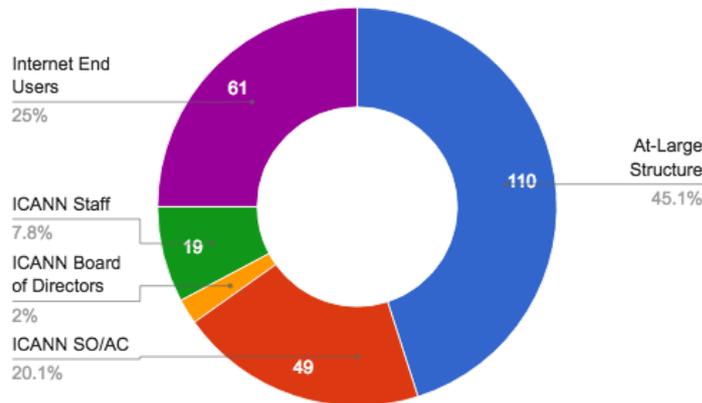


Source : ITEMS International, 2016

### 3. Profils des personnes interrogées At-Large

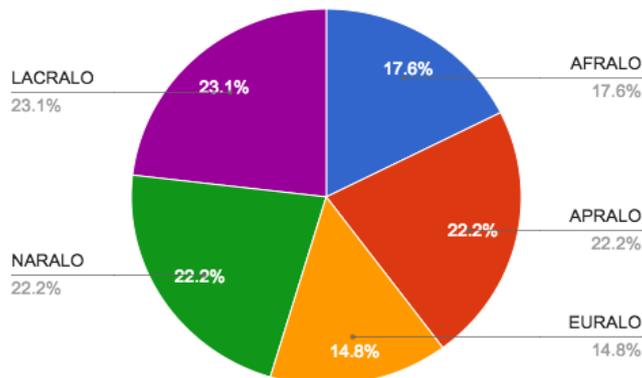
Le plus grand groupe de personnes interrogées était des représentants des structures At-Large (110 personnes / 45,1 %), suivi par le groupe des utilisateurs Internet finaux non-affiliés à l'ICANN (25 %), les représentants des autres organisations de soutien et comités consultatifs de l'ICANN (20 %) et les membres du Conseil d'administration de l'ICANN (2 %).

Il convient de noter que les résultats de l'enquête présentés dans ce rapport sont différenciés selon les réponses des différents groupes de personnes interrogées.

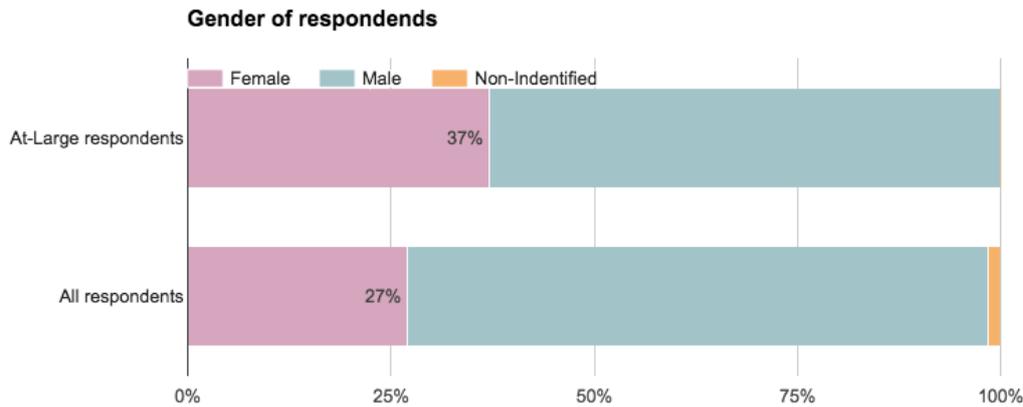


Il y a même une distribution des réponses selon les cinq régions du monde (tableau représentant uniquement les personnes de la communauté At-Large).

**Connection of At-Large respondents with RALOs**

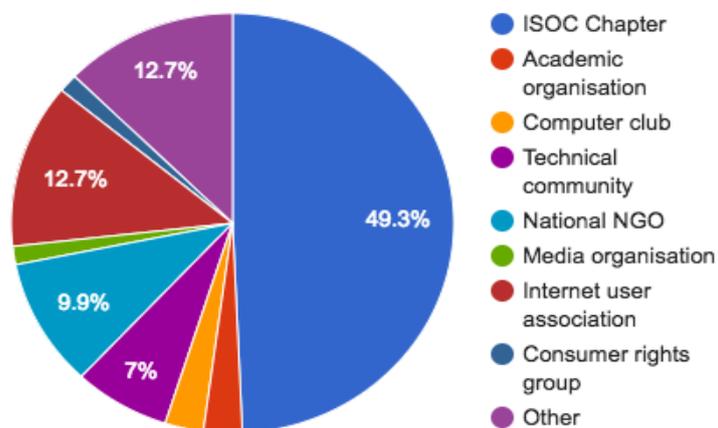


Nous constatons que les personnes interrogées qui se considèrent comme membres de la communauté At-Large ont un ratio femmes/hommes plus favorable (environ 40/60) que l'ensemble des autres catégories de personnes interrogées (environ 30/70), (incluant le personnel de l'ICANN, le Conseil d'administration, les représentants des autres organisations de soutien et comités consultatifs, et les représentants de l'écosystème de la gouvernance Internet au sens large).



Pour finir, sur les personnes interrogées qui se considèrent comme des membres de la communauté At-Large, c'est de loin le plus grand groupe (près de 50 %) à participer à l'At-Large en tant que représentants des chapitres de l'ISOC (Voir [article 10.4](#) sur notre évaluation du rôle et de l'influence de l'ISOC auprès de l'At-Large).

**Survey responses by ALS type**



### 6.3. Aperçu des conclusions

Les entretiens et les résultats de l'enquête mondiale soulignent une différence marquée d'opinion au sein de l'At-Large elle-même et au sein des principaux groupes de parties prenantes de l'ICANN.

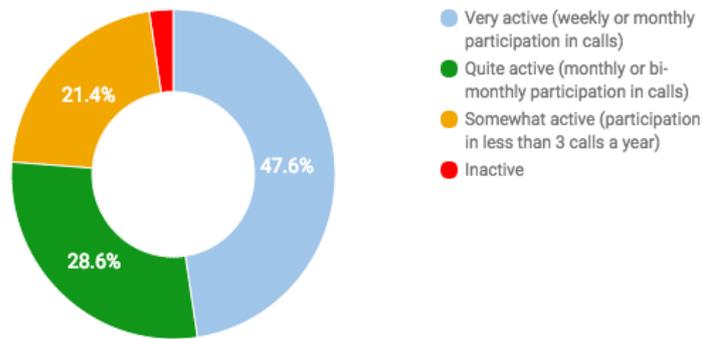
L'At-Large est une communauté hétérogène avec un large éventail d'intérêts et de motivations de participation. Cependant, nous avons identifié un certain nombre de questions générales qui préoccupent les membres de la communauté. Elles sont liées à :

- l'objectif de l'At-Large et sa réalisation ;
- pourquoi la communauté At-Large ne fonctionne pas aussi bien que prévu initialement ;
- les moyens de réformer les processus At-Large, et ;
- comment permettre une meilleure participation des utilisateurs finaux dans les prises de décision.

#### 6.3.1. Niveau de participation active au sein de l'At-Large

Plus de 75 % des personnes interrogées par l'enquête considèrent qu'elles sont « très » ou « plutôt actives » dans les discussions At-Large (participation à des conférences hebdomadaires, mensuelles, ou bi-mensuelles, et contribution aux listes de diffusion).

Would you say that you are an active participant in At-Large discussions?



### 6.3.2. Participation au travail intercommunautaire de l'ICANN

Les tableaux suivants montrent que les membres d'At-Large sont actifs dans un certain nombre d'autres structures décisionnelles de l'ICANN. Les résultats de l'enquête montrent que l'organisation de soutien dans laquelle les membres d'At-Large sont le plus actifs est la ccNSO. Ce résultat a été contesté par les dirigeants d'At-Large qui soutiennent que c'est la GNSO qui a le plus de participants actifs. Toutefois, les chiffres sont assez élevés pour avoir une certaine marge d'erreur.

**Table 3. PARTICIPATION DES MEMBRES D'AT-LARGE DANS D'AUTRES ORGANISATIONS DE SOUTIEN ET COMITES CONSULTATIFS ICANN**

**Enquête (personnes interrogées de l'At-Large uniquement) :** Participez-vous / votre ALS actuelle participe-t-elle aux travaux d'élaboration de politiques dans les structures suivantes au sein des organisations de soutien de l'ICANN (SO) ?

Organisation de soutien à l'adressage (ASO)	17 %
Organisation de soutien aux extensions géographiques (ccNSO)	39%
Organisation de soutien aux extensions génériques (GNSO)	31%

**Table 4. PARTICIPATION DES MEMBRES D'AT-LARGE DANS LES UNITES CONSTITUTIVES DE LA GNSO**

**Enquête (personnes interrogées de l'At-Large uniquement) :** Participez-vous / votre ALS actuelle participe-t-elle aux travaux d'élaboration de politiques dans les structures suivantes au sein de la GNSO ?

Unité constitutive des représentants des entités non commerciales (NCUC)	26%
Unité constitutive à but non lucratif responsable des questions opérationnelles (NPOC)	23%
Unité constitutive des utilisateurs commerciaux (BC)	4%
Unité constitutive des représentants de la propriété intellectuelle (IPC)	8%
Unité constitutive des fournisseurs de services Internet et de services de connectivité (ISPCP)	8%
Groupe des représentants des opérateurs de registres (RySG)	0%

Groupe des représentants des bureaux d'enregistrement	6%
Autres	21%

Source : Enquête mondiale At-Large, ITEMS, 2016

### 6.3.3. Le rôle de l'At-Large en question

En réponse à une question concernant la description la plus appropriée de l'At-Large, près de 1/3 des personnes interrogées (30 %) ont choisi de dire « La communauté At-Large est composée d'ALS et de membres individuels des RALO qui agissent principalement dans leurs propres intérêts ». Le pourcentage des autres personnes interrogées, dont les membres du Conseil d'administration et les représentants d'autres organisations de soutien et comités consultatifs au sein de l'ICANN qui ont choisi cette déclaration était proche du double (58 %) (voir les résultats complets [tableau 4](#) ci-dessus).

**Table 5. CONCLUSIONS DE L'ENQUETE : PERCEPTION DE LA MISSION DE L'AT-LARGE**

Question sur l'enquête : À votre avis, lequel des énoncés suivants décrit le mieux le rôle joué par la communauté At-Large au sein de l'ICANN ?	Personnes interrogées At-Large	Conseil d'administration + organisations de soutien et comités consultatifs
« La communauté At-Large est composée d'ALS et de membres individuels des RALO qui agissent principalement dans leurs propres intérêts. »	30%	58%
« La communauté At-Large est composée de structures At-Large (ALS) et de membres individuels des RALO qui participent aux processus d'élaboration de politiques de l'ICANN pour le compte des utilisateurs finaux d'Internet du monde entier. »	29%	13%
« L'At-Large est l'organe au sein de l'ICANN qui permet à tous les utilisateurs finaux de l'Internet de participer aux processus d'élaboration de politiques de l'ICANN d'une manière équitable et non discriminatoire. »	16%	6%
« La communauté At-Large est composée de structures At-Large (ALS) et de membres individuels des RALO qui collaborent efficacement avec la communauté mondiale des utilisateurs finaux d'Internet de manière ascendante et consensuelle. »	16%	13%
« Les membres élus de l'ALAC ont pour mission d'agir dans l'intérêt et pour le compte des utilisateurs finaux dans les processus d'élaboration de politiques de l'ICANN. »	9%	10%

Ces résultats renforcent l'opinion partagée lors des entretiens selon laquelle la communauté At-Large est principalement composée d'individus et/ou de représentants des ALSes qui se préoccupent plus de faire valoir leurs propres intérêts que d'aspirer à « représenter les intérêts » de la communauté mondiale des utilisateurs Internet finaux. Notre équipe de révision reste neutre, toutefois, en ce qui concerne les résultats de cette question, elle reconnaît que les actions des ALSes « agissant dans leurs propres intérêts » ne cadrent pas avec la mission de l'At-Large d'agir « dans l'intérêt » de la communauté des utilisateurs finaux.

#### 6.3.4. Impression que la direction de l'At-Large est immuable

Lors des discussions en personne et pendant l'enquête en ligne, l'équipe ITEMS a entendu plusieurs fois que la plupart des activités et des processus décisionnels de l'At-Large sont très centralisés et dominés par un noyau de dirigeants. C'est un problème pour un nombre important d'interlocuteurs. Bien que « capture » soit un terme très connoté utilisé pour décrire un tel phénomène, il y a une impression générale d'immobilisme dans la direction, ce qui a eu un effet négatif sur les performances et l'image de l'organisation.

L'idée que les dirigeants de l'At-Large sont impliqués dans un jeu de « chaise musicale » face à leurs postes est également partagée, ou, comme l'ont déclaré les personnes interrogées représentant différentes fonctions et/ou groupes de parties prenantes au sein de l'ICANN :

« Une durée limitée des mandats est une solution face à une direction sclérosée.

*Mais la principale question réside dans le jeu perpétuel des chaises musicales au sein d'un même groupe de personnes. Il s'agit d'empêcher une mobilité verticale des RALO et des ALSes (personnel de l'ICANN).*

Ou :

*« Plus de candidats ? Je ne peux qu'imaginer une poignée de personnes liée à la direction de l'At-Large pendant plus de dix ans où j'ai suivi l'ICANN. » (Membre NCSG)*

Ou, cette phrase d'un membre d'At-Large :

*« On a l'impression que les dirigeants de l'ALAC/des RALO sont « la royauté » et le reste de la communauté sont les « paysans ». Cet écart doit être réduit pour que cela ne vienne pas du sommet mais soit ascendant. » (Participant LACRALO)*

Ou, cette phrase d'un membre de la GNSO :

*« Il y a eu peu de changements dans la direction générale actuelle car ce sont les quelques mêmes personnes qui se succèdent dans les rôles différents [...]. L'ALAC doit s'assurer du roulement dans la direction, étant donné qu'à l'heure actuelle on a l'impression qu'elle n'est représentée que par quelques personnes qui ont toujours participé et qui ne représentent pas les intérêts des utilisateurs. (Participant GNSO)*

C'est juste une sélection d'opinions similaires partagée avec l'équipe de révision.

#### **6.4. Hypothèses considérées**

Tout au long de la révision, nous avons entendu parlé des défis auxquels fait face l'At-Large, à la fois dans la représentation des intérêts des utilisateurs finaux dans les processus de conseil politique, et dans la participation effective des utilisateurs finaux dans le travail politique. Durant la recherche documentaire et la phase d'analyse nous avons pris en considération trois hypothèses. Ces trois hypothèses étaient :

1. Mission de l'ICANN : Les attributions en matière de politique restreintes de l'ICANN en lien avec le DNS et la complexité juridique et technique des questions abordées au sein de l'ICANN peuvent, en partie, expliquer le niveau assez bas de participation des utilisateurs finaux au sein de l'At-Large.
2. Les personnes, le pouvoir, et les politiques : Il est possible que l'At-Large n'ait pas attiré des niveaux plus élevés de participation des utilisateurs finaux car les dirigeants établis ont monopolisé les postes de pouvoir, bloquant les roulements tout en limitant l'introduction de nouvelles pensées.
3. Structure organisationnelle de l'At-Large : Il est possible que la structure organisationnelle de l'At-Large soit devenue trop complexe. Elle est alors devenue une barrière à la participation des utilisateurs finaux. Il se peut que le modèle actuel ALS/RALO/ALAC ne réponde pas/plus aux objectifs.

Nous pensons que les défis auxquels fait face la communauté At-Large sont surtout un mélange de ces trois hypothèses. D'où notre révision qui se concentre sur des aspects organisationnels, structurels et liés à la mission de la communauté At-Large.

## **7. Mission et objectif de la communauté At-Large**

Dans cette partie, nous examinons si la communauté At-Large a évolué de manière conforme aux

statuts constitutifs, et si des amendements aux statuts constitutifs peuvent être nécessaires à mesure que la communauté s'accroît et s'adapte à l'environnement changeant au sein de l'ICANN.

La mission et l'objectif de la communauté At-Large sont décrits dans l'article 4 paragraphe a des statuts constitutifs de l'ICANN :

*(i) Le comité consultatif At-Large (« Comité consultatif At-Large » ou « ALAC ») sera le siège principal de l'organisation des utilisateurs individuels de l'Internet au sein de l'ICANN. Le rôle de l'ALAC consistera à examiner et à donner son avis sur les activités de l'ICANN touchant aux intérêts des utilisateurs individuels de l'Internet. Cela inclura les politiques définies à travers les organisations de soutien de l'ICANN, ainsi que beaucoup d'autres questions vis à vis desquelles la communauté sera amenée à faire des contributions et exprimer son avis. L'ALAC, qui jouera un rôle important dans les mécanismes de responsabilité de l'ICANN, sera aussi chargé de coordonner un certain nombre d'activités de sensibilisation de l'ICANN adressées à des utilisateurs individuels de l'Internet.*

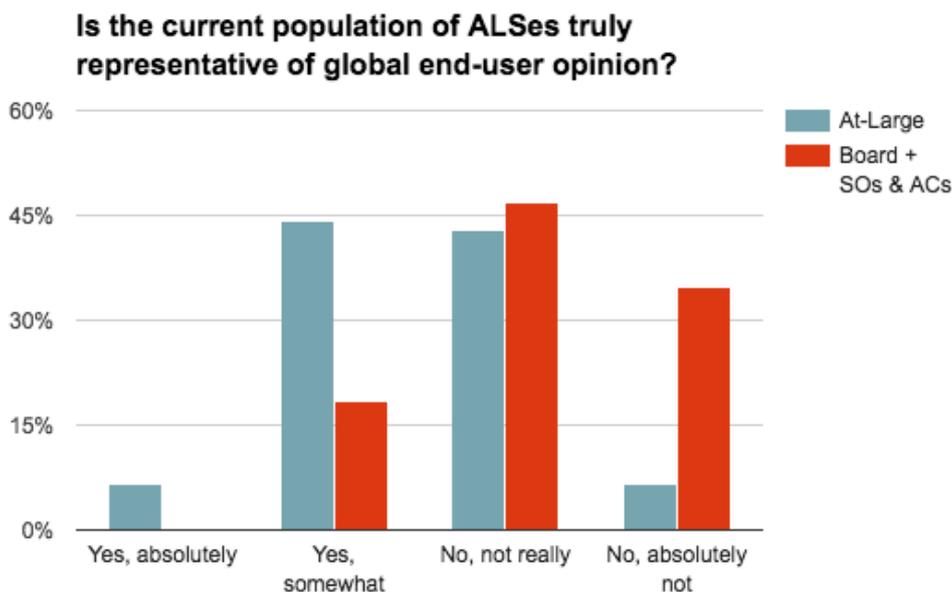
Ce paragraphe couvre les quatre principales responsabilités de la communauté At-Large, qui sont :

1. agir en tant que siège principal de l'organisation pour les utilisateurs Internet individuels.
2. collaborer avec les autres organisation de soutien et comités consultatifs pour garantir que les intérêts des utilisateurs finaux sont pris en compte.
3. mener des activités de sensibilisation pour accroître la connaissance des activités de l'ICANN auprès des utilisateurs finaux.
4. jouer un rôle au sein des mécanismes de responsabilité de l'ICANN.

## 7.1. Conclusions de l'enquête et des entretiens

Les résultats de l'enquête montrent des perceptions diverses et parfois contradictoires concernant la mission et l'objectif de l'At-Large.

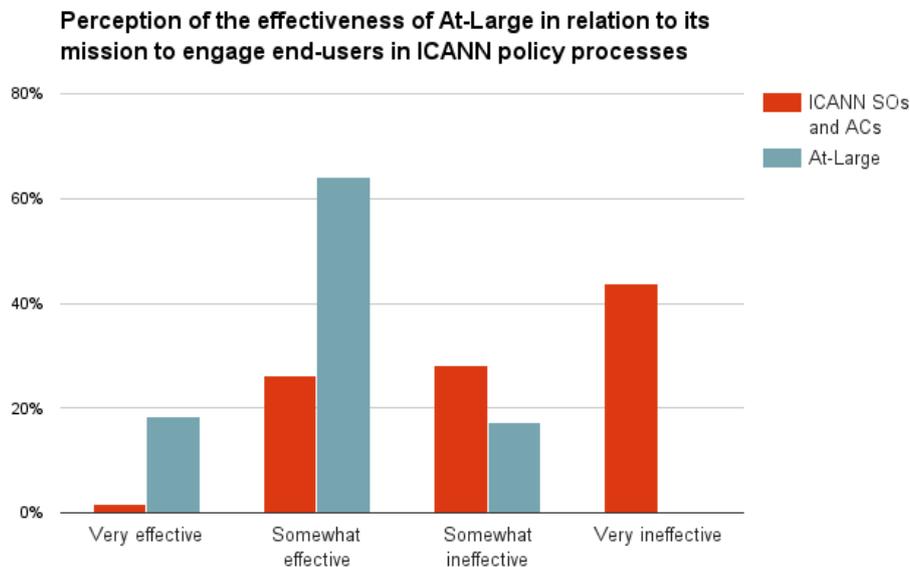
Il a été demandé à toutes les personnes interrogées si la population actuelle des ALSes était bien représentative de l'opinion des utilisateurs finaux. Les résultats sont présentés en chiffres ci-dessous :



Ces résultats montrent que 50 % de toutes les personnes interrogées et 75 % des personnes

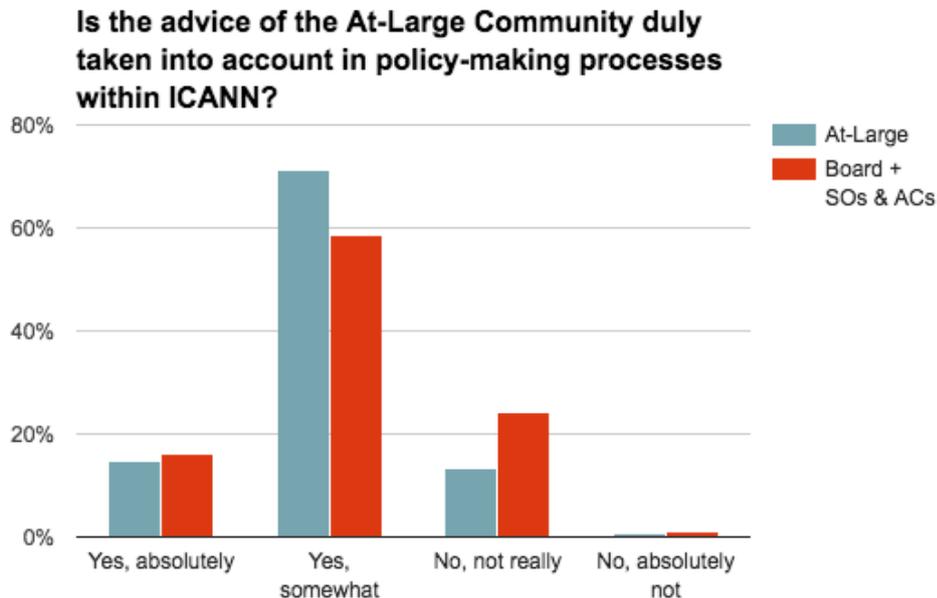
interrogées au sein du Conseil d'administration et des organisations de soutien et comités consultatifs pensent que les opinions des utilisateurs finaux ne sont pas bien représentées par le groupe actuel des structures At-Large.

Sur le graphique ci-dessus nous observons que seulement 4 % des personnes interrogées de l'At-Large sont « tout à fait d'accord » sur le fait que les ALSes sont bien représentatives. Ce fut une conclusion assez alarmante pour notre équipe de révision, et qui montre que c'est une question qui demande une attention particulière.



Lorsqu'a été posée la question de l'efficacité de la communauté At-Large dans la participation des utilisateurs finaux, les opinions en interne et en dehors de l'At-Large varient considérablement. Un peu plus de 60 % des personnes interrogées d'At-Large et 25 % des représentants des organisations de soutien et comités consultatifs ont répondu qu'elle avait été « assez efficace », mais seulement 2 % des représentants des SO/AC ont répondu qu'elle avait été « très efficace », et environ 45 % qu'elle avait été « très inefficace ».

L'objectif de l'ALAC est de donner des conseils politiques au Conseil d'administration de l'ICANN. Lorsqu'il a été demandé si ces conseils étaient bien pris en compte au sein de l'ICANN, une large majorité (environ 80 %) des personnes interrogées à la fois de l'At-Large et de l'ICANN au sens large ont considéré qu'ils étaient « tout à fait » ou « plutôt » pris en compte.



On perçoit donc que la communauté At-Large via l'ALAC a un certain degrés d'influence sur la politique de l'ICANN.

## 7.2. Processus de responsabilité At-Large

L'At-Large est définie par les statuts constitutifs de l'ICANN, et sur son propre site Web, comme une communauté qui « agit selon les intérêts des utilisateurs Internet ». Il s'agit d'une communauté qui contribue, par son rôle consultatif, à l'élaboration de « politiques qui influencent la coordination technique du système des noms de domaine », et qui « travaille pour garantir que l'Internet continue de servir l'intérêt public mondial. »

L'un des fondements de l'At-Large est qu'elle doit apporter sa contribution aux mécanismes de responsabilité de l'ICANN en donnant une voix aux utilisateurs Internet finaux. Mais dans quelle mesure l'At-Large a-t-elle réussi à remplir cette mission ? La communauté est-elle véritablement responsable face à la communauté des utilisateurs d'Internet mondiaux dont les intérêts sont supposés être représentés ? Est-elle structurée d'une manière qui lui permettra d'étendre ses activités en fonction de la croissance exponentielle du nombre d'utilisateurs Internet à travers le monde ? En effet, est-ce que la communauté réalise efficacement son objectif d'accroissement de la responsabilité globale de l'ICANN ?

Pour ses supporters, la communauté At-Large a fait beaucoup de chemin ces huit dernières années. Il existe maintenant plus de deux cents structures At-Large (ALSes) dans le monde qui jouent un rôle important dans les activités de sensibilisation de base. Il y a un plus grand nombre d'événements mondiaux organisés ou co-organisés par l'At-Large, créant plus d'opportunités de participation. La prolifération des écoles d'été de gouvernance de l'Internet a un impact positif sur la sensibilisation et l'attrait de nouveaux talents. Il existe un règlement intérieur plus clair relatif à l'engagement en tant que bénévole, et le site Web de l'At-Large récemment mis à jour permet de guider les utilisateurs finaux par rapport à leur domaine d'expertise particulier.

Mais la question des détracteurs vise à savoir si les importantes ressources et les heures de volontariat passées à l'organisation de nombreuses activités de « sensibilisation et de participation » At-Large ont permis une contribution des utilisateurs finaux et une responsabilité accrues pour l'At-Large ou l'organisation de l'ICANN dans son ensemble. Ils estiment que ces activités n'ont pas créé d'améliorations dans la participation des utilisateurs finaux vis à vis des processus de conseils politiques. Malgré le réseau mondial assez vaste d'ALSes qui a été mis en place, et malgré le nombre d'événements organisés dans le monde, le *retour sur investissement* en terme de participation des utilisateurs finaux est assez faible. Les conseils de l'At-Large ont encore tendance à être apporté par un petit nombre d'anciens de l'At-Large. La participation actuelle des utilisateurs

finaux reste faible.

### 7.3. Double fonction « ascendante » et « descendante » de l'At-Large

La communauté At-Large a été conçue avec une fonction à double sens :

- i) apporter un avis consensuel et « ascendant » représentant les intérêts de la communauté mondiale des utilisateurs finaux d'Internet ; et,
- ii) garantir un flux descendant d'activités de « sensibilisation et de participation » visant à accroître la sensibilisation parmi les utilisateurs finaux de l'ICANN, et en les faisant participer aux processus politiques.

Certains contestent l'idée selon laquelle le réseau At-Large a besoin de se nourrir d'un flux régulier d'informations appropriées. Toutefois, nous avons trouvé que même si cela peut avoir lieu de manière plus coordonnée que dans les années passées, cette stratégie ne semble pas avoir produit de résultats significatifs en terme d'augmentation de la contribution des utilisateurs finaux dans les processus de conseil politique.

Les réviseurs ont observé la manière dont les divisions différentes au sein de l'ICANN sont régulièrement impliquées dans la prise de conscience ou dans les activités de « sensibilisation et de participation » dans de nombreux pays à travers le monde, y compris l'organisation d'événements régionaux et la participation à d'autres forums sur la gouvernance de l'Internet. Ces activités devraient être l'occasion idéale de sensibiliser sur le rôle et la fonction de l'At-Large. Pourtant, cela ne semble pas se produire de manière systématique ou coordonnée. Il semblerait que les nombreuses occasions de créer des synergies et des leviers de financement ICANN pour la « sensibilisation et la participation » manquent.

Pendant cette révision nous avons constaté que certains événements (p.ex. les réunions IGF régionales) ont été organisés en impliquant des membres de l'ALAC. Cependant, nombreuses ont été les occasions manquées d'informer la communauté At-Large au sens large. Ces activités devraient être utilisées de manière plus efficace pour promouvoir la « sensibilisation et la participation » comme un tout, afin d'augmenter les répercussions sur la communauté At-Large.

## 8. L'At-Large et le système ICANN au sens large

### 8.1. Conclusions de l'enquête et des entretiens

La collaboration entre l'At-Large et les autres organisations de soutien et comités consultatifs est un thème transversal qui a longuement été discuté pendant les entretiens et les réponses à l'enquête. La plupart des personnes interrogées sont en faveur d'une plus grande implication des membres d'At-Large dans les groupes de travail de l'ICANN hors At-Large pour que cette dernière ait une plus grande connaissance et une meilleure participation avant que ses membres ne soient mis en face d'une décision à prendre quant à la formulation de conseils au Conseil d'administration ou à tout autre unité constitutive de l'ICANN.

Les personnes qui ont répondu à l'enquête ont eu des opinions partagées sur les niveaux actuels de participation des membres d'At-Large aux activités d'élaboration de politiques au sein de l'ICANN :

*« Pour rompre le cycle et faire que l'At-Large contribue efficacement à l'élaboration de politiques de l'ICANN comme les autres organisations de soutien et comités consultatifs, il est nécessaire que davantage de membres d'At-Large soient au contact des activités politiques d'autres groupes avec l'encouragement, le soutien et l'aide nécessaires. » (Personnel de l'ICANN)*

*« Le problème ce sont les documents produits dont il est question au sein des AUTRES organisations de soutien et comités consultatifs. Ils sont nécessaires pour entamer des discussions sur la ligne de l'At-Large à ses débuts. Il est TROP TARD pour demander à l'At-Large de répondre aux consultations publiques du PDP et d'autres procédures. » (Participant EURALO)*

*Les membres de la communauté At-Large, en particulier les membres de l'ALAC, ont besoin de sortir de leur bulle et d'observer et/ou de participer aux activités des autres organisations de soutien et comités consultatifs. Contrairement aux autres organisations de soutien et comités consultatifs, la plupart des activités At-Large se concentrent sur des questions relatives aux processus et sur les activités de sensibilisation et de participation, qui n'ont aucun lien avec la question politique. »  
(Personnel de l'ICANN)*

## **8.2. Le rôle consultatif de l'At-Large**

En tant que comité consultatif, l'ALAC a des responsabilités distinctes au sein de l'ICANN par rapport aux trois organisations de soutien (SO), la ccNSO, la GNSO et l'ASO, qui sont chargées « d'élaborer des politiques ».

Il semblerait que l'ALAC, avec les contributions de la communauté At-Large au sens large, ait été assez efficace dans la formulation de conseils en quantité significative en lien avec le travail de politique développé dans d'autres parties du système de l'ICANN.

Toutefois, il y a une impression générale selon laquelle ces conseils, bien que favorablement accueillis par le Conseil d'administration, ne sont pas toujours écoutés. C'est une cause de frustration au sein de la communauté At-Large.

De plus, il y a eu des critiques de la part d'autres organisations de soutien et comités consultatifs disant que même si les conseils de l'ALAC avaient tendance à être généraux, l'ALAC pourrait rapidement développer une position ferme à brève échéance, d'une manière qui ne serait être le résultat d'un processus de consultation vraiment ascendant.

## **8.3. La fonction de conseil politique de l'At-Large au sein de l'ICANN**

Dans le cadre de cette révision, nous avons examiné les différentes manières utilisées par l'At-Large pour formuler des conseils, et la mesure dans laquelle ces conseils sont ensuite pris en compte par le Conseil d'administration ou les autres unités constitutives au sein de l'ICANN.

La page consacrée aux *conseils politiques* du site Web de l'At-Large contient une archive de 364 « conseils » qui ont été développés entre 2003 et 2016. C'est un volume impressionnant, mais qui ne semble pas faire de distinction entre les différents types de conseils que l'At-Large propose.

Ces conseils couvrent tous types de déclarations dont :

- les réponses aux procédures de commentaires publics de l'ICANN.
- les réponses aux demandes de contributions des groupes de travail de la GNSO.
- des conseils spontanés donnés par l'ALAC au Conseil d'administration de l'ICANN sur des questions considérées importantes pour les utilisateurs finaux.
- une correspondance brève envoyée par le président de l'ALAC au nom de l'ALAC.
- de longs documents, comme le livre blanc sur les défis futurs « Rendre l'ICANN pertinente, réactive, et respectée » ainsi que la déclaration du deuxième sommet At-Large (ATLAS II).

Le site Web de l'At-Large donne des détails sur le processus suivi lorsqu'une nouvelle période de commentaire public est ouverte, un processus qui se résume comme suit :



**Source** : At-Large : « Comment l'ALAC développe des conseils politiques »

Le délai pour apporter une réponse à la consultation publique est de 40 jours, ce qui est trop court selon de nombreux membres de la communauté At-Large. La communauté doit souvent batailler pour avoir les conseils à temps.

Selon l'ALAC, la quantité de conseils qu'elle produit sous forme de réponses aux commentaires publics a connu une baisse constante ces cinq dernières années, passant de 56 % en 2012 à 35 % en 2016.

**Table 6. REPONSES DE L'ALAC AUX COMMENTAIRES PUBLICS DE L'ICANN PAR RAPPORT AU POURCENTAGE TOTAL, 2012-2016.**

	2012	2013	2014	2015	2016
ICANN Public Comments	62	59	53	51	46
ALAC Responses	35	32	28	20	16
% Responded	56%	54%	53%	39%	35%

**Source** : L'ALAC pendant la période de consultation publique

Toutefois, nous sommes d'avis que les membres d'At-Large et les participants à l'ICANN au sens large pourraient bénéficier d'une distinction claire entre les différents types de conseils, en particulier entre les réponses aux commentaires publics et les conseils consensuels sur des questions susceptibles d'avoir un impact sur la communauté d'utilisateurs Internet mondiale.

Nous avons entendu de la part de plusieurs membres de l'At-Large, et des cadres supérieurs de l'ICANN que si les conseils de l'At-Large étaient apportés de manière plus cohérente, cela permettrait aux volontaires de gagner du temps et d'avoir une attention accrue du Conseil d'administration de l'ICANN et des autres unités constitutives au sein de l'ICANN.

**Recommandation # 1** : L'ALAC devrait être plus sélective quant au nombre de conseils qu'elle cherche à donner, en se concentrant sur les questions qui pourraient avoir un plus grand impact sur la communauté des utilisateurs finaux, et en cherchant la qualité plutôt que la quantité. L'ALAC devrait développer un processus plus transparent pour établir une distinction entre les différents types de conseils, et publier ensuite ces conseils sur le site Web de l'At-Large.

**Rec.#1 : Réponse aux commentaires publics**

Notre recommandation préliminaire a recueilli l'accord général. L'ALAC a indiqué que dans une certaine mesure il s'agissait déjà d'un statu quo. Toutefois, les réviseurs ont été à plusieurs reprises informés des inquiétudes face à la quantité et à la qualité des conseils produits par l'At-Large. Beaucoup de commentateurs demandent un processus plus clair concernant l'identification, l'attribution de responsabilité (qui tient la plume) et la rédaction des documents de prise de position, des réponses aux commentaires publics ainsi que d'autres fonctions consultatives. En conséquence, nous avons légèrement modifié la formulation de la recommandation # 2 afin de recommander spécifiquement la définition d'un processus plus clair « pour le développement et la distinction des différents types de conseils, et pour les archiver correctement sur le site Web de l'At-Large ».

**Recommandation # 2 :** L'At-Large devrait adopter le *modèle associatif de membres habilités (EMM)* proposé tout en cherchant à supprimer les barrières face à la participation des utilisateurs Internet finaux, et en encourageant une meilleure participation directe des membres d'At-Large aux conseils politiques et dans les processus de « sensibilisation et de participation » qui sont liés.

**Rec.#2 : Réponse aux commentaires publics**

Il existe un vaste consensus selon lequel il est nécessaire de réformer la communauté At-Large, en particulier concernant la manière dont un utilisateur final peut s'impliquer dans les processus de conseil politique. L'EMM a d'abord provoqué de vives réactions au sein de l'At-Large, toutefois, les opinions sont devenues plus favorables à mesure que le modèle a évolué, notamment en prenant en compte les considérations de la communauté. Plusieurs groupes de parties prenantes au sein de l'ICANN soutiennent fermement le modèle. Il y a toujours une certaine opposition au modèle, de la part de personnes qui ont peur des conséquences du passage à une organisation basée sur des utilisateurs individuels (ou qui ont un intérêt direct dans le statu quo). Nous abordons les inquiétudes particulières dans les sections correspondantes du présent rapport et nous conservons cette recommandation majeure avec une modification dans la formulation par rapport au rapport préliminaire pour commentaire public.

**8.4. Le rôle de l'At-Large dans « la sensibilisation et la participation »**

Les réviseurs ont examiné le rôle et l'efficacité de la communauté At-Large dans les activités de « sensibilisation et de participation » à travers le monde. Nous avons obtenu des documents des RALO sur les différents types d'activités au sein desquelles, elles ou les membres ALSes, sont régulièrement impliqués. Elles se divisent en quatre catégories :

- les assemblées générales RALO
- les présentations des ALSes
- l'organisation des écoles de gouvernance de l'Internet
- l'organisation / la participation à des conférences régionales (RIR, écosystème de gouvernance de l'Internet)

À partir de ce que nous avons pu rassembler, il semble que beaucoup de ressources et de temps ont été consacrés à l'organisation d'un grand nombre d'événements divers à travers le monde, beaucoup ont servi à sensibiliser sur la fonction politique de l'ICANN et à créer des opportunités pour que les utilisateurs finaux s'impliquent. En conséquence, ces dernières années la communauté At-Large a été en mesure d'étendre sa présence et son influence dans le monde parmi certaines parties de la population ayant un intérêt manifeste dans les questions de gouvernance de l'Internet.

Certains membres de notre équipe de révision ont assisté à l'assemblée générale NARALO à la Nouvelle-Orléans (mars 2017) et à l'école sur la gouvernance de l'Internet à Hyderabad en Inde (octobre 2016). Nous avons étudié l'organisation de la sensibilisation de la communauté pendant l'EuroDIG (juin 2016) et les réunions LACRALO (septembre 2016), et avant notre implication dans le processus de révision nous avons participé à une présentation grand format à Marrakech (mars 2016).

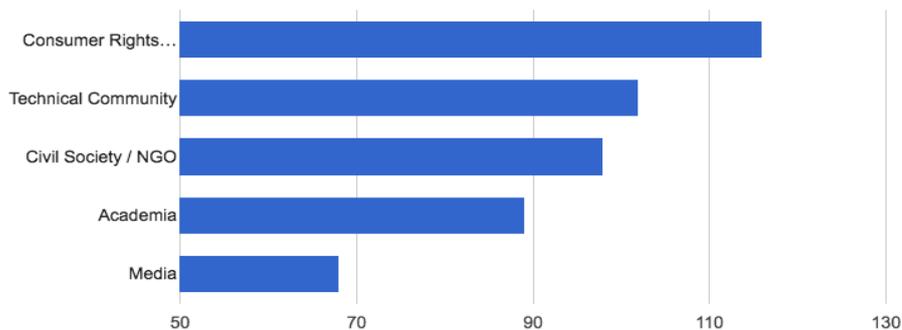
Ces événements ont tous attiré un grand nombre de personnes, représentants différentes parties de la société civile, et chacune d'elles a appuyé notre réflexion sur le besoin de préserver l'accent général mis sur les activités de sensibilisation et de participation.

Le *modèle associatif de membres habilités* proposé (article 13) cherche à encourager certaines pratiques actuelles en créant des encouragements supplémentaires (aide au voyage et droit de vote) pour les membres les plus actifs et productifs de la communauté. Les membres peu efficaces ne seront pas pénalisés (agrément révoqué) mais ils n'auront aucun bénéfice particulier.

#### 8.4.1. Priorités pour la sensibilisation

Dans le cadre de notre enquête, il a été demandé aux personnes interrogées si la communauté At-Large devrait mettre la priorité sur l'augmentation de la participation de certains groupes cibles. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous.

*[Question de l'enquête] Dans le cadre de sa stratégie pour augmenter les compétences et le nombre d'ALSes qui composent la communauté At-Large, quelle devrait-être la priorité accordée pour stimuler les niveaux d'adhésion aux organisations dans les secteurs suivants ?*



Une partie de l'approche coordonnée, menée par l'ICANN vis à vis de la sensibilisation devrait orienter plus efficacement l'accent sur les cibles prioritaires. Les groupes de protection des consommateurs sont un secteur qui a été recommandé à la fois pendant notre enquête et pendant nos entretiens (voir tableau ci-dessus).

#### 8.4.2. Coopération de l'ICANN dans la « participation et la sensibilisation »

Il existe quelques exemples intéressants de coopération entre la communauté At-Large et le personnel régional de l'ICANN en ce qui concerne la sensibilisation et la participation. Deux exemples : Le bureau de Singapour travaille bien avec l'APRALO et l'APNIC, et une partie de l'excellent travail est effectuée par le réseau ALS existant au sein de LACRALO, mais ce ne sont pas les seuls.

On constate une dynamique positive mise en place qui peut être résumée comme suit :

- La communauté At-Large contribue vraiment à l'organisation d'événements régionaux (et elle le fait déjà, par exemple, dans les régions de l'APRALO et LACRALO).
- L'organisation d'événements régionaux devrait impliquer (et c'est déjà le cas) d'autres

- organisations l\* en particulier l'ISOC et les RIR.
- Ces ALSes qui fonctionnent déjà bien devraient être encouragées.
- Toutes les RALO devraient activement contribuer au développement du nouveau programme de participation guidée par la demande, développé par le département en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales (GSE).
- Le GSE produit, entre autres, des documents essentiels qui peuvent être adaptés pour répondre aux besoins des RALO.

Toutefois, les réviseurs ont été frappés par le fait qu'un niveau important d'activités de base ne s'est pas traduit par un flux correspondant de nouveaux venus dans les activités de conseil politique. Le « retour sur investissement » en terme de nombre croissant d'utilisateurs finaux qui participent au processus politique est assez faible. En conséquence, les réviseurs estiment que la communauté At-Large doit concentrer son attention sur le rétablissement de l'équilibre de ses engagements à la fois dans les éléments clés de sa mission de « sensibilisation et participation » descendantes mais aussi de « conseils politiques » ascendants.

Nous pensons que la communauté At-Large pourrait bénéficier d'une utilisation systématique d'indicateurs pour mesurer et mettre à jour sa stratégie de participation et de sensibilisation mondiale. Nous pensons tout particulièrement que la communauté devrait aller plus loin et garantir que tous les événements financés (présentations, ATLAS régionaux et participation à des réunions régionales externes, etc) représentent un véritable coût-bénéfice pour la communauté, et l'ICANN dans son ensemble, notamment en matière de renforcement des capacités et de participation des nouveaux-venus. Les événements coûteux qui n'entraînent pas de bénéfices concrets pour la communauté devraient être abandonnés.

## 8.5. Coordination intercommunautaire : Agents de liaison de l'At-Large

La collaboration formelle avec d'autres entités de l'ICANN est réalisée par l'utilisation d'agents de liaison nommés (GNSO, GAC, SSAC et ccNSO). De plus, et c'est peut-être le plus important, les séances communes pendant les réunions de l'ICANN avec le Conseil d'administration, la ccNSO et le GAC ont lieu pour partager des perspectives sur les questions en cours.

Selon le règlement intérieur interne de l'ALAC, les responsabilités de chaque agent de liaison de l'ALAC sont<sup>6</sup> :

- Participer avec diligence aux réunions et activités de l'entité à laquelle il est nommé afin d'agir en tant qu'agent de liaison ;
- Communiquer et affirmer les positions de l'ALAC au sein d'une telle entité ;
- Rapporter à l'ALAC les activités en cours et à venir de l'entité à laquelle l'agent de liaison est rattaché, autant que possible dans la limite des contraintes de planification et de confidentialité de l'entité ;
- Lorsque lesdites contraintes le permettent, demander à l'ALAC des instructions anticipées sur les sujets qui seront discutés par l'entité.

Pendant la réunion de l'ICANN à Hyderabad, les réviseurs ont suivi un échange en particulier entre les registres/les groupes des représentants des bureaux d'enregistrement et l'ALAC, tous deux désireux de comprendre le fonctionnement et les positions de chacun. La réunion a donc été productive, à la fin de celle-ci les deux parties ont semblé avoir une meilleure compréhension commune. De telles réunions sont vraiment bénéfiques.

Bien qu'il n'y ait pas de structure d'agent de liaison officielle entre l'At-Large et l'ASO, la composition régionale de l'ASO débouche sur la relation la plus collaborative qu'a l'At-Large avec une structure ICANN. Nous pensons que les cinq RALO ont désormais un MoU avec leur RIR respectif. Ce sont des liens de participation et de sensibilisation bénéfiques comme nous ne l'avons jamais vu pendant notre révision.

---

<sup>6</sup> Source : règlement intérieur de l'At-Large: <https://community.icann.org/display/atlarge/Obligations+and+Exigences+de+l'ALAC+agentdeliaison#>

Nous avons demandé aux personnes interrogées leur opinion sur la manière dont le rôle joué par la communauté At-Large, en coordination avec les autres organisations de soutien et comités consultatifs, et le Conseil d'administration de l'ICANN pourrait être amélioré ? Voici un échantillon des réponses :

*« Ce petit groupe élu ou pas, représente difficilement les membres ALS ou les utilisateurs Internet individuels. L'ALAC devrait mettre la priorité sur l'orchestration d'une participation des membres ALS plus large dans tous les aspects de l'ICANN. Je pense personnellement que les réunions de l'At-Large au sein de l'ICANN sont une diversion. Toutes ces personnes ne devraient pas se parler. Elles devraient s'adresser aux AUTRES organisations de soutien et comités consultatifs. » (participant EURALO)*

*« Le rôle de l'ALAC devrait être un rôle de coordination à deux égards : 1) en encourageant la participation et l'engagement directs des utilisateurs dans le processus politique existant, les périodes de consultation publique, etc ; et 2) en identifiant les domaines où la recherche des utilisateurs pourrait ajouter des données significatives aux discussions avec les autres organisations de soutien et comités consultatifs et avec le Conseil d'administration. Dans ce modèle, l'ALAC n'aurait pas à substituer le jugement d'un petit nombre d'individus excentriques par des opinions générales et les besoins des utilisateurs Internet du monde. » (Participant GNSO)*

*Augmenter les discussions directes sur les questions de politique actuelles.  
Réduire les discussions d'ordre procédurières et électorales. (Participant EURALO)*

*Il devrait y avoir du temps consacré aux sujets de politique en question.  
(Participant EURALO)*

*L'accent mis sur les questions de politique, moins sur les questions de procédure, et plus d'opportunités de discussions que de présentations. (Participant APRALO)*

Une majorité des commentaires en réponse à cette question suggère une meilleure participation directe des personnes membres de l'At-Large vis à vis des processus de politique de l'ICANN, car c'est la seule façon pour les membres de la communauté At-Large de s'impliquer dans l'élaboration de politiques actuelles en rejoignant les différents groupes de travail intercommunautaires ou les groupes de travail de la GNSO sur le processus d'élaboration de politiques (PDP).

## **8.6. Superposition de la mission de la NCUC et de la NPOC**

Durant cette révision nous avons constaté qu'il y a une véritable impression de doublon, et même de concurrence directe entre l'At-Large et l'unité constitutive des entités non commerciales (NCUC) de la GNSO et, dans une certaine mesure, avec l'unité constitutive à but non lucratif responsable des questions opérationnelles (NPOC). Même pour les initiés de l'ICANN, la différence entre les deux types d'organisation n'est pas toujours claire.

Pour des questions de clarté, nous sommes en faveur d'une définition plus claire des fonctions de ces différentes parties du système de l'ICANN. Cela pourrait permettre de souligner ce qui différencie l'At-Large de ces unités constitutives, à savoir :

- Le rôle de l'ALAC est de donner des conseils en matière de politique et sur d'autres sujets discutés au sein de l'ICANN et qui ont des répercussions sur les utilisateurs finaux.
- Le rôle de la NCUC et de la NPOC en tant qu'unités constitutives du groupe des représentants des entités non commerciales (NCSG) au sein de la GNSO, est de donner des conseils politiques en lien avec le travail d'élaboration de politiques au sein de la GNSO.

La concurrence entre l'At-Large et la NCSG devrait être déconseillée et il devrait certainement ne pas y avoir de doublon en terme de soutien financier. (Nous sommes conscients des remarques

faites sur le « forum shopping »).

Bien que beaucoup sont d'accord sur le fait que les membres individuels et la GNSO devraient pouvoir participer à la fois aux structures At-Large et de la GNSO, il semble qu'il y ait cependant moins d'enthousiasme pour ce type de double participation lorsqu'il s'agit de formuler la question en termes de contribution à apporter via les deux canaux. Les réponses sont assez partagées quant au fait de savoir si c'est approprié.

Notre équipe de révision a longuement examiné les rôles respectifs de l'At-Large et de la NCSG mais a conclu qu'au-delà du besoin de transparence dans la présentation de leurs rôles respectifs, aucune autre mesure n'était nécessaire.

### **8.7. L'At-Large dans le cadre de la « communauté habilitée » après la transition de l'IANA**

Dans les derniers statuts constitutifs de l'ICANN (mai 2016), l'idée d'une communauté habilitée (EC) après la transition de l'IANA a été mise en place comme une mesure de renforcement de la responsabilité pour l'ICANN. L'ALAC est actuellement membre de cette communauté habilitée qui n'a pas encore été testée. Bien que l'activité de cette communauté habilitée n'ait pas de passé que l'ALAC pourrait examiner, nous avons constaté que le *règlement intérieur* de l'ALAC met en place les mécanismes de participation.

## **9. Personnel de soutien de l'ICANN**

La communauté At-Large est unique par sa nature basée sur le volontariat et par le fait que ses membres, les utilisateurs Internet finaux, bénéficient d'un très léger soutien financier ou institutionnel. En conséquence, le personnel de l'ICANN a un rôle plus important à jour en matière de soutien à la communauté.

De manière générale, la communauté At-Large est reconnaissante du soutien qu'elle reçoit du personnel. Toutefois, nous avons remarqué d'importantes différences d'opinion autour de certaines questions, notamment sur le niveau d'implication du personnel dans le travail de soutien politique. Alors que certains estiment qu'il faudrait plus de soutien concernant la rédaction de documents politiques, en particulier au vue des contraintes de temps et des contraintes financières de la plupart des bénévoles de l'At-Large, d'autres sont, pour des raisons d'idéologie, opposés à une implication du personnel qu'ils considèrent comme une interférence « descendante » inacceptable dans ce qui est supposé être un mécanisme de conseil politique « ascendant ».

### **9.1. Conclusions de l'enquête et des entretiens**

Les personnes interrogées sont globalement positives quant au soutien du personnel de l'At-Large et aux performances. +70 % des personnes interrogées déclarent invariablement que le personnel :

- fournit un soutien logistique et administratif à la communauté At-Large.
- fournit un soutien utile dans la planification et l'organisation des réunions.
- joue un rôle utile dans la coordination des groupes de travail.
- fonctionne d'une manière neutre et totalement transparente à l'appui de la communauté At-Large.
- garantit que la documentation principale d'At-Large est disponible en temps opportun dans plusieurs langues.

Toutefois, les résultats de nos entretiens et enquêtes révèlent nettement une fracture idéologique entre ceux qui aimeraient voir une contribution plus active du personnel dans l'élaboration des politiques, et ceux qui estiment que l'élaboration des politiques est du ressort exclusif de la communauté de l'At-Large.

Les deux points de vue sur l'implication du personnel dans le travail politique sont généralement exprimés comme suit :

*« Le personnel devrait se retirer des décisions qui appartiennent à la communauté. (ancien dirigeant LACRALO)*

Ou :

*« Le personnel de l'At-Large est composé d'un ensemble de personnes avec de grandes capacités et formées qui sont en mesure d'apporter un soutien direct dans l'élaboration de documents de prise de position de l'At-Large. C'est-à-dire, si l'occasion leur est donnée [...] La peur ' d'une prise de contrôle par le personnel ' est tout à fait exagérée. » (Participant LACRALO)*

Les commentaires suivants sont une réponse à une question ouverte sur la manière dont le rôle de soutien joué par le personnel de l'ICANN peut être amélioré afin de mieux illustrer les divergences d'opinion concernant la fonction du personnel de l'At-Large.

Pour certains, le soutien du personnel est trop axé sur un soutien logistique ;

*« Il devrait y avoir plus d'une personne qui se concentre sur la politique. C'est un seul point de défaillance, lorsque cette personne est en vacances, tout est stoppé. Nous avons trop de coordinateurs/d'administrateurs/de gestionnaires et pas assez de personnel qui peut aider la communauté à rédiger les documents. (Membre de l'At-Large, région Europe)*

*« En matière de soutien du personnel pour les activités RALO, la situation actuelle est loin d'être idéale. La plupart des membres du personnel de l'At-Large sont très investis par des tâches administratives et logistiques. Le nombre de membres du personnel qui ont un intérêt ou une connaissance des questions liées à la politique est proche de zéro. » (Dirigeant At-Large)*

Pour d'autres, il serait préférable d'avoir un personnel avec une plus grande capacité à traiter les questions politiques ;

*« L'At-Large dans son ensemble fait du bon travail (bien que certaines personnes soient plus professionnelles que d'autres). Tout le monde devrait avoir les mêmes compétences administratives sur lesquelles la communauté pourrait se reposer. Le renforcement des capacités est nécessaire. La plupart du temps ils ont l'air complètement surchargé de travail et pas uniquement pendant les réunions. » (Membre de l'At-Large, région Europe)*

*« Globalement le personnel est super. Toutefois, pour améliorer le soutien apporté par le personnel, je pense que nous devrions faire en sorte que tous les membres du personnel travaillent au même niveau. » (Membre de l'At-Large, région Afrique)*

Et pour d'autres, il n'y a aucun problème avec le personnel :

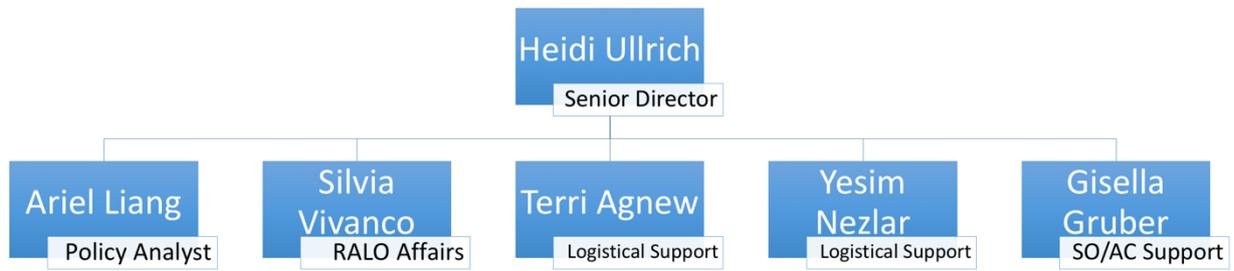
*« Le personnel de l'At-Large fait très bien son travail » (membre d'At-Large, région Afrique). « Il fait déjà du très bon travail » (membre d'At-Large, région Asie), « Ils écoutent ! » (Membre de l'At-Large, région Europe)*

Malgré ces divergences d'opinion, lorsqu'il a été demandé si « le personnel de l'At-Large est employé au maximum de ses capacités », les personnes interrogées ont massivement répondu positivement.

## **9.2. Les rôles du personnel de soutien de l'At-Large**

Les réviseurs ont obtenu une liste de six postes du personnel qui composent l'équipe de soutien de l'At-Large. Ils sont présentés comme suit (il convient de noter qu'il n'y a pas de structure hiérarchique formelle entre les membres du personnel).

## ITEMS International



**Source** : ITEMS International à partir des informations communiquées par l'ICANN

Nous avons également obtenu des données du secrétariat concernant le nombre de postes de personnel dédié à l'At-Large par rapport aux autres organisations de soutien et comités consultatifs.

**Table 7. ORGANISATIONS DE SOUTIEN DE L'ICANN : PERSONNEL DE SOUTIEN**

	Poste équivalent à un temps plein
ccNSO	3,0
GNSO	7,5
ASO	0,5
Comités consultatifs de l'ICANN	
At-Large	5,5
GAC	4,0
RSSAC	2,0
SSAC	3,5

L'At-Large a engagé 5,5 postes à temps plein. C'est un de plus que lorsque nous avons commencé notre révision<sup>7</sup>. Toutefois, le seul temps plein consacré à la politique a été réduit de 50 % (0,5 ou un temps plein). Beaucoup ont suggéré que les fonctions du personnel pouvaient être modifiées pour leur permettre de contribuer au travail de politique de l'At-Large, sans violer la neutralité inhérente au rôle du secrétariat<sup>8</sup>. De ceux qui ont choisi de faire un commentaire sur la manière dont le rôle de soutien joué par le personnel pouvait être amélioré, une majorité a suggéré que le personnel devrait jouer un plus grand rôle de soutien dans l'analyse politique. Il faudrait moins d'attention portée au soutien administratif, et aux missions régulières comme les présentations internes, la gestion des groupes de travail internes, etc.

**Recommandation # 3 :** Le personnel de soutien d'At-Large devrait appuyer de manière plus active le travail que fait l'ALAC en matière de politiques, à travers la rédaction de documents de prise de position et autres activités connexes, à partir des contributions de l'ALAC. Les compétences du personnel devraient être ajustées en conséquence.

147n2zr

#### Rec.#3 : Réponse aux commentaires publics

Il y a un large consensus en soutien à cette recommandation.

<sup>7</sup> Nous notons qu'un nouveau membre du personnel de l'ICANN, Evin Erdoğan, a été nommé en janvier 2017 donc le nombre total serait maintenant de 6,5.

<sup>8</sup> La question de la neutralité du personnel peut être facilement gérée et a été résolue ailleurs au sein de l'ICANN, – p.ex. la GNSO

## 10. Efficacité organisationnelle de l'At-Large

Le caractère approprié de la structure organisationnelle actuelle de la communauté At-Large est un débat épineux.

Pour certains, principalement au sein du groupe de dirigeants de l'At-Large, l'organisation fonctionne tant bien que mal, avec des difficultés financières et organisationnelles, et dans un environnement politique hostile. Ayant vu ses pouvoirs et son influence réduits au début de l'ICANN, l'organisation est une force à ne pas sous-estimer pour les autres organisations de soutien et comités consultatifs, ainsi que pour le Conseil d'administration de l'ICANN. Il y a une opinion bien ancrée parmi ces personnes qui estiment que la structure organisationnelle actuelle, bien qu'imparfaite, a montré une certaine robustesse et stabilité, et qu'elle n'a pas besoin d'être modifiée.

Mais pour d'autres, l'organisation de l'At-Large n'assume pas sa mission consistant à agir dans l'intérêt des utilisateurs finaux. Que ce soit délibéré ou la cause d'une mauvaise gestion, ou les deux, l'At-Large n'a pas été en mesure de collaborer efficacement avec de nombreux utilisateurs finaux, ni de représenter leurs intérêts au sein de l'ICANN. Pour beaucoup, c'est la faute de la structure organisationnelle. L'organisation de l'At-Large est devenue trop complexe, avec trop de couches fonctionnelles (utilisateur final > ALS > RALO > ALAC > ALT) qui sont avec le temps devenues des barrières à une participation efficace. La solution aux problèmes de l'At-Large se trouve dans la simplification de la structure administrative globale.

L'essentiel du problème est que la structure actuelle de l'At-Large n'a pas permis l'émergence d'une base de membres dynamique au sein de laquelle les utilisateurs finaux se sont impliqués et où leurs voix ont bien été entendues. Elle a plutôt permis à l'At-Large de se paralyser progressivement dans des processus internes, au détriment du travail sur l'élaboration de politiques ou sur l'apport de conseils. Pour cette raison nous pensons que l'At-Large doit envisager une réforme profonde des structures RALO/ ALS.

### 10.1. Conclusions de l'enquête et des entretiens

Les réviseurs ont souvent entendu lors des entretiens et des réponses à l'enquête que la structure At-Large RALO/ALS n'est pas, dans sa forme actuelle, suffisamment adaptée aux objectifs et à la mission consistant à servir les intérêts des utilisateurs Internet finaux. Les plus critiques ont même qualifié le système d'« inefficace », « hermétique », « qui manque de transparence », ou « cassé ».

Pendant les entretiens en personne, la question de la complexité du système RALO a été régulièrement soulevée.

*« Les RALO devraient être dissoutes et les ALSes considérées comme des mécanismes de sensibilisation et d'aide à la formation des utilisateurs sur des sujets majeurs de l'ICANN plutôt que comme une représentation des utilisateurs eux-mêmes. (Certains groupes, comme l'ISOC ont déjà adopté cette mission). »  
(Participant GNSO)*

*« Le système actuel est très compliqué et crée de nombreuses barrières à la participation des membres des ALSes et des membres individuels RALO. [...] Une structure si compliquée donne aux dirigeants RALO et aux membres de l'ALAC (10 choisis par les RALO) le monopole des connaissances, de l'expérience, des ressources et des avantages. Grâce à ces bénéficiaires, les mêmes personnes restent dans une situation de pouvoir, et hésitent à faire de la place aux membres ALS ordinaires pour assumer ces postes. Puisque c'est une habitude de longue date au sein de l'At-Large pour ces postes de dirigeants bénévoles, les représentants des ALS et les membres n'osent pas ou ne veulent pas contester ces postes. (Personnel de l'ICANN)*

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas un large soutien pour la mission de l'At-Large. Comme indiqué ci-dessus une majorité significative des personnes interrogées lors de notre enquête (70 %) a

convenu que « La communauté At-Large est une partie essentielle du système de l'ICANN, sans laquelle les utilisateurs finaux ne pourraient rien dire sur les questions de politiques importantes liées au DNS. » Le problème c'est la structure organisationnelle qui a été mise en place pour atteindre ce but.

### 10.1.1. Une organisation vouée à l'échec ?

Pendant nos entretiens deux membres importants de l'organisation nous ont dit que l'At-Large était « vouée à l'échec » dès le début, et que le résultat final du système ALS actuel serait de priver les utilisateurs finaux de leurs droits.

*« L'At-Large est une organisation vouée à l'échec. Lorsqu'on garde ça à l'esprit il est alors plus facile de dire que l'organisation fonctionne bien. Bien sûr que vous avez besoin d'organisations de la société civile au sein d'une organisation comme l'ICANN. Mais la structure At-Large est conçue d'une manière si compliquée que vous finissez juste par vous gérer vous-même. On dirait que c'est fait exprès pour nous garder à un faible niveau. « Occupez-les ». C'est une impression largement partagée, nous avons été créés pour nous maintenir occupés. » (Membre de la direction, communauté At-Large)*

Ce sentiment a eu un écho avec John Palfrey qui a écrit sur le système ICANN au sens large, dans le Harvard Journal of Law, en 2004<sup>9</sup>.

*Les premiers principes sur lesquels l'ICANN a été fondée sont les graines de son problème fondamental : si sa légitimité était véritablement supposée venir de la communauté des utilisateurs Internet par le biais de ses principes fondateurs d'ouverture et de représentation, son histoire et sa structure ont été mis en place pour échouer selon ses propres modalités.*

Les réviseurs ont été frappés par l'utilisation de la phrase « une organisation vouée à l'échec » provenant de plusieurs membres d'At-Large y compris des membres de la direction actuelle de l'At-Large. Nous n'avons trouvé aucune preuve qui suggère que la communauté était délibérément « vouée à l'échec » ou qu'elle n'atteindrait pas les objectifs. Pourtant, nous pensons que le point de vue de cette solide minorité met en relief la question du caractère approprié de la structure organisationnelle actuelle de l'At-Large dans la réalisation de sa mission. L'EMM, à l'inverse, est une structure organisationnelle simplifiée pour la communauté At-Large que nous avons spécifiquement conçue pour réussir son objectif.

### 10.1.2. Accréditation ALS

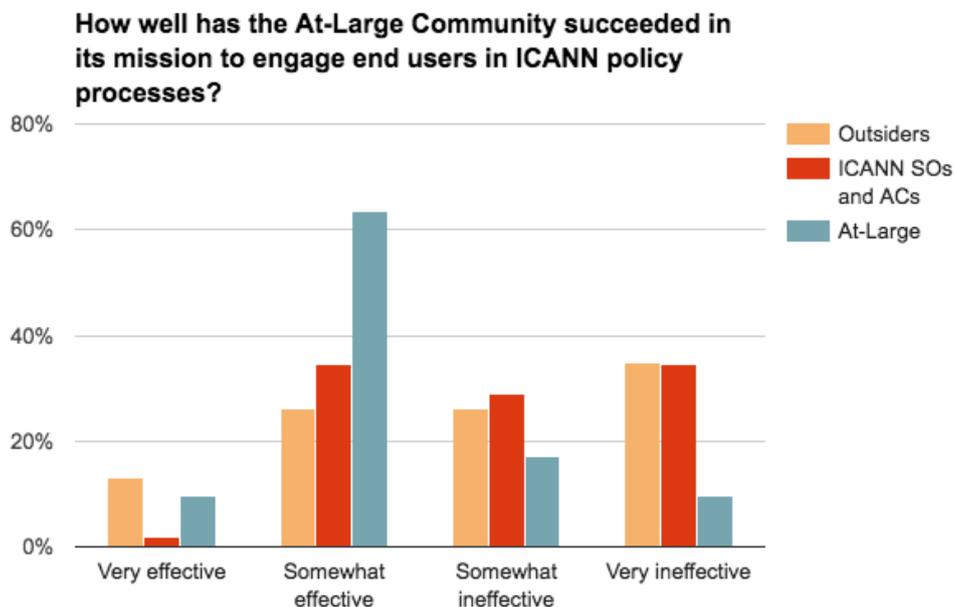
Écouter les interventions lors des réunions ICANN a renforcé notre point de vue sur le fait que le besoin actuel de membres ALS pour s'impliquer complètement dans les processus, entre autres, de conseils politiques, constitue un filtre inutile entre les voix légitimes des utilisateurs finaux et le modèle multipartite de l'ICANN qui veut réellement les prendre en compte.

Nous avons un exemple marquant de cela : lors d'une journée à l'ICANN 57, dans quatre séances différentes, de multiples utilisateurs finaux se sont plaints qu'ils avaient des difficultés à rejoindre l'At-Large ou qu'ils avaient l'impression d'avoir été empêchés de participer car ils ne faisaient pas partie d'une ALS accréditée. C'est une des barrières d'entrée que nous abordons dans nos recommandations.

Les réponses à la série de questions sur ce sujet renforcent cette impression. Seulement 14 % des personnes interrogées ont affirmé que les utilisateurs finaux individuels sont en mesure de participer aux processus d'At-Large sans difficulté. Et seulement 26 % ont affirmé que les membres de la ALS sont en mesure de participer aux processus d'At-Large sans difficulté.

---

<sup>9</sup> Palfrey, John. Harvard Journal of Law & Technology (2004), *La fin d'une expérience : comment a échoué la tentative de l'ICANN pour une démocratie de l'Internet*. <http://nrs.harvard.edu/urn-3:HUL.InstRepos:2643642>



Le graphique ci-dessus montre que la plupart des personnes interrogées (26 % des personnes extérieures à l'ICANN, et 35 % des personnes interrogées au sein des organisations de soutien et comités consultatifs, et 63 % des membres d'At-Large) considèrent que l'At-Large a plutôt bien réussi sa mission de faire participer des utilisateurs finaux. Toutefois, lorsque les chiffres sont regroupés il y a une division presque parfaite entre ceux qui ont tendance à être d'accord sur le fait que l'organisation n'a pas été efficace, et ceux qui pensent qu'elle l'a été.

Un grand nombre de personnes interrogées ont suggéré que le problème n'est pas vis à vis des ALSes, mais plutôt par rapport au fait que la hiérarchie At-Large elle-même est une barrière à la participation des utilisateurs finaux.

Vous trouverez ci-dessous quelques uns des commentaires les plus constructifs.

*« Il devrait y avoir plus de mécanismes simples pour que les gens participent directement à l'ALAC. Étonnamment, c'est plus facile pour une personne non affiliée de participer directement aux divers processus d'élaboration de politiques et périodes de consultation publique que ça l'est au sein de l'ALAC elle-même, à cause du besoin d'intermédiaires via les ALSes et RALO. » (Participant GNSO)*

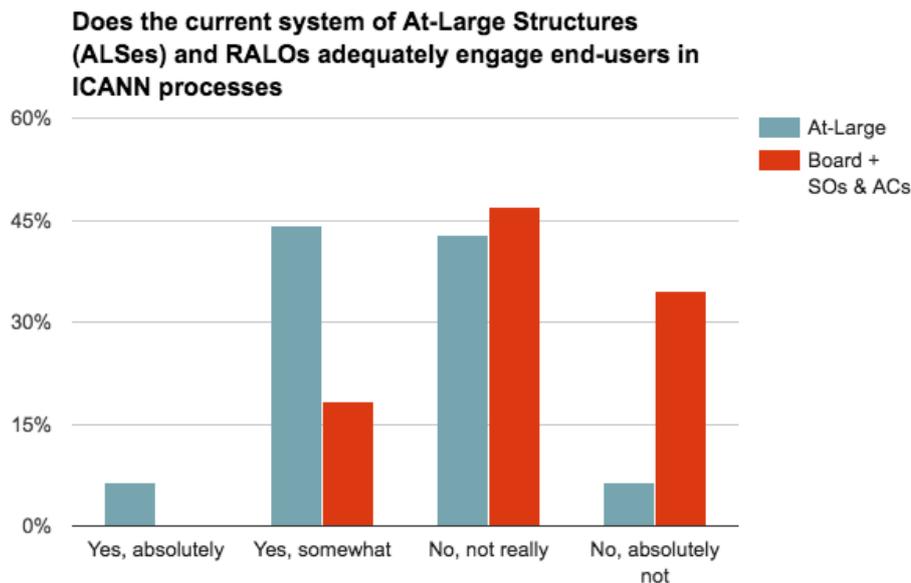
*« Tous les RALO ne permettent aux individus de participer directement. Je pense vraiment qu'une règle standard devrait être mise en place pour harmoniser les procédures RALO. » (Ancien membre de l'ALAC)*

*« La mission et la structure de l'ALAC doivent être reformulées pour permettre aux utilisateurs Internet d'être représentés de manière significative. [...] L'ALAC devrait être considéré comme un organe de coordination plutôt que comme une voix pour les utilisateurs Internet. Rien n'indique que les points de vue d'un petit nombre de personnes qui participent à l'ALAC représentent les opinions et les intérêts de l'ensemble des utilisateurs Internet du monde. » (Membre GNSO, région NA)*

### 10.1.3. Dirigeants / structure RALO

L'objectif des RALO n'est pas bien compris et les critères en neuf étapes pour devenir une ALS semblent être plus un obstacle qu'une simple formalité pour la participation. Évidemment, avec une structure hiérarchique si complexe, la communauté At-Large a vu une faible croissance et un niveau d'inactivité et de désengagement élevés ainsi que le surmenage des bénévoles.

Comme indiqué ci-dessus, le système actuel des RALO fait l'objet d'importantes critiques de nombreuses catégories de l'At-Large et du système de l'ICANN en général, et il est souvent décrit comme « cassé », « avec un besoin de réforme profond », ou une « construction artificielle inadaptée à l'objectif ».



Les réviseurs ont souvent entendu les opinions ci-dessus provenant de l'At-Large et de la communauté de l'ICANN au sens large :

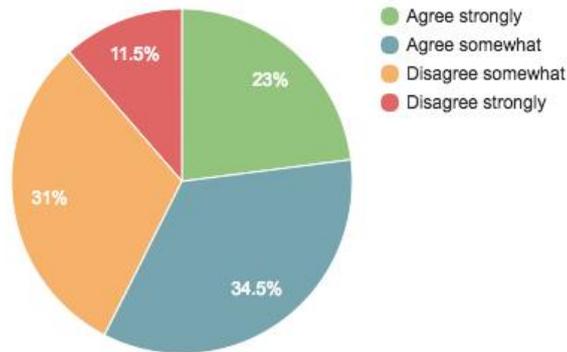
*« L'accent est trop mis sur les RALO en tant que gardiennes descendantes et pas en tant que communauté At-Large ascendante. Les RALO sont politisées pour que certaines parties aient « leurs » personnes choisies aux postes de dirigeants de l'ALAC et bloquent les personnes qui ne sont pas dans leur partie politique ce qui entraîne un sentiment de privation de droits. Les dirigeants RALO ont donc tendance à travailler/promouvoir leurs « personnes » et à ne pas échanger avec les personnes qui ne les intéressent pas. Les RALO ne font pas la promotion des groupes de travail At-Large donc la participation des personnes à ces groupes de travail n'est pas reconnue ou soulignée, c'est donc un facteur de démotivation des bénévoles à donner de leur temps et de leur énergie alors qu'ils ne sont pas reconnus au sein de la RALO. » (Participant At-Large)*

*« Sur le plan opérationnel, chaque RALO semble être dans son propre univers et fonctionne différemment. Avec une communication plus efficace et plus importante envers les dirigeants fonctionnant comme des autocrates alors que personne ne s'occupe vraiment de ce qu'ils font. Chacun a besoin de sa propre forme d'amélioration adaptée à sa propre situation. (Dirigeant At-Large)*

*« Les RALO devraient être dissoutes. Elles n'ont aucune utilité et découragent la participation des utilisateurs individuels... La structure byzantine actuelle de l'ALAC n'est pas propice à une représentation efficace des utilisateurs Internet au sein de l'ICANN. Elles devraient être remplacées par un modèle simple avec moins de représentants autoproclamés des utilisateurs. » (Membre de la GNSO)*

Alors que 25 % des personnes interrogées de l'At-Large sont d'accord sur le fait que la direction RALO est « efficace dans l'organisation des activités ALS au niveau régional », les résultats de l'enquête montrent que 42 % sont soit « relativement » pas d'accord ou « pas du tout » d'accord sur le fait que la direction RALO est efficace dans la réalisation de sa mission.

**RALO leadership is effective in organising ALS activity at a regional level.**

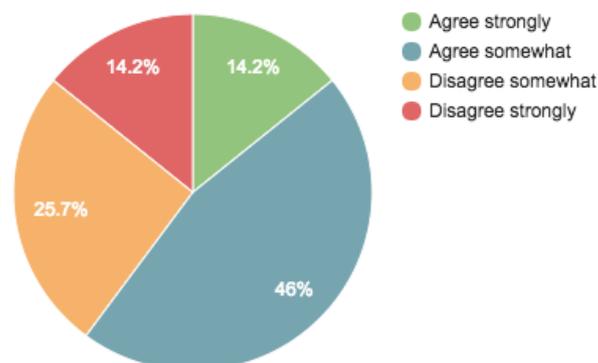


De la même manière, seulement 23 % des personnes interrogées de l'At-Large conviennent tout à fait que les RALO sont gérées de manière responsable et transparente, alors que 34,5 % sont assez d'accord, et 31 % plutôt pas d'accord et 11,5 % ne sont pas du tout d'accord avec l'idée selon laquelle les RALO fonctionnent de manière responsable et transparente.

Chaque RALO a sa propre histoire, son mode de fonctionnement et des membres qui créent une dynamique unique. À partir des recherches et des discussions lors des entretiens, il ne semble pas y avoir de mécanisme de responsabilité standard pour les RALO hormis les élections.

Sur la question centrale relative à l'efficacité des RALO dans la réalisation de leur mission principale, seulement 14 % de l'ensemble des personnes interrogées sont tout à fait d'accord sur le fait qu'au niveau régional les RALO coordonnent bien les contributions des utilisateurs finaux au sein des processus de l'ICANN, alors que le même pourcentage de personnes pense le contraire. Presque 50 % des personnes interrogées sont « plutôt d'accord » sur le fait que les RALO sont efficaces dans la coordination des contributions des utilisateurs finaux.

**At the regional level the RALOs effectively coordinate end-user input into ICANN processes**



Ces chiffres renforcent les opinions tirées des entretiens selon lesquelles les multiples niveaux de hiérarchie au sein de l'At-Large servent de barrières intermédiaires à une participation plus efficace des utilisateurs finaux.

En matière d'efficacité dans l'élaboration des politiques actuelle, seulement 24 % des personnes interrogées sont tout à fait d'accord lorsqu'il leur est demandé ; « Est-ce qu'il y a des moyens adéquats mis en place pour que les RALO collaborent avec l'ALAC dans l'élaboration de conseils

politiques ? »

Nous avons vu cela lors de plusieurs réunions ICANN, où le temps passé à discuter des contributions politiques semble minime par rapport au temps passé sur les questions administratives internes. C'est l'axe principal de nos recommandations et le nouveau modèle de travail suggéré.

Les suggestions d'amélioration des RALO vont de les éliminer toutes à « mettre les bouchées doubles » sur la structure actuelle avec un effort plus important vis à vis de l'implication, l'engagement et la participation sur le terrain, ce qui pourrait vouloir dire une dépense de ressources importante pour l'ICANN. Bien qu'éliminer les RALO est une idée intéressante, elle requière d'importants changements des statuts constitutifs et fait courir le risque de perte de la diversité régionale au sein de l'At-Large et nous ne sommes pas pour une telle option.

Cependant, l'alternative intéressante serait de renforcer la fonction de sensibilisation des RALO pour créer un léger mécanisme transmettant des informations soigneusement choisies concernant le travail de l'ICANN à un public d'utilisateurs finaux. Un tel mécanisme pourrait également faire passer les utilisateurs finaux intéressés dans un processus politique non relié à l'At-Large au sein de l'ICANN. Ce type de changement a été mentionné par un certain nombre de commentateurs lors des réponses au long formulaire de sondage et fait partie de l'EMM proposé.

## 10.2. Structures At-Large (ALSes)

La communauté At-Large se compose actuellement de 211 structures At-Large réparties plus ou moins uniformément autour du monde. Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, la distribution des ALSes au sein des pays qui composent les régions mondiales va de 35 % en Europe (qui compte 51 pays et territoires) à 100 % en Amérique du nord (qui compte 3 pays). Cette représentation ne prend pas en compte le nombre de membres des ALSes, qui varie considérablement.

**Table 8. ALSes PAR REGIONS DU MONDE**

	ALSes	Pays	Nombre de pays dans la région	Couverture régionale (%) - au moins 1 ALS par pays
Afrique	45	27	54	50%
Asie-Pacifique	46	26	50	52%
Europe	38	18	51	35%
Amérique latine et Caraïbes	53	21	35	60%
Amérique du Nord	29	3	3	100%
Total	211			

Ces dernières années, d'importantes ressources et beaucoup de temps bénévole ont été utilisés dans les activités de « sensibilisation et de participation » pour augmenter la base de membres de l'At-Large. Il semblerait cependant que l'accent ait été mis sur la quantité plutôt que sur la qualité des contributions ALS, en travaillant avec un objectif d'une ALS par pays. Cela a donné lieu à une augmentation des adhésions (211 en décembre 2016). Toutefois, comme l'a montré un récent audit NARALO et notre propre enquête, une grande partie de ces ALS est inactive.

### 10.2.1. Membres ALS : recensement de l'ITEMS

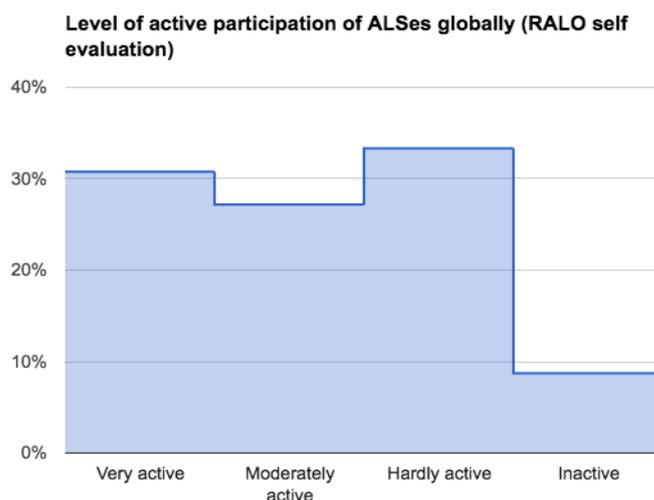
Dans le cadre de notre révision nous avons réalisé notre propre recensement de la communauté At-Large afin d'avoir une meilleure compréhension des membres d'At-Large, notamment en ce qui concerne :

- le nombre total de membres

- le nombre d'ALSes actives dans chaque région
- le nombre d'ALSes dans chaque région qui sont des chapitres de l'ISOC

Des listes d'ALSes de chaque région ont été envoyées aux dirigeants des cinq RALO qui ont été chargés de donner des détails concernant le type d'organisation d'ALSes (chapitre de l'ISOC, associations d'utilisateurs Internet, associations de consommateurs, clubs informatique, secteur académique, etc.) et d'auto-évaluer le niveau de participation active de leurs membres.

Ce recensement ne se veut pas scientifique mais les résultats, comme indiqués dans le tableau ci-dessous, suggère qu'une importante partie des ALSes (environ 45 %) est soit à peine active ou complètement inactive.

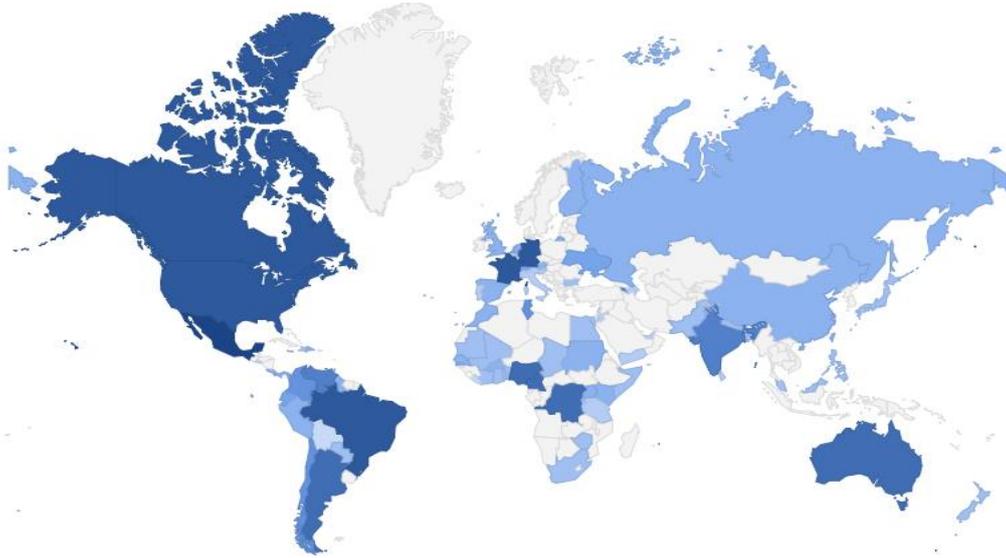


**Source :** ITEMS International à partir des auto-évaluations RALO (novembre 2016)

La carte suivante est basée sur les données collectées. C'est une représentation partielle de la réalité de la participation ALS dans le monde étant donné qu'elle se base sur les évaluations réalisées par les dirigeants RALO eux-mêmes et qu'elles peuvent avoir des interprétations différentes des critères d'évaluation des niveaux de participation. Cela représente aussi uniquement les niveaux de participation active dans les activités de l'At-Large (participation à des conférences, etc.) et pas d'autres formes de participation sur le terrain avec les utilisateurs finaux.

Pour créer la carte, chaque ALS a reçu un score entre 0 et 3 correspondant à son niveau de participation active dans les processus de l'At-Large. Le nombre des ALSes a ensuite été additionné dans chaque pays et un score total a été utilisé pour créer un ton plus clair ou plus foncé. En conséquence, la carte prend en compte la fréquence de participation mais ne tient pas compte de la qualité de la participation et est donc uniquement indicative.

Les nuances de bleu les plus foncées montrent les niveaux les plus élevés d'activité ALS dans ce pays ou ce territoire. Les territoires en gris pâle n'ont aucune activité ALS.



**Source** : Recensement ITEMS International (2016) à partir des contributions des RALO.

### 10.2.2. Critères d'adhésion à l'At-Large, une barrière à la participation ?

Actuellement, la communauté At-Large est structurée de telle manière que certaines activités, principalement celles en lien avec le conseil politique, demandent un statut de membre officiel, alors que d'autres, principalement celles liées à la sensibilisation ou à l'organisation, ne le demandent pas.

#### Policy Advice Development

Through At-Large, average Internet users have a voice to influence the evolution of the critical logistical infrastructure layer of the Internet. To do so, [At-Large Advisory Committee \(ALAC\)](#) publicizes, analyzes, and advises on proposed ICANN policies and decisions that reflect the views and needs of individual users at regional and global levels.

Typically, [At-Large membership](#) is required to develop policy advice. Once joined, you are empowered to draft position statements on behalf of the ALAC, comment on draft statements, and engage in policy-focused activities.

#### Organization Building

As ICANN manages the coordination of Internet identifiers and its policy topics are quite technical and niche, At-Large plays an important role in making sure that individual Internet users keep in touch with ICANN's core mission, contribute to policy development, and provide sustainable flow of new blood into the multistakeholder model.

To achieve this goal, At-Large carries out **activities, events, and meetings** that focus on outreach and engagement, capacity building, and operational needs. **At-Large membership is not required** to participate.

**Source** : Site Web de l'At-Large, janvier 2017

En conséquence, pour pouvoir s'impliquer dans les activités de sensibilisation la procédure est assez simple et tout le monde peut participer selon les mêmes conditions. Mais la participation réelle dans le travail de conseil politique est bien plus complexe. Pour cela il faut être membre d'une structure At-Large accréditée qui, à travers le monde, peut avoir différents critères d'adhésion.

Autrement, si un membre potentiel n'a pas accès à une ALS dans son pays ou sa région, ou qu'il ne souhaite pas rejoindre une ALS existante, il peut demander à créer sa propre ALS. Toutefois, cela demande un processus d'accréditation en 9 étapes<sup>10</sup> :

1. Formulaire de dépôt de candidature en ligne, avec une documentation supplémentaire pertinente.
2. Diligence raisonnable menée par le personnel de l'ICANN (références, entretiens, viabilité financière, etc).
3. La RALO doit examiner les candidatures.
4. Le secrétariat régional doit donner à l'ALAC son point de vue sur les candidatures.

<sup>10</sup> à partir du site Web de l'At-Large : comment obtenir l'accréditation pour devenir une ALS.  
<https://atlarge.icann.org/get-involved/about-als>

5. L'ALAC doit décider si elle vote ou pas sur les candidatures en utilisant 2 mécanismes de vote possibles.
6. Vote organisé dans le cadre de l'étape 5. Les décisions d'accréditation d'une ALS sont soumises à réexamen, comme prévu au chapitre IV, article 2 des statuts constitutifs de l'ICANN. Prévenir les candidats.
7. Les décisions de révocation d'une ALS doivent obtenir 2/3 de la majorité de l'ALAC.
8. Des conseils et un soutien informels doivent être apportés aux organisations cherchant à obtenir une accréditation de façon continue.
9. Le personnel de l'ICANN doit garantir que le processus d'accréditation, ou de refus, d'une ALS ne doit pas prendre plus de 90 jours.

Dans le cadre de cette révision, nous avons identifié la complexité des critères de participation au travail de conseil politique de l'At-Large comme étant une barrière importante. Le découragement des éventuels nouveaux venus est, à notre avis, lié au processus d'accréditation si long et si compliqué. Avec tant de niveaux de validation, il est susceptible d'être récupéré par les dirigeants RALO ou d'autres décideurs au sein de l'At-Large.

Nous avons constaté que trois des cinq RALO autorisent un certain type de membre individuel mais seulement en regroupant les utilisateurs finaux individuels pour former une ALS<sup>11</sup>. Toutefois, le regroupement d'utilisateurs finaux individuels peut varier significativement d'une région à une autre et cela ne peut vouloir dire une augmentation de la participation directe. Cette opinion a été renforcée pendant la séance à Hyderabad lorsqu'un membre de l'une de ces entités d'utilisateurs finaux individuels a affirmé qu'il était bien en peine de connaître les opportunités disponibles en tant que membre.

Les réviseurs sont d'avis que les barrières à une adhésion réelle de l'At-Large devraient être réduites à un strict minimum pour stimuler les nouveaux venus. L'adhésion devrait être rapide et simple, et tous les membres devraient pouvoir s'impliquer selon les mêmes conditions. C'est dans ce but que nous avons développé l'EMM pour faciliter l'adhésion, faire disparaître les intermédiaires, et donner plus de pouvoirs aux utilisateurs finaux.

### **10.3. Équipe dirigeante de l'At-Large (ALT)**

Au début de la rédaction de ce rapport, nous avons réservé notre jugement concernant le bien-fondé de l'équipe dirigeante de l'At-Large. Nous reconnaissons le désir d'avoir un groupe décisionnel souple et de haut niveau, mais est-ce que cela n'ébranle pas la philosophie ascendante de l'At-Large ? Nous avons reçu de vives réactions du RWG sur cette question, mais la plupart provenait de membres de l'ALT existante.

L'équipe dirigeante de l'At-Large est un groupe ad hoc (non agréé par les statuts constitutifs). Bien que nous reconnaissons la tendance naturelle à vouloir créer de petites équipes exécutives au sein d'une structure plus grande, nous n'avons pas été convaincu qu'un tel groupe élite serait compatible avec les valeurs fondamentales d'une approche décisionnelle ascendante.

C'est un équilibre à trouver entre le bon travail et l'engagement de quelques personnes expérimentées face au besoin de garantir un flux régulier de nouvelles idées et de nouveaux jeunes qui peuvent tout à fait représenter les opinions de la génération actuelle d'utilisateurs finaux.

Nos recommandations visent à encourager ceci, mais nous sommes conscients des risques de perte des plus expérimentés. D'où notre recommandation de l'EMM pour créer un « Conseil des aînés » afin de maintenir le rôle de certains opérateurs expérimentés et apporter une source de mentors précieuse et assurer la continuité du processus.

---

<sup>11</sup> Ces associations d'utilisateurs finaux permettent aux membres de participer à des activités régulières de l'At-Large mais empêchent leur émancipation. Pendant les élections, chaque association d'utilisateurs finaux (ALS) a seulement un vote.

**Recommandation # 4 (nouvelle) :** L'ALT devrait être dissoute et ses pouvoirs en matière de prise de décisions totalement restitués à l'ALAC.

////////////////////////////////////

**Réponse aux commentaires publics**

Rec. # 4 : Nouvelle recommandation / Pas de commentaire public

**10.4. Le rôle de l'ISOC auprès de l'At-Large**

Les réviseurs ont cherché à comprendre la nature de la relation qui existe entre la communauté At-Large et l'ISOC, puisqu'une grande partie des membres ALS (1/3 au total) est composée de chapitres de l'ISOC. Le tableau 9 ci-dessous résume le nombre de membres et le niveau de participation active des chapitres de l'ISOC dans chaque région du monde et révèle que les chapitres de l'ISOC sont composés à 17 % (LACRALO), 11 % (EURALO), 31 % (NARALO), 44 % (AFRALO), et 46 % (APRALO) sur le total des membres ALS.

**Table 9. NOMBRE DE CHAPITRES DE L'ISOC DANS LES CINQ REGIONS DU MONDE**

RALO	Total de membres ALS	Proportion de chapitres de l'ISOC	Proportion de membres de l'ISOC qui sont « très » ou « plutôt » actifs au sein de l'At-Large
AFRALO	45	20 (44 %)	13/20 (65 %)
APRALO	46	21 (46%)	12/21 (57%)
EURALO	38	11 (29%)	4/11 (36%)
LACRALO	53	9 (17%)	6/9 (66%)
NARALO	29	9 (31%)	7/9 (77%)
Total de l'At-Large	211	70 (33%)	42/67 (63%)

Cette impression de position dominante des chapitres de l'ISOC au sein des membres d'At-Large a été renforcée par les résultats de notre enquête où environ 50 % des personnes interrogées qui s'identifient elles-mêmes comme appartenant à l'At-Large ont également indiqué qu'elles étaient des représentantes d'un chapitre de l'ISOC. 70 % ont indiqué être président élu de leur chapitre et 30 % ont indiqué être des membres.

#### 10.4.1. L'At-Large et l'ISOC : des objectifs communs ?

L'histoire de l'At-Large et la manière dont les chapitres de l'ISOC représentent désormais une telle proportion de la communauté At-Large mondiale sont bien documentées. L'ICANN et l'Internet Society (ISOC) partagent de nombreux objectifs comme le fait d'atteindre les utilisateurs finaux dans le monde et les faire participer aux processus de politiques et standards. Il semble donc naturel que les chapitres de l'ISOC soient impliqués dans l'At-Large<sup>12</sup>. Toutefois, les chapitres de l'ISOC ont globalement des intérêts divers et tous ne sont pas alliés avec la mission de l'ICANN. En 2009, la direction de l'ISOC a conclu que ce serait à chaque chapitre individuel de décider s'il souhaite devenir une structure At-Large. En conséquence, aujourd'hui, les chapitres de l'ISOC postulent auprès de l'At-Large, comme toute autre entité, pour devenir membre. Le processus d'accréditation est plus simple et plus rapide puisqu'ils ont déjà les informations d'identification et partagent un objectif commun avec l'ICANN, celui de « l'Internet pour tous ».

#### 10.4.2. La contribution de l'ISOC auprès de l'At-Large

Les raisons d'une collaboration entre l'At-Large et l'ISOC semblent évidentes étant donné le chevauchement partiel de leurs missions respectives et l'objectif partagé face aux intérêts des

<sup>12</sup> Bien que la communauté At-Large soit composée d'un grand nombre de chapitres de l'ISOC, il est évident que beaucoup des chapitres à travers le monde ont décidé de ne pas devenir une ALS car leurs activités ne sont pas correctement reflétées par l'At-Large. Il peut y avoir plusieurs raisons à cela, notamment le fait que l'ISOC ait une mission plus vaste que les identificateurs de noms de domaine et que d'adhérer à l'At-Large en tant qu'ALS peut être considéré comme une fuite des ressources de chapitres pour une petite partie de la gouvernance de l'Internet. Nous avons entendu de la part des représentants de l'ISOC que beaucoup de chapitres préfèrent ne pas postuler pour devenir une ALS à cause de la fuite de leurs ressources. Beaucoup considèrent que les questions des noms de domaine sont secondaires par rapport à d'autres questions comme la neutralité du Net, la connectivité, le renforcement des capacités, etc.

utilisateurs finaux.

Pourtant, en dépit de l'apparente possibilité d'un bénéfice mutuel en matière de sensibilisation et de participation, nos conclusions montrent que la contribution des chapitres de l'ISOC (en tant qu'ALSes) auprès de la communauté At-Large a été décevante, notamment en ce qui concerne le nombre de personnes actives dans les processus de conseil politique, augmentant la prise de conscience mondiale concernant l'At-Large, ainsi que les opportunités de participation des utilisateurs finaux.

L'impact a été moins important que ce qui aurait pu être attendu d'une organisation mondiale de 80 000 membres, 113 chapitres à travers le monde et une mission visant à « assurer un leadership dans les standards, l'éducation, l'accès et la politique liés à Internet ». La présence mondiale de l'ISOC et la participation active des membres de l'ISOC à ces questions ne se sont pas traduites par une base de membres vraiment active pour l'At-Large.

Bien qu'il soit positif de noter que 63 % des chapitres de l'ISOC qui composent la base de membres d'At-Large actuelle sont « très » ou « plutôt » actifs dans les activités de l'At-Large, cela signifie que les 37 % restants sont soit « rarement » ou « jamais » actifs.

Nous avons noté les efforts actuels de certaines RALO pour révoquer certaines ALSes peu efficaces, dont les chapitres de l'ISOC et voir que c'est une façon positive d'encourager la participation. La récente expérience au sein de NARALO suggère qu'un audit des membres actifs pourrait réduire les chiffres affichés de 25 % voire plus. Le « nombre » plutôt que la « qualité » est une approche qui n'a clairement pas permis d'atteindre l'objectif général visant à faire passer les points de vue des utilisateurs finaux au sein du système de l'ICANN.

Bien que les cadres supérieurs de l'ISOC participent régulièrement aux réunions de l'ICANN il est surprenant de ne pas voir plus d'opportunités créées pour pouvoir s'impliquer dans la planification stratégique entre l'At-Large et l'ISOC.

#### 10.4.3. Les opportunités d'activités communes de sensibilisation et de participation

Les réviseurs ont suivi un certain nombre d'activités de « sensibilisation et de participation » organisées par l'ISOC dont la séance « intercommunautaire » interactive mondiale diffusée sur le Web et organisée le 21 septembre 2016. Ce type d'événement mondial, utilisant les technologies de pointe de diffusion sur le Web aurait été l'occasion idéale pour l'At-Large de s'adresser à un public mondial et d'impliquer de nouveaux membres.

////////////////////////////////////  
**Recommandation # 5** : L'At-Large devrait redoubler ses efforts pour participer aux réunions entre les cadres supérieurs de l'ICANN, l'ISOC et d'autres organisations I\*, afin de développer une approche stratégique commune pour la sensibilisation coopérative.  
 //////////////////////////////////////

#### Rec.#5 : Réponse aux commentaires publics

Il existe un soutien communautaire fort et général pour cette recommandation. Les principales objections viennent de la propriété intellectuelle de la GNSO (IP) et des unités constitutives des utilisateurs commerciaux (BC) qui ne sont pas en faveur d'une coopération renforcée avec les autres organismes mondiaux de gouvernance de l'Internet. Toutefois, nous pensons que comme les intérêts des utilisateurs finaux sont représentés par le biais du comité consultatif de l'ICANN,

la communauté At-Large a tout intérêt (et l'organisation de l'ICANN dans son ensemble) qu'une telle collaboration soit poursuivie et renforcée. À travers une telle collaboration, l'At-Large sera en mesure de bénéficier de l'effet des synergies et sera en mesure de maximiser les impacts en matière de sensibilisation et de participation faisant partie de sa mission principale.

## 10.5. Sièges de l'At-Large au Conseil d'administration de l'ICANN

Les réviseurs ont examiné le rôle joué par le membre nommé de l'At-Large au Conseil d'administration de l'ICANN (siège 15), la relation et la responsabilité du Conseil d'administration de l'At-Large face à la communauté At-Large dans son ensemble, et le processus par lequel le Conseil d'administration de l'At-Large est élu.

### 10.5.1. Responsabilités du membre nommé de l'At-Large au Conseil d'administration

Les statuts constitutifs de l'ICANN stipulent que le membre nommé de l'At-Large au Conseil d'administration doit principalement agir dans l'intérêt de l'organisation de l'ICANN, pas dans l'intérêt des utilisateurs Internet finaux.

*Les administrateurs ont le devoir d'agir dans ce qu'ils estiment raisonnablement être le meilleur intérêt de l'ICANN, et non pas en tant que représentants de l'entité qui les a élu, de leurs employeurs ou de toute autre organisation ou unité constitutive.*

On nous a rappelé à diverses occasions que les obligations du membre du Conseil d'administration actuel sont en priorité données à l'organisation de l'ICANN.

### 10.5.2. Nomination de l'administrateur de l'At-Large au Conseil d'administration

Pendant le processus de révision, les réviseurs ont pu examiner le processus de nomination, l'élection et l'éventuel nomination du nouvel administrateur At-Large au Conseil d'administration. Cela fait suite à l'annonce, à la fin de la réunion de l'ICANN 57 à Hyderabad, selon laquelle l'administrateur At-Large siégeant au Conseil d'administration ne chercherait pas à être nommé de nouveau.<sup>13</sup>

Le processus d'élection d'un nouvel administrateur a été annoncé en octobre 2016, même si nous savons que le processus a officiellement commencé un mois plus tôt avec la présentation des deux organes de contrôle internes nommés, le Comité chargé du processus de sélection d'un membre du Conseil d'administration (BMSPC) et le Comité chargé de l'évaluation des candidats au Conseil d'administration (BCEC)<sup>14</sup>. Ce fut la première étape d'un processus électoral qui semble être excessivement complexe et dominé par la direction de l'At-Large.

Selon les documents de l'At-Large disponibles en ligne, le

		RALO	ALAC	BCEC	BMSPC	Electorate
Humberto Carrasco						
Tijani Ben Jemaa						
Maureen Hilyard						
Seun Ojedeji						
Olivier Crépin Leblond						
Aziz Hillali						
Gienn McKnight						
Harold Arcos						
Sebastian Bachollet						
Garth Bruen						
Wafa Dahmani Zaa'ouri						
Bastiaan Goslings						
Kaali Kan						
Andrei Kolesnikov						
Holly Raiche						
Javier Rua-Jovet						
Alberto Soto						
Satish Babu						
Evan Leibovitch						
Fatima Cambrero						
Yrjo Lansipurro						
Julie Hammer						
Cheryl Langdon-Orr						
Eduardo Diaz						
Mohammed El Bashir						
Dave Kissoondoyal						
Wolf Ludwig						
Anupam Agrawal						
Gunela Astbrink						
Louis Houle						
Jordi Iparraguirre						
Murray McKercher						
Carlos Raul Gutierrez						
Vanda Scartezini						
Fatimata Seye Sylla						
Maritza Agüero						
Ali AlMeshal						
Dev Annand Teelucksingh						
Gordon Chilcott						
Sylvia Herlein Leite						
John Laprise						
Oksana Prykhodko						
Shreedeeep Rayamahij						
Baudouin Schombe						
Alan Greenberg						
Leon Sanchez						

<sup>13</sup> Annonce de Rinalia Abdul Rahim à la communauté At-Large 17 novembre 2016, [lists.icann.org/pipermail/euro-discuss\\_atlarge-lists.icann.org/2016-November](https://lists.icann.org/pipermail/euro-discuss_atlarge-lists.icann.org/2016-November)

<sup>14</sup> <https://atlarge.icann.org/news/announcement-885-2016-10-10-en>

BMSPC supervise le processus de sélection de l'administrateur du Conseil d'administration représentant la communauté At-Large, depuis l'établissement du calendrier jusqu'à l'élection qui met fin au processus. Le BCEC a pour mission d'établir les critères et les attentes pour l'élection d'un candidat, ainsi que d'identifier, réunir et évaluer la liste initiale des candidats au poste d'administrateur.

Nous constatons que le BMSPC composé de 16 membres et le BCEC composé de 16 membres sont largement composés de membres de la direction de l'At-Large.

Le tableau ci-dessus indique que :

- Le BCEC était composé de trois membres de l'ALAC et de cinq dirigeants RALO.
- Le BMSPC était également composé de trois membres de l'ALAC et de cinq dirigeants RALO.

Nous constatons également que, selon le règlement intérieur de l'At-Large (article 19.10), « l'électorat pour la sélection finale sera composé des quinze membres de l'ALAC plus les cinq présidents RALO. »

Cela donne l'impression troublante d'un processus électoral où l'électorat est uniquement composé de personnes avec des postes au sein de la direction de l'At-Large, y compris des membres des organismes chargés de définir les règles, et de donner des mécanismes de supervision indépendants pour les élections.

On nous a dit, lors de discussions avec la direction de l'At-Large, que le processus électoral actuel pour la nomination de l'administrateur du Conseil d'administration avait été soigneusement développé « en suivant un processus de consultation ascendant ».

Nous n'avons pas pu vérifier ceci. Toutefois, même si c'était le cas, nous ne pensons pas qu'un tel système électoral avec un tel chevauchement visible entre l'électorat et les membres des organismes chargés de la surveillance et du contrôle du bon déroulement des élections, puisse être totalement neutre et servir les meilleurs intérêts de la communauté de l'At-Large.

Pour cette raison, nous pensons que la communauté At-Large pourrait bénéficier de l'adoption d'un mécanisme électoral beaucoup plus simple et transparent, conduisant à la nomination d'un administrateur du Conseil d'administration avec une responsabilité renforcée vis à vis de la communauté des utilisateurs Internet finaux.

### 10.5.3. Mécanismes alternatifs pour la nomination de l'administrateur de l'At-Large au Conseil d'administration

Nous pensons que la communauté At-Large pourrait bénéficier de l'adoption d'un système électoral plus simple et plus représentatif dans lequel les utilisateurs finaux sont autorisés à voter (ceux qui sont reconnus comme ayant été actifs dans les activités de conseil politique ou les activités de sensibilisation et de participation). Dans cette partie nous proposons deux modèles alternatifs pour la nomination des administrateurs de l'At-Large au Conseil d'administration.

Les deux impliquent une sélection aléatoire<sup>15</sup> que nous considérons comme étant un moyen efficace pour garantir que :

- Les candidats possédant les qualifications appropriées (suivant les lignes directrices de

---

<sup>15</sup> La sélection aléatoire ou « tirage au sort » est un mécanisme de nomination aléatoire de responsables politiques qui trouve son origine dans l'ancienne tradition démocratique athénienne. L'utilisation du tirage au sort était considéré comme une caractéristique principale de la vraie **démocratie**. Les principes du tirage au sort sont utilisés dans de nombreuses administrations politiques, et organisations multilatérales, y compris dans l'écosystème de gouvernance de l'Internet (p.ex. l'IETF).

l'ICANN pour l'admissibilité au Conseil d'administration) ont tous la même chance d'être nommés à un siège du Conseil d'administration.

- Nous luttons efficacement contre les tentatives par des groupes d'intérêts nationaux, commerciaux ou autres, de jouer sur les élections ou d'avoir une influence injustifiée sur celles-ci.

### **Option 1 : Élection par un électorat de l'At-Large choisi au hasard**

Dans ce modèle, l'ALAC est chargée de superviser tout le processus électoral, supprimant donc le besoin de BCEC et BMSPC. Tout membre de l'ALAC qui souhaite postuler à un poste au Conseil d'administration doit se récuser de toute décision concernant l'élection.

Les candidats au poste d'administrateur au Conseil d'administration peuvent se présenter eux-mêmes ou être nommés de la même manière qu'aujourd'hui, c'est-à-dire en utilisant la manifestation d'intérêt existante ainsi que toute autre documentation publiée pour les nominations.

Le NomCom de l'ICANN est chargé de rédiger une liste de candidats qualifiés conforme à l'article 7.3 des statuts constitutifs (*Critères pour la nomination des administrateurs*)<sup>16</sup>.

Une élection est organisée avec un électorat composé de membres de l'ALAC + un nombre fixe de membres d'At-Large ayant droit de vote et provenant de chacune des régions (p.ex. 20 votes par région) **choisis au hasard**. Le nombre d'électeurs serait de 115 contre 15 aujourd'hui. Celui qui obtient le plus de votes sur les 115 remporte l'élection.

### **Option 2 : Sélection aléatoire à partir d'une liste de candidats approuvés**

Dans ce modèle il n'y a pas d'élection. Le suffrage direct est remplacé par l'élection aléatoire de candidats au Conseil d'administration qui figurent sur la liste du NomCom.

Comme précédemment, le personnel est chargé de superviser le processus électoral, et les candidats peuvent se présenter eux-mêmes ou être nommés de la même manière qu'aujourd'hui.

De même, le NomCom de l'ICANN, en collaboration avec l'ALAC, est chargé de rédiger une liste de candidats qualifiés conforme à l'article 7.3 des statuts constitutifs (*Critères pour la nomination des administrateurs*)<sup>17</sup>.

La caractéristique principale de ce modèle est l'utilisation de la sélection aléatoire pour déterminer le gagnant de la nomination à un siège au Conseil d'administration. Le « gagnant » sera choisi au hasard dans la liste de candidats considérés par le NomCom comme étant suffisamment qualifiés pour le poste.

////////////////////////////////////  
**Recommandation # 6 : L'At-Large devrait adopter une procédure électorale plus simple et plus transparente pour le choix des membres At-Large au Conseil d'administration. Deux mécanismes alternatifs sont proposés (article 10.5.3) qui représenteraient une amélioration par rapport au processus actuel.**  
////////////////////////////////////

## **Rec.#6 : Réponse aux commentaires publics**

Il y a eu de vives réactions de la communauté At-Large concernant la recommandation initiale, en

<sup>16</sup> Article 7,3 des statuts constitutifs : <https://www.icann.org/resources/pages/governance/bylaws-en/#article7>

<sup>17</sup> Article 7,3 des statuts constitutifs : <https://www.icann.org/resources/pages/governance/bylaws-en/#article7>

particulier par rapport à l'utilisation d'une sélection aléatoire et des pouvoirs qui seraient confiés au NomCom. Toutefois, nous croyons fermement que l'At-Large pourrait tirer un grand profit d'un système électoral simplifié qui offre à tous les candidats dûment qualifiés et approuvés la même opportunité de nomination. Nous avons apporté des précisions à notre recommandation initiale et nous avons apporté des raisons supplémentaires dans le document, y compris deux mécanismes électoraux alternatifs.

#### 10.5.4. La question d'un deuxième siège At-Large au Conseil d'administration

Sans surprise, la question de la représentation de la communauté At-Large au Conseil d'administration est vraiment considérée de manière différente au sein de l'At-Large et des autres unités constitutives de l'ICANN. Ces différences d'opinion se résument comme suit :

### Ceux en faveur d'un administrateur At-Large supplémentaire au Conseil d'administration

La communauté At-Large représentant les intérêts de la communauté des utilisateurs d'Internet finaux, devrait au moins avoir le même droit de vote (2 sièges) au Conseil d'administration de l'ICANN que les principales unités constitutives des parties prenantes au sein de l'ICANN, la GNSO, la ccNSO et l'ASO. Actuellement, avec un seul siège ayant droit de vote au Conseil d'administration, la communauté At-Large n'est pas reconnue, au niveau du Conseil d'administration comme ayant les mêmes droits de représentation. La communauté est alors reléguée à la deuxième position par rapport aux autres unités constitutives, ce qui est à la fois injuste et non conforme à la mission de l'ICANN qui vise à être totalement responsable face aux utilisateurs finaux.

### Ceux contre l'idée d'un administrateur At-Large supplémentaire au Conseil d'administration

La communauté At-Large a déjà un pouvoir important, et suffisant, auprès du Conseil d'administration de l'ICANN avec un siège ayant droit de vote. C'est plus de droit de vote que les trois autres comités consultatifs (GAC, RSAC, SSAC) qui ont des sièges sans droit de vote. La création d'un siège supplémentaire donnerait à l'At-Large un avantage injuste au niveau des décisions du Conseil d'administration et cela ne passerait pas bien auprès de ces autres groupes de parties prenantes. De plus, la communauté At-Large exerce ses pouvoirs de différentes manières, notamment avec la nomination de 5 des 15 membres ayant droit de vote du NomCom.

Pendant la révision Westlake, il y a eu beaucoup de discussions concernant la création d'un siège au Conseil d'administration pour la communauté At-Large. À la fin, les réviseurs ont fait une recommandation allant contre la création d'un siège au Conseil d'administration ayant droit de vote, mais en demandant le maintien d'un agent de liaison sans droit de vote déjà en place à ce moment-là. Cependant, une révision du Boston Consulting Group sur le Conseil d'administration de l'ICANN<sup>18</sup> qui a été lancée quasi en même temps que la révision Westlake a fait une recommandation en faveur de la création d'un siège au Conseil d'administration avec tous les droits de vote pour la communauté At-Large. C'est cette recommandation qui a finalement été suivie et qui a entraîné la création du siège 15 au sein du Conseil d'administration de l'ICANN.

Nous n'avons pas été convaincus par le besoin d'un deuxième siège At-Large auprès du Conseil d'administration de l'ICANN et pour cela nous n'avons pas recommandé sa création.

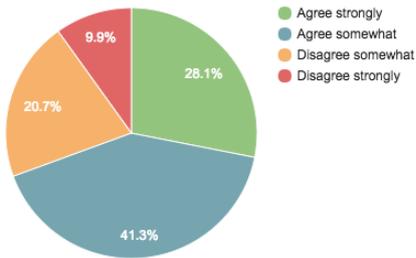
#### 10.5.5. Élections RALO

Un certain nombre d'opinions fermes ont été présentées concernant la durée du mandat des dirigeants RALO, toutefois, comme on le voit ci-dessous. Un grand nombre de personnes interrogées ont été tout à fait ou plutôt d'accord avec le fait que les mandats RALO devraient être limités.

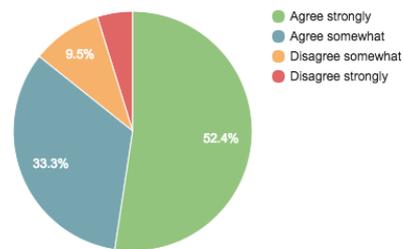
---

18 Boston Consulting Group (2008): Révision indépendante du Conseil d'administration de l'ICANN <https://www.icann.org/en/system/files/files/report-02nov08-en.pdf>

RALO elections are democratic and transparent



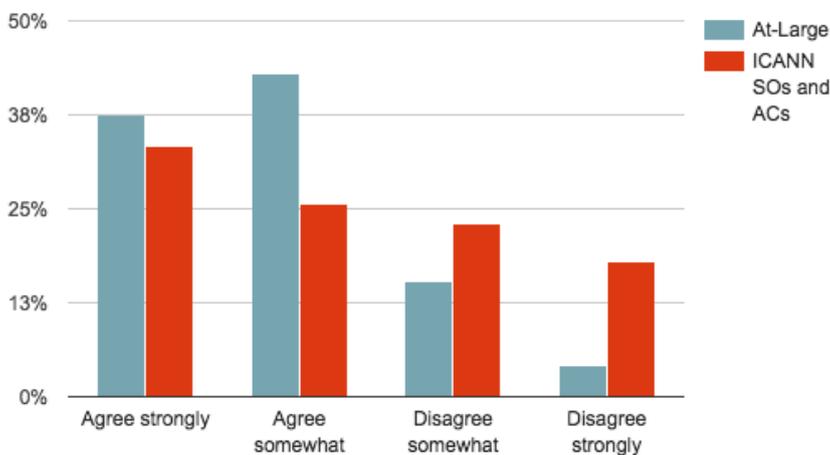
The number of terms that can be served in a RALO leadership position should be limited



### 10.5.6. Élections ALAC

Les élections des membres du comité ALAC sont surtout considérées comme démocratiques et transparentes, une grande majorité des personnes interrogées a répondu positivement à la question de la transparence des élections.

**At-Large large elections for positions on the ALAC are democratic and transparent**



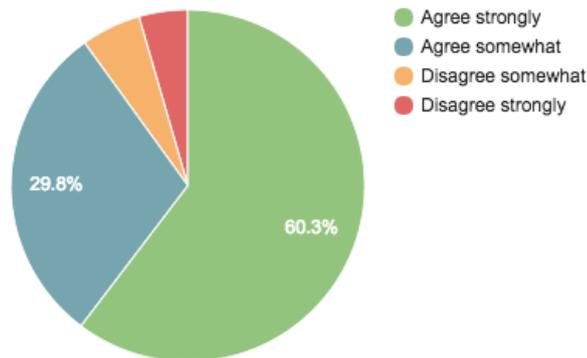
À cet égard, l'article 4 paragraphe b des statuts constitutifs de l'ICANN stipule que :

*L'ALAC est composé de (a) deux membres sélectionnés par chacune des organisations régionales At-Large (« RALO »), établies conformément aux dispositions du paragraphe [4\(g\) de cet article](#), et (ii) cinq membres sélectionnés par le comité de nomination. Les cinq membres sélectionnés par le comité de nomination doivent inclure un citoyen provenant d'un pays des cinq régions géographiques établies conformément à l' [article 5 du chapitre VI](#).*

### 10.5.7. La durée du mandat des membres du comité de l'ALAC

Un grand nombre des personnes interrogées (90 %) est d'accord à propos de la durée du mandat devant être mise en place pour les membres de l'ALAC, ce qui n'est pas surprenant considérant les nombreuses fois où nous avons entendu qu'il devait y avoir un meilleur roulement entre les dirigeants de l'At-Large.

**At-Large elections for positions on the ALAC should include term limits for all leadership positions**



Les mandats de l'ALAC actuels sont fixés de telle sorte que la moitié de l'ALAC a un nouveau siège tous les ans selon les statuts constitutifs de l'ICANN.

À cet égard, l'article 4 paragraphe c des statuts constitutifs de l'ICANN stipule que :

- le mandat du premier membre sélectionné par chacune des RALO commence à la clôture d'une assemblée annuelle de l'ICANN au cours d'une année paire.
- le mandat du deuxième membre sélectionné par chacune des RALO commence à la clôture d'une assemblée annuelle de l'ICANN au cours d'une année impaire.
- les mandats des trois membres sélectionnés par le comité de nomination commencent à la clôture d'une assemblée annuelle au cours d'une année impaire, et ceux des deux autres membres sélectionnés par le comité de nomination à la clôture d'une assemblée annuelle au cours d'une année paire.
- Le mandat ordinaire de chaque membre prendra fin à la clôture de la deuxième réunion annuelle de l'ICANN suivant le début dudit mandat.

## 10.6. Les méthodes de travail de l'At-Large

### 10.6.1. Les groupes de travail : une focalisation excessive sur les processus internes

Notre équipe de révision a souvent entendu que l'At-Large est trop focalisée sur les processus internes. Nous avons examiné le nombre de groupes de travail internes de l'At-Large actifs et nous avons remarqué qu'il y a beaucoup plus de groupes de travail axés sur les processus que de groupes de travail axés sur la politique.

Cette observation a été renforcée pendant les trois réunions de l'ICANN auxquelles nous avons assisté, où il était évident qu'une majorité des réunions de l'At-Large était axée sur les débats internes et les questions de procédures.

Le graphique suivant représente la répartition actuelle des groupes de travail de l'At-Large selon l'axe thématique : sensibilisation et participation, processus ou politique.

La même période est présentée dans le tableau ci-dessous.

**Table 10. LISTE DE GROUPES DE TRAVAIL ACTIFS DE L'AT-LARGE (JANVIER 2017)**

WG	Type	Internal / CC
Accessibility	Outreach & Engagement	Internal
ATLAS II Implementation	Outreach & Engagement	Internal
Capacity Building	Outreach & Engagement	Internal
Captioning Pilot Project	Outreach & Engagement	Internal
Euralo At-Large Structure Engagement	Outreach & Engagement	Internal
Finance and Budget	Outreach & Engagement	Internal
Outreach & Engagement	Outreach & Engagement	Internal
Outreach for more African Representation in ICNAN leadership positions	Outreach & Engagement	Internal
Social Media	Outreach & Engagement	Internal
Technology	Outreach & Engagement	Internal
ICANN Evolution	Policy	Internal
IDN Policy	Policy	Internal
LACRALO ccTLDs	Policy	Internal
New gTLDs	Policy	Internal
Public Interest	Policy	Internal
Registrations Issues	Policy	Internal
Technical Issues	Policy	Internal
ALAC Appointee Selection Committee	Process	Internal
ALS Criteria & Expectations	Process	Internal
APRALO Individual Members Review 2015	Process	Internal
APRALO Rules of Procedures Review	Process	Internal
At-large Review 2015 - 2019	Process	Internal
Board Candidate Evaluation Committee	Process	Internal
Board Member Selection Process Committee	Process	Internal
CROPP Review	Process	Internal
ICANN Academy	Process	Internal
LACRALO Governance	Process	Internal
Metrics	Process	Internal
New Meeting Strategy	Process	Internal
Review of EURALO Bylaws	Process	Internal
Website Revamp	Process	Internal

**Source** : Site Web de l'At-Large « Opportunités actuelles de bénévolat, janvier 2017 »

Il nous semble que ces groupes de travail internes demandent beaucoup de temps aux bénévoles alors qu'il pourrait être plus efficacement consacré au travail politique.

Comme nous ne sommes pas convaincus par le fait que le modèle de groupe de travail interne actuel soit un mécanisme efficace pour la participation des utilisateurs finaux aux processus d'élaboration de politiques de l'ICANN, nous recommandons le gel des créations de groupes de travail internes de l'At-Large.

Même si nous nous attendons à de vives réactions sur ce changement quant à la manière dont l'At-Large coordonne actuellement le temps des bénévoles, nous pensons vraiment que le *modèle associatif de membres habilités* va permettre une hausse du niveau de participation des membres de l'At-Large dans les groupes de travail de l'ICANN.

Il est supposé agir en tant que stimulus envers la communauté At-Large pour qu'elle recentre son attention sur sa mission principale, laissant toutes les autres activités de côté. Il doit également servir à rompre avec l'idée que la communauté « se maintient occupée » par la création de groupes de travail internes.

**Recommandation # 7 :** L'At-Large devrait arrêter les groupes de travail internes qui existent déjà, ils sont trop nombreux à se concentrer sur le processus, et ils détournent l'attention de l'At-Large de son véritable rôle de conseil en matière de politiques. Il faudrait should, dans le futur, éviter leur création. Si cela est absolument nécessaire, un tel groupe devrait être limité dans le temps, avoir une mission bien précise et être axé sur la politique, ou alors, son rôle devrait être assumé par des volontaires assistés par un personnel compétent.

#### **Rec.#7: Réponse aux commentaires publics**

Comme attendu, il y a eu de vives réactions de la communauté At-Large concernant notre proposition d'éliminer tous les groupes de travail internes de l'At-Large afin de concentrer le temps et les contributions de la communauté At-Large sur sa mission principale, c'est-à-dire, (i) la participation directe aux groupes de travail chargés de l'élaboration de politiques et (ii) diverses activités de sensibilisation et participation.

Dans les premières versions, nous recommandions une élimination pure et simple et une interdiction de créer de nouveaux groupes de travail internes. Notre logique était que trop de temps avait été consacré aux groupes internes, et que trop de ces groupes traitaient de questions de procédures ou de questions organisationnelles. Nous en sommes arrivés à la conclusion que les groupes de travail sont symptomatiques de la manière dont l'At-Large s'est beaucoup repliée sur elle-même au détriment de sa mission principale.

Toutefois, cela a été perçu par un certain nombre de commentateurs comme excessif, et pouvant entraîner la révocation d'un mécanisme interne organisationnel qui s'est montré utile selon les circonstances. Nous avons accepté les commentaires de la communauté sur cette question et nous avons admis qu'un petit nombre de groupes de travail internes (3 ou 4) avait peut-être eu une fonction utile au sein de la communauté.

En conséquence, nous avons reformulé cette recommandation de manière à laisser à la communauté la possibilité de maintenir un petit nombre de groupes de travail internes qui sont exclusivement axés sur les questions de politique actuelles au sein de l'ICANN. Nous soutenons notre recommandations initiale selon laquelle tous les groupes de procédure et/ou organisationnels devraient être dissous une fois pour toutes.

#### **10.6.2. Listes de diffusion des groupes de travail**

Les listes de diffusion sont massivement utilisées par l'At-Large comme principal moyen de communication entre les membres de la communauté At-Large dans son ensemble, les membres de l'ALAC, les RALO individuelles, les membres des groupes de travail et plusieurs groupes de discussions ad hoc.

Dans le cadre de cette révision nous avons signé plusieurs listes. Nous avons observé que plus de 100 listes ont été créées par la communauté, couvrant diverses questions et souscripteurs.

- 2 listes At-Large
- 2 listes ALAC

- 9 listes RALO (y compris des listes dans différentes langues)
- 19 listes de groupes de travail
- 34 listes ad hoc (la plupart inactives) qui sont créées pour des événements spécifiques

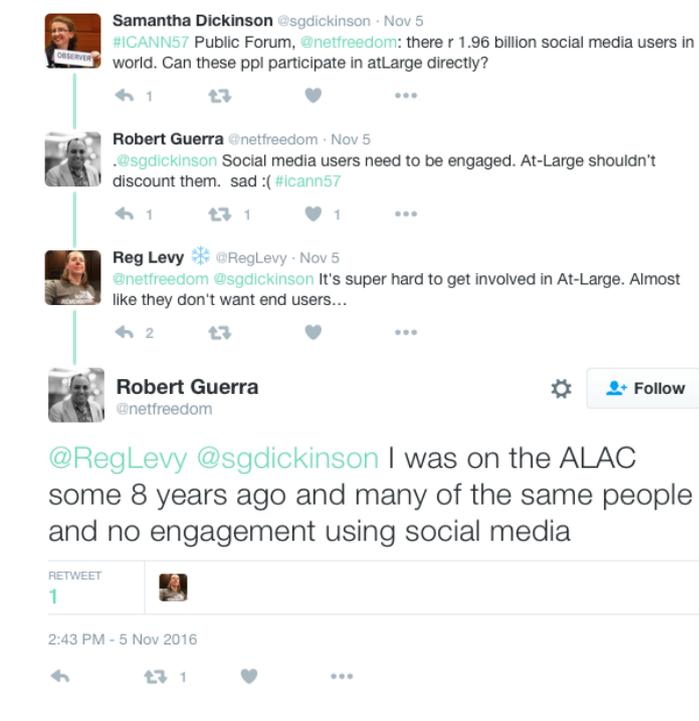
L'utilisation de listes de diffusion est une pratique standard pour beaucoup d'organisations techniques / politiques / créatrices de normes comme l'ICANN, et l'outil Mailman utilisé par l'At-Large (et le reste de la communauté de l'ICANN) est fiable et sûr.

Toutefois, pour beaucoup de gens au sein de l'At-Large, ce type de communication basée sur le courrier électronique est désuet et peut, dans certains cas, constituer une barrière à la participation.

Il y a beaucoup de gens au sein de l'At-Large qui sont en faveur de moyens de communication plus modernes comme les réseaux sociaux. Cette opinion a été résumée par un membre de l'At-Large :

*« On est en 2016 et toute la structure At-Large est encore dépendante des listes pour sa communication ». Ce ne peut être un mécanisme efficace pour aller de l'avant en tant que communauté. Nous avons besoin de moyens beaucoup plus efficaces d'établir des listes de renseignements de la communauté des utilisateurs d'Internet mondiale dont les intérêts sont supposés être représentés par la structure At-Large. » (Participant At-Large)*

Ce sentiment a également été repris par ces participants dans un échange sur Twitter pendant la réunion de l'ICANN à Hyderabad ;



**Recommandation # 8 :** L'ALAC devrait utiliser les réseaux sociaux de manière plus efficace pour être en contact avec les utilisateurs finaux (par exemple Twitter, sondages sur Facebook, etc). Ces sondages ne devraient en aucun cas être contraignants mais pourraient être utilisés par l'ALAC pour jauger l'opinion des utilisateurs finaux.

Rec. # 8 : Réponse aux commentaires publics

Il y a un soutien communautaire fort pour cette recommandation.

### 10.6.3. Site Web de l'At-Large

À travers cette révision les réviseurs ont largement utilisé le site Web de l'At-Large. Le site contient un volume considérable d'informations sur les origines, les objectifs et la structure organisationnelle de l'At-Large, les opportunités de bénévolat, les événements à venir et les élections etc. Sa page d'accueil est chaleureuse, et pour une certaine utilisation, assez facile à utiliser. Nous avons également appris par des utilisateurs réguliers que la nouvelle conception du site était une amélioration significative par rapport à l'ancienne version.

Le site fournit des informations utiles, et semble être conforme aux pratiques de conception Web standards avec un accès assez facile en 1 clic ou 2 aux informations essentielles concernant l'At-Large et son rôle au sein du système de l'ICANN en général. La navigation sur le reste du site est assez intuitive, et nous constatons que de nombreuses pages sont disponibles dans plusieurs langues. Il semble que pour les nouveaux venus à l'At-Large le site soit bien conçu et utile.

Toutefois, le site a quelques limites pour ceux qui comme nous font des recherches dans l'intérêt d'obtenir des informations plus détaillées. Pour ce type d'informations, la recherche par mot clé de Google est souvent plus efficace que le moteur de recherche interne au site.

C'est un problème qui a été soulevé durant les entretiens et l'enquête, par exemple ce participant de la GNSO a déclaré :

*« Comme avec la plupart des sites Web de l'ICANN, il y a un vrai risque de surcharge d'informations pour les personnes échangeant avec le site ou le wiki la première fois. La fonctionnalité de recherche doit être améliorée (la plupart des gens retombe vers un moteur de recherche tiers) et la structure doit permettre de mieux accentuer les questions majeures. »*

Il semble également qu'il y ait un grand nombre de liens URL qui ne fonctionnent pas ce qui peut créer une certaine frustration. Pour le vérifier, nous avons simplement lancé « Vérifier le lien » ce qui a révélé plus de 100 liens défectueux sur les 3 000 pages. Lors des entretiens, plusieurs membres de l'At-Large dont les dirigeants actuels ont suggéré que l'At-Large fasse une meilleure utilisation des technologies Web comme Twitter et Facebook, pour transmettre les contributions des utilisateurs finaux.

Étant donné l'importance du site Web comme le premier port d'escale pour la plupart des gens qui s'intéressent à l'ICANN, nous recommandons que le personnel de l'ICANN crée un poste à temps partiel de responsable de communication web en remplacement d'un membre du personnel d'assistance.

**Recommandation # 9** : L'ALAC devrait organiser la désignation de l'un de ses membres du personnel d'assistance au titre de responsable de communication Web à temps partiel qui sera chargé, entre autres, de la coordination de la sensibilisation via les réseaux sociaux (rec. 8). Ces responsabilités pourraient être confiées à un membre du personnel déjà employé.

**Recommandation # 10** : L'ALAC devrait considérer l'adoption et l'utilisation d'une plateforme de communication en ligne comme Slack, Un espace de travail pour l'équipe chargée de la messagerie instantanée (FOSS) pour remplacer Skype/Wiki/site Web/liste de diffusion.

Rec. # 9 et 10 : Réponse aux commentaires publics

Il existe un soutien communautaire modéré à fort pour cette recommandation.

## 11. Réunions At-Large mondiales et régionales

Les réunions mondiales de l'ICANN et la participation aux diverses réunions régionales (IGF, RIR, réunions ccTLD régionales) qui rassemblent les parties prenantes principales de l'écosystème de gouvernance de l'Internet, sont un fondement de la stratégie At-Large pour collaborer en personne avec les utilisateurs finaux. À environ cinq ans d'intervalles, l'At-Large organise également des réunions ATLAS à grande échelle qui rassemblent les représentants de la communauté At-Large dans son ensemble.

Dans cette partie, nous examinons l'efficacité de ces réunions, à la fois en matière de transmission des contributions des utilisateurs finaux dans les processus d'élaboration de politiques, et en sensibilisant sur les questions liées à l'ICANN, et la durabilité de la stratégie de réunion de la communauté At-Large sur le long terme.

Dans le cadre de cette révision, nous avons examiné comment la stratégie de réunion mondiale de l'At-Large pourrait être améliorée, notamment en maximisant le rapport global coût/efficacité des réunions, et nous avons étudié les impacts en matière de sensibilisation, renforcement des capacités, contribution politique et formation. Nous avons examiné séparément :

- les réunions ICANN (3 par an)
- les réunions régionales lors desquelles l'At-Large est représentée (IGF, RIR et autres réunions de gouvernance de l'Internet)
- les sommets At-Large à grande échelle (ATLAS)

Dans le cadre de cette révision, notre équipe a participé à deux réunions ICANN et quatre événements régionaux. Il s'agit de :

- Sommet africain de l'Internet, Gaborone, Botswana, du 29 mai au 10 juin 2016
- EuroDIG, Bruxelles, Belgique, 9-10 juin 2016
- LACNIC / LACNOG, San José, Costa Rica, 26-30 septembre 2016
- InSIG, Hyderabad, Inde, du 31 octobre au 2 novembre 2016

Avant notre implication dans cette révision, les membres de notre équipe ont également participé à beaucoup de réunions de l'ICANN, y compris l'ICANN 50 à Londres où nous avons pu examiner l'organisation et l'envergure de la réunion ATLAS II.

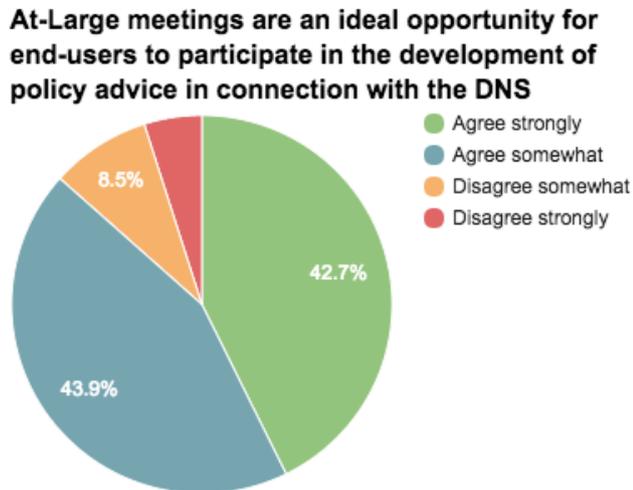
### 11.1. Conclusions de l'enquête et des entretiens

À nouveau, nos conclusions de l'enquête et des entretiens mettent en évidence une grande différence de point de vue concernant la valeur des différents types de réunions organisées par l'At-Large, et soulèvent un certain nombre de questions concernant les options stratégiques pour le

futur.

### 11.1.1. Réunions F2F de l'At-Large pendant les réunions de l'ICANN

Comme on s'y attendait, les participants de l'At-Large ont le sentiment que les réunions de l'ICANN sont les échanges les plus utiles qu'ils ont avec leurs homologues. Plus de 70 % des membres de l'At-Large pensent que ces réunions en personne sont « l'occasion idéale pour les utilisateurs finaux de participer à l'élaboration de conseils politiques », les réunions « abordent les questions de politique importantes pour les utilisateurs finaux » et « les réunions cadrent avec mes inquiétudes en tant qu'utilisateur final ».



Cette impression positive générale en ce qui concerne les réunions de l'ICANN, et la valeur ajoutée qu'elles apportent, sont résumées par ce membre de la communauté.

*« Les réunions F2F sont plus profitables que les réunions à distance car nous avons la possibilité de partager les points de vue plus facilement pendant et après les réunions. Le travail supplémentaire réalisé pendant les réunions F2F est donc plus utile à l'ICANN et à la communauté. Mais le financement reste un gros problème. » (Participant At-Large)*

Néanmoins il existe certaines critiques au sein de la communauté At-Large concernant la manière dont les réunions sont planifiées et gérées. Certains remettent en cause la manière dont les questions sont présentées et discutées, d'autres la priorité donnée aux questions de manière descendante.

*« [Il faut] plus de préparation au préalable, plus d'expérience pratique hormis les séminaires web et les conférences. L'information n'est pas facile à digérer, il faut donc trouver un moyen simple de transmettre les informations, et plus important, comprendre pourquoi c'est important pour les utilisateurs finaux. Tout le monde n'est pas impliqué au sein de l'ICANN ou sait pourquoi ce pourrait être important pour eux. » (Membre de LACRALO)*

### 11.1.2. Réunions ATLAS I et II

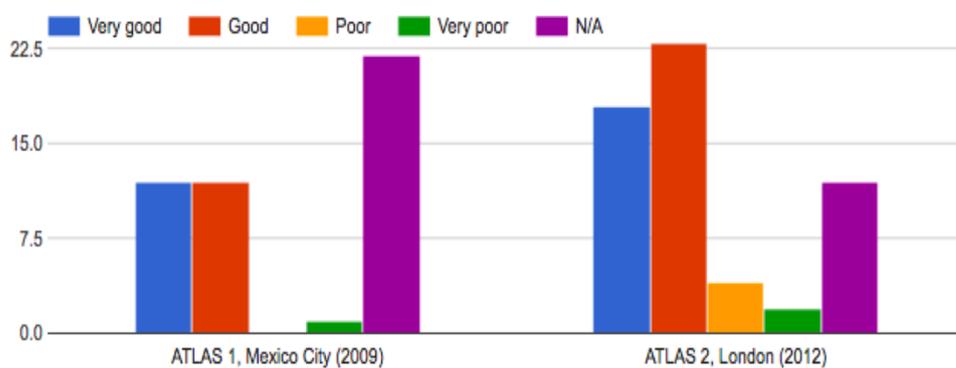
Bien que les réunions du sommet ATLAS de Mexico (2009) et de Londres (2012) ont été considérées comme une réussite, notre enquête a mis en avant beaucoup de critiques sur l'organisation, la formulation des recommandations, et la vitesse à laquelle les recommandations ont été mises en place.

« Les recommandations de l'ATLAS II ont été créées lors des deux premiers jours de la réunion. En conséquence, beaucoup de participants n'ont pas été bien préparés et informés, ce qui s'est traduit par des recommandations qui paraissaient bonnes mais qui n'étaient pas bien ciblées. Mais nous nous étions engagés à « les mettre en place ». (Participant At-Large)

« Un ATLAS beaucoup mieux structuré. Et l'accent ne devrait pas être mis sur les recommandations. L'accent devrait être mis sur le fait que l'ensemble des participants de l'ALAC soient tenus informés des questions, en insistant sur le développement d'une compréhension des questions principales, et résultant sur des recommandations peu nombreuses, répondant aux questions principales et pouvant être mises en œuvre. » (Participant At-Large)

« Les 55 recommandations de l'ATLAS 2 ont été déléguées aux groupes de travail pour apporter des stratégies de mise en œuvre détaillées. On est passé de 200 personnes le premier jour à moins de 10 personnes le dernier jour, fournissant une interprétation et apportant des suggestions. La liste se chevauche et aurait dû être réduite à 10 ou 12 recommandations répondant aux questions principales. » (Participant At-Large)

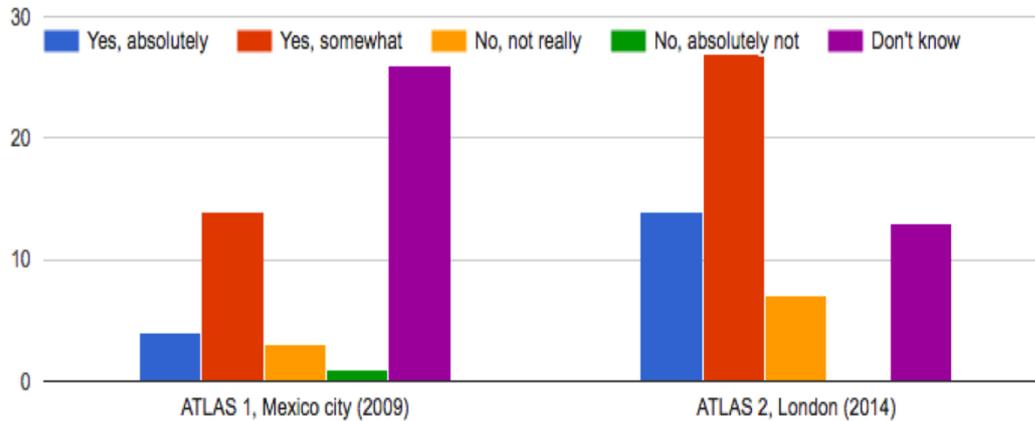
**[Question de l'enquête] Comment évaluez-vous la qualité globale / la pertinence des réunions ATLAS auxquelles vous avez participé ?**



Bien qu'il semble que les niveaux de satisfaction étaient plus élevés avec la réunion Atlas Londres, il se peut que les participants de l'ATLAS 1 à Mexico City aient quitté l'At-Large ou que les souvenirs soient devenus flous avec le temps.

Un examen approfondi des recommandations de l'ATLAS II (finalement recommandées par l'ALAC au Conseil d'administration pour une mise en œuvre le 7 novembre 2016 après deux ans de travail), démontre que la qualité des recommandations n'est pas spectaculaire. Et la vitesse de mise en œuvre ne l'est pas non plus.

**[Question de l'enquête] Les recommandations ATLAS. À votre avis, le suivi des recommandations de l'ATLAS a reçu l'attention requise ?**



## 11.2. Stratégie de réunion de l'ATLAS

Un large consensus d'opinions favorise les rassemblements mondiaux comme les réunions actuelles ATLAS. Cependant, nos entretiens ainsi que les résultats de notre enquête, suggèrent qu'une approche révisée aurait plus d'impact sur les deux objectifs premiers de recrutement et d'implication d'un soutien plus communautaire, tout en transmettant à un public plus large les fonctions et responsabilités globales de l'ICANN.

Nous reconnaissons que, après 5 années de suite, la prochaine réunion ATLAS a été planifiée pour 2019. Toutefois, nous pensons qu'une manière plus rentable et durable d'encourager la participation par le biais d'un organisme d'utilisateurs finaux plus large et plus représentatif pourrait être facilité en passant à une approche régionale systématique. Ceci a pour but de renforcer la pratique actuelle des réunions ad hoc de l'At-Large dans les régions et de mieux adapter l'augmentation de la participation mondiale qui devrait résulter de la mise en œuvre de notre modèle EMM proposé ([article 13](#)).

### 11.2.1. Durabilité de la stratégie mondiale actuelle des réunions ATLAS

Notre équipe de révision est en mesure de voir les avantages des réunions ATLAS, notamment comme un moyen de créer un sens de la communauté et une cause commune parmi les ALSes, mais nous avons des doutes sur la durabilité et la viabilité financière à long terme du modèle.

Les modalités des réunions ATLAS prévoient le voyage, le logement et d'autres participations aux frais pour un représentant par ALS au sein de la communauté At-Large (actuellement un peu plus de 200). La taille de chaque réunion est directement proportionnelle au nombre d'ALSes. Ce modèle est mis sous pression si, comme nous le prévoyons, le nombre de participants actifs au sein de l'At-Large continue d'augmenter avec le temps. Nous nous demandons si le modèle peut s'adapter si ce nombre vient à doubler ou tripler.

Pour cette raison, dans le cadre de cette révision, nous avons examiné comment le fait de passer de réunions ATLAS mondiales tous les 5 ans à des réunions ATLAS régionales plus régulières pourrait impacter de manière positive la communauté At-Large. En concentrant les ressources financières et humaines sur l'organisation d'événements régionaux plus réguliers liés aux réunions ICANN, nous pensons que l'At-Large pourrait attirer les fonds disponibles, et bénéficier des synergies qui peuvent être créées en établissant un partenariat avec les structures régionales existantes.

### 11.2.2. Des réunions régionales annuelles de l'At-Large pour remplacer la réunion ATLAS

Prenant en considération les opinions des membres de la communauté interrogés et les récents changements dans la stratégie de réunion globale de l'ICANN, nous recommandons l'organisation d'une réunion annuelle At-Large régionale à grande échelle organisée conjointement avec la plus

grande réunion ICANN annuelle (normalement réunion C mais peut aussi être réunion A pour assurer un roulement géographique équitable).

Une suggestion de modèle est présentée ci-dessous. Il impliquerait de renforcer la capacité des RALO à organiser des événements régionaux à grande échelle à intervalles réguliers (tous les deux ou trois ans dans chaque région).

On pourrait essayer pendant trois ans et ensuite examiner les choses et voir si un sommet mondial ATLAS est toujours approprié.

### **1) Organisation et roulement régional d'événements**

- Une réunion régionale annuelle rassemblant les participants de l'At-Large généralement associés aux réunions C de l'ICANN (c'est-à-dire celles conçues pour encourager la sensibilisation) mais avec une certaine flexibilité afin de garantir une couverture équitable de la région.
- Les bureaux de liaison régionaux et les centres régionaux des autres organisations l\* devraient être pleinement impliqués dans les efforts d'organisation qui devrait être planifiée bien à l'avance. (Voir également l' [article 8.4](#) sur l'approche révisée de la sensibilisation).
- Tous les ALM de la région devraient être invités avec un nombre de parrainage convenu à l'avance.
- Pendant ces réunions régionales, l'ALAC devrait aider à organiser les écoles de gouvernance de l'Internet, en collaboration avec l'ICANN et les organisations l\* appropriées, ainsi que les ALM locaux. (Le récent SIG qui a eu lieu avant la réunion d'Hyderabad et qui a été bien organisé par l'APRALO avec des ALSes locales propose un modèle intéressant).
- Les réunions régionales devraient être structurées pour garantir que les participants puissent en général passer la moitié de la journée en participant aux réunions de l'ICANN afin de se familiariser avec le modèle multipartite et les questions de politique au sens large.
- Les programmes de sensibilisation de l'ICANN dans les régions devraient être ciblés sur la promotion de ces réunions régionales de l'At-Large, ainsi que leurs modules d'accompagnement des écoles de gouvernance de l'Internet.

### **2) Processus d'élaboration des recommandations**

- Processus structuré pour inviter et produire des recommandations.
- Approche progressive de préparation des recommandations. Axé sur des thèmes établis par l'ALAC pour répondre aux questions thématiques, tout en encourageant les idées ascendantes.
- Réunions régionales pour initier un petit nombre de recommandations et encourager les traditions ascendantes.
- Si nécessaire, un petit nombre de recommandations globales (nous en suggérons 5) peut être convenu et soumis via l'ALAC aux autres régions pour obtenir des commentaires et être retourné à l'ALAC pour une mise en œuvre dans l'idéal dans un délai de 12 mois.
- C'est donc l'occasion de traiter des questions communautaires et transversales tous les 12 mois plutôt que tous les 5 ans.
- La mise en œuvre des recommandations doit être étroitement surveillée par le personnel de soutien de l'At-Large.

**Recommandation # 11** : L'At-Large devrait remplacer les réunions quinquennales ATLAS par un modèle annuel de réunions régionales d'At-Large, organisées en collaboration avec des réunions régulières de l'ICANN. Les réunions régionales devraient incorporer un élément de l'école de gouvernance de l'Internet. Les participants devraient tous être des membres At-Large qualifiés.

### Rec. # 11 : Réponse aux commentaires publics

Il y a eu de vives réactions de la communauté sur la formulation initiale de cette recommandation, mais le système ATLAS n'était soutenu que par ceux qui y avaient participé. Nous avons revu la recommandation pour mettre l'accent sur les avantages pratiques de réunions régionales plus fréquentes.

### 11.3. Événements régionaux non-ICANN

Pendant la révision, notre équipe a assisté à l'EuroDIG, le Sommet africain de l'Internet (AIS), LACNIC/LACNOG et les réunions de l'école indienne de gouvernance de l'Internet (InSIG).

Nos observations sur la manière dont ces réunions sont organisées, la qualité des présentations et le taux élevé de présence à chacune des réunions, ont éclairé nos réflexions sur une stratégie de réunion régionale At-Large renforcée.

Les quatre événements ont été organisés en collaboration avec un certain nombre de partenaires institutionnels et financiers. Avec divers degrés de soutien financier et logistique, AFRALO, APRALO, EURALO et LACRALO ont tous été impliqués en tant que partenaires.

Pour nous il était clair que de telles réunions régionales offrent des opportunités significatives pour promouvoir la philosophie ascendante de l'At-Large, ainsi que les ambitions relatives à la sensibilisation de l'ICANN en général.

Ces opportunités peuvent être résumées comme suit :

- Opportunité de mobiliser des fonds limités pour la sensibilisation et la participation : Créer un partenariat avec des événements régionaux majeurs sur la gouvernance de l'Internet est un moyen efficace pour l'At-Large et les RALO de maximiser l'utilisation de fonds limités afin de sensibiliser sur le rôle et la fonction de l'At-Large.
- Opportunité d'augmenter la participation à l'At-Large : Sur les quelques centaines de participants aux réunions comme EuroDIG, d'autres réunions IGF régionales ou mondiales et les réunions communes RIR/NOG (ainsi que d'autres réunions similaires à travers le monde), beaucoup se concentrent sur l'élaboration de politiques en lien avec le DNS. C'est une occasion unique de sensibiliser sur le rôle et la fonction de l'At-Large et de faire participer les utilisateurs finaux.
- Opportunité de participer à l'élaboration de politiques / de conseils ascendants : Le rassemblement régulier de quelques centaines de participants avec des compétences en politique et des aspects réglementaires de l'Internet donne à l'At-Large l'opportunité exceptionnelle de participer aux discussions ascendantes, au niveau régional sur des questions de politique. Des événements comme ça devraient être utilisés dans une plus grande mesure comme une première étape d'un processus consensuel et ascendant d'élaboration de politiques.
- Opportunité pour maximiser l'impact d'un financement de voyage limité pour les événements régionaux : Les RALO qui participent à ces événements peuvent utiliser le programme CROPP ainsi que d'autres programmes de financement pour couvrir les

dépenses liées au déplacement de cinq participants.

////////////////////////////////////  
**Recommandation # 12 :** Dans le cadre de leur stratégie de sensibilisation annuelle, les RALO devront continuer d'accorder une priorité élevée à l'organisation et à la participation d'événements externes dans leur région (IGF, RIR, ISOC, etc.). Des mécanismes de financement de type CROPP ou autres devraient être mis à disposition pour couvrir les coûts d'organisation et de participation des membres d'At-Large.  
 //////////////////////////////////////

#### Rec. # 12 : Réponse aux commentaires publics

Il y a un soutien communautaire fort pour cette recommandation. Par souci de clarté, une légère reformulation a été réalisée.

## 12. Questions liées au financement de l'At-Large

La question du financement de l'At-Large revient à intervalles réguliers, de différentes manières, par le biais du processus de révision. Il y a beaucoup de questions récurrentes, souvent posées de façon rhétorique :

- Quel montant d'aide au financement la communauté At-Large obtient / devrait obtenir ?
- Est-ce que l'ICANN a l'obligation « morale » de soutenir la communauté At-Large ?
- Est-ce que les fonds pour les voyages sont utilisés de manière juste et transparente ?
- Est-ce que certains membres de l'At-Large en bénéficient plus que d'autres ?
- Est-ce que les fonds pour la sensibilisation et la participation sont utilisés de manière équitable et rentable ?
- Est-ce que toutes les régions sont traitées avec équité et/ou de manière proportionnelle à leur population ?
- Quel est le « retour sur investissement » des diverses activités At-Large ? Des indicateurs ?
- Étant donné les ressources limitées, est-ce que les priorités de financement de l'At-Large sont bonnes ?
- Est-ce que les activités de l'At-Large sont financièrement viables ? Si le soutien financier de l'At-Large était supprimé, est-ce qu'elle cesserait d'exister ?

Étant donné que l'At-Large est composée exclusivement de bénévoles, la question du financement ne peut être évitée. C'est une question qui, dans une large mesure, définit ce qu'est l'At-Large, qui participe, et comment l'organisation a évolué avec le temps dans sa structure actuelle.

Cela sort peut-être du cadre de cette révision d'examiner en détail ces questions de financement et la manière dont sont menés les processus décisionnels qui ont des conséquences financières pour l'organisation.

Toutefois, il existe diverses questions dont l'aide au voyage, le coût des réunions (dont les réunions régionales et ATLAS), et les priorités données à un certain type d'événements (p.ex., présentations

At-Large), qui sont souvent décidées par la communauté elle-même et qui méritent une certaine attention.

## 12.1. Conclusions de l'enquête et des entretiens

Le financement pour les activités de l'At-Large, en grande partie l'aide au voyage est une des récompenses pour avoir été activement impliqué dans les processus politiques de l'ICANN. Bien que ce ne soit pas la seule raison pour laquelle les bénévoles s'impliquent, c'est une des motivations pour une participation continue au fil du temps.

Les 2/3 des personnes interrogées lors de l'enquête ont obtenu un financement pour assister aux réunions de l'ICANN à un certain moment :

Les commentaires suivant illustrent la sensibilité de la question du financement avec l'At-Large et le système ICANN au sens large.

*Établir l'ordre de priorité des améliorations relatives à la sensibilisation et à la participation à distance (ce qui invite en fait la participation au sens large y compris les nouveaux membres) par rapport au financement de la participation d'une personne par quelques autres personnes. (Membre GNSO, USA)*

*« (Il devrait y avoir) Plus d'accent mis sur l'élaboration de politiques plutôt que sur les présentations et le financement des voyages. » Membre APRALO*

*Leur « activité de sensibilisation » se limite à ces présentations financées par l'ICANN dont le montant ne dépasse pas une réception avec quelques animations locales. » (Membre du GAC)*

*« Ce n'est rien d'autre qu'une question de roulement parmi un petit groupe de personnes et divers présidents et vice-présidents, le tout pour garantir le financement des voyages pour assister aux réunions de l'ICANN. Ce sont les mêmes personnes, elles changent juste de poste d'années en années. » (Membre de la GNSO)*

Pour certaines personnes interrogées, les ressources financières At-Large seraient mieux utilisées pour les recherches basées sur les utilisateurs finaux :

*« Réattribuer l'argent dépensé sur le petit nombre de membres de l'ALAC qui obtiennent toujours un financement pour mener des enquêtes auprès des utilisateurs finaux sur des sujets importants, pour cela puisse renseigner sur la politique de la GNSO et les postes de l'ALAC. » (Membre de la GNSO)*

Pour une petite (mais bruyante) minorité, les financements devraient même être réduits, à moins que la communauté puisse prouver qu'elle est vraiment responsable :

*« [Il devrait y avoir] une réduction raisonnable des ressources allouées à l'ALAC en particulier sur le financement des voyages, à moins qu'elle puisse démontrer de manière vérifiable qu'elle représente, comme elle le prétend, des millions d'utilisateurs finaux, et qu'elle tire son ordre du jour de ces utilisateurs envers qui elle a une certaine responsabilité. (Membre GNSO, USA)*

Ou, d'un ton plus accusatoire :

*L'At-Large est une bonne planque qui assure sa propre pérennité. (Membre de l'APRALO)*

## 12.2. Financement des voyages

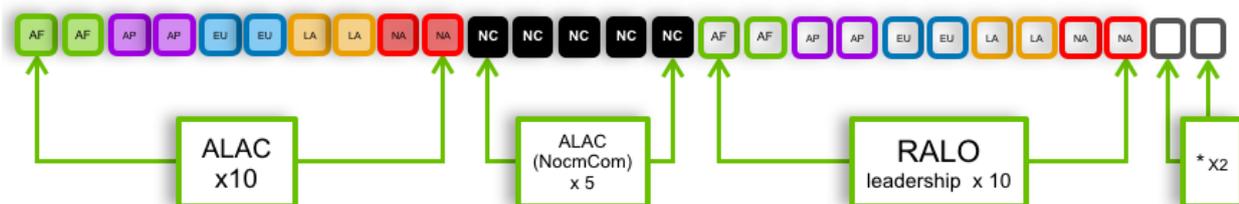
La question du financement des voyages pour la communauté At-Large et la mesure dans laquelle les membres les plus actifs sont largement dépendants de ce financement soulèvent inévitablement un certain nombre de questions quant à la manière dont les fonds de voyage limités sont utilisés et distribués.

Selon les lignes directrices officielles de l'ICANN, la communauté At-Large a 27 places de voyage<sup>19</sup>. Ces lignes directrices précisent ce qui suit pour la communauté At-Large :

Ce chiffre comprend 15 membres de l'ALAC, 2 dirigeants régionaux \* 5 RALO + 2 agents de liaison de la GNSO et la ccNSO. Les deux agents de liaison sont des membres sans droit de vote. Cette aide comprend les coûts de transport aérien, d'hébergement et d'indemnités journalières définis pour chaque ville. Les membres bénéficiant de l'aide de l'At-Large reçoivent une subvention de transport aérien en classe économique, à l'exception de la présidence habilitée à recevoir une aide de niveau classe affaire.

Pendant nos recherches nous avons observé un lien étroit entre le niveau de financement apporté par l'ICANN pour participer aux réunions de l'ICANN (actuellement 27 places de voyage) et le niveau de participants actifs (environ 30 personnes). C'est compréhensible dans la mesure où les utilisateurs finaux, contrairement aux autres parties prenantes de l'ICANN, n'ont généralement pas de ressources financières ou d'aide pour participer à des réunions internationales régulières. Toutefois, cette situation nous a conduit à nous poser la question de l'impartialité de l'avis développé par la communauté At-Large. Est-il possible que les membres puissent être réticents à l'idée de « mordre la main qui les nourrit » ?

**Current At-Large: All travel 27 slots used up by ALAC and RALO leadership**



Nous n'avons trouvé aucune preuve pouvant suggérer que l'avis a été compromis par l'aide au voyage ou son absence. Toutefois, nous constatons que d'une réunion à l'autre, les places de voyages limitées ont tendance à être attribuées au même groupe de personnes comme indiqué dans le tableau 9 ci-dessus. Cela montre que toutes les places de voyage sont actuellement prises par les postes de dirigeants au sein de l'ALAC et/ou de la RALO, ne laissant aucune place pour d'autres membres de la communauté.

### 12.2.1. Attribution des places de voyage financées

Les pratiques actuelles au sein de l'At-Large signifient que toute personne avec un poste de dirigeant, c'est-à-dire les 15 membres de l'ALAC + 10 dirigeants RALO (2 par région) ont une aide au voyage régulière pour assister aux réunions de l'ICANN. Puisque la communauté At-Large a actuellement 27 places de voyage, cela veut dire qu'il y a seulement, au mieux 2 places de voyage disponibles pour d'autres postes. En pratique, nous avons observé que ces 2 places

<sup>19</sup> Directives pour le soutien aux déplacements de la communauté pour l'exercice fiscal 2014 <https://www.icann.org/en/system/files/files/travel-support-guidelines-fy14-02aug13-en.pdf>

supplémentaires sont en général attribuées à des agents de liaison ou à d'autres dirigeants At-Large au sein des RALO.

Voir [l'article 11.3](#) ci-dessous sur l'impact du EMM sur les aides au voyage.

Directives pour le soutien aux déplacements de la communauté pour l'exercice fiscal 2014 <https://www.icann.org/en/system/files/files/travel-support-guidelines-fy14-02aug13-en.pdf>

**Table 11. LES DEBUTS DE L'AIDE AU VOYAGE POUR LES DIRIGEANTS ALAC ET RALO ACTUELS**

RALO = Blue		ICANN Meetings												Total mtgs attended	Mtgs attended (%)	Region											
ALAC = Red		35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46					47	48	49	50	51	52	53	54	55	56
Alan	Greenberg	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	22	100%	NA	1
Olivier	Crepin-Leblond			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	20	91%	EU	1
Wolf	Lludwig		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	20	91%	EU	1
Mohamed Tijani	Ben Jemaa			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	19	86%	AF	1
Abdelaziz	Hilali			1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	19	86%	AF	1
Sandra	Hoferichter					1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17	77%	EU	1
Harriet	Raiche							1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	15	68%	AP	1
Eduardo	Diaz					1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	14	64%	LAC	1
Cheryl	Langdon-Orr	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	13	59%	AP	1
Mohamed	El Bashir	1				1	1	1	1						1		1	1	1				1	11	50%	AF	1
Garth	Bruen								1			1	1	1	1	1	1			1	1	1	1	11	50%	NA	1
Maureen	Hilyard										1				1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	45%	AP	1
Glenn	McKnight														1	1	1	1	1	1	1	1	1	9	41%	NA	1
Leon Felipe	Sanchez Ambia															1	1	1	1	1	1	1	1	8	36%	LAC	1
Sebastien	Bachollet	1	1	1	1																1	1	1	7	32%	EU	1
Dewandranath	Kissoondoyal			1	1	1	1	1	1															6	27%	AF	1
Ramon Julio Alb	Soto														1	1	1	1	1	1	1	1	1	6	27%	LAC	1
Oluwaseun	Ojedeji															1	1	1	1	1	1	1	1	5	23%	AF	1
Judith	Hellerstein																		1	1	1	1	1	5	23%	NA	1
Humberto	Carrasco Blanc															1					1	1	1	4	18%	LAC	1
Ali	Ali Alawi Almeshal																1			1			1	3	14%	AF	1
Sathees Babu	Chellikattuveli Sivanandan																	1			1	1	1	3	14%	AP	1
Harold	Arcos Murillo																			1	1	1	1	3	14%	LAC	1
Kaili	Kan																					1	1	2	9%	AP	1
Yrjo	Lansipuro					1					1													2	9%	EU	1
Wafa	Dahmani Ep Zaafour																					1		1	5%	AF	1
Maritza Yesenia	Minano																					1		1	5%	LAC	1
Jose	Ovidio Salgueiro**		1																					1	5%	LAC	1
Andrei	Kolesnikov																							0	0%	EU	1
Veronica	Cretu																							0	0%	LAC	1
Julie	Hammer																							0	0%	NA	1
Javier	Rua Jovet																							0	0%	NA	1

Source : ITEMS International utilisant les données ICANN publiques

**Remarque** : les colonnes au milieu du tableau correspondent aux réunions 35 à 56 de l'ICANN (les seules réunions pour lesquelles les données étaient disponibles au moment de la présentation du rapport). Les cellules contenant le chiffre 1 indiquent que la personne a reçu un financement de l'At-Large pour assister à cette réunion.

### 12.2.2. Financement pour assister aux AGM RALO

L'ICANN finance totalement les 5 AGM RALO sur une durée de quatre ans, puis la RALO a une « année tranquille » pour se préparer à l'ATLAS. Après les cinq années, le cycle se répète. Les AGM 2017 NARALO ont été organisées en collaboration avec la réunion ARIN. En conséquence, le croisement de membres d'At-Large au sein des processus ARIN a été efficace. Nombreuses étaient les personnes présentes qui ne sont jamais allées à l'ICANN, donc le public AGM est plus représentatif d'une At-Large populaire.

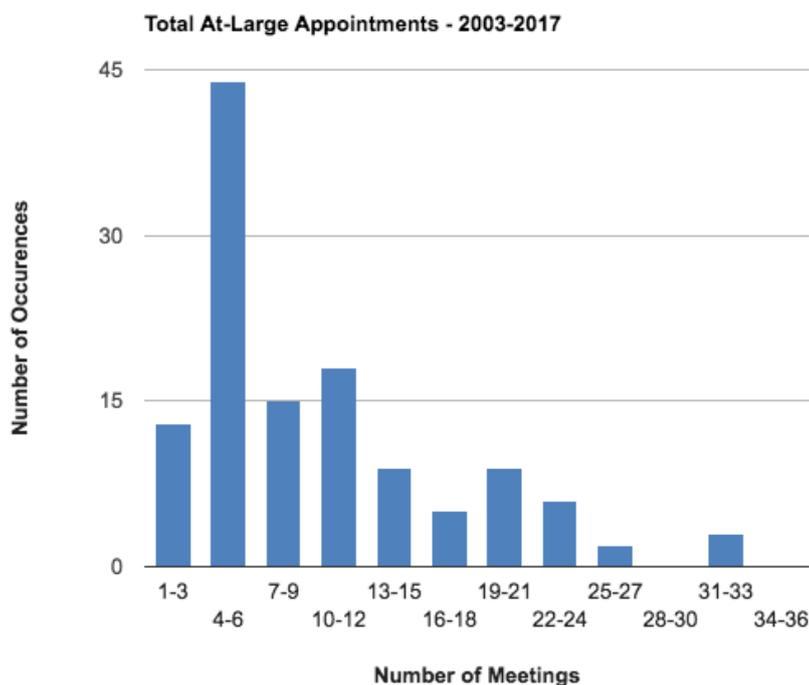
### 12.2.3. Financement des voyages At-Large dans une perspective plus large de l'ICANN

D'autres parties du système de l'ICANN sont parfois critiques sur la manière dont l'organisation finance la participation de l'At-Large à ses réunions. L'argument général au sein de la GNSO est de dire que puisque les bureaux d'enregistrement et les registres paient pour faire partie de l'ICANN il

est normal pour eux d'avoir une voix autour de la table lors des discussions.

Mais c'est un argument qui ne tient pas la route pour beaucoup de gens au sein de l'At-Large qui répliquent que les bureaux d'enregistrement et les registres paient avec l'argent des utilisateurs finaux. Les utilisateurs finaux ont donc besoin d'un mécanisme de financement pour participer aux réunions. Et ce mécanisme de financement peut très bien être l'ICANN elle-même. Sinon leurs intérêts seront négligés. Le financement des voyages pour l'At-Large est essentiel pour soutenir le modèle multipartite. L'équipe de révision ITEMS soutiendrait une augmentation dûment justifiée du financement des voyages à l'avenir.

Une analyse par l'At-Large de la présence aux réunions de 2003 à 2017 montre que la majorité des personnes impliquées au sein de l'At-Large n'assistent pas à la limite de 18 réunions que nous avons proposée dans le cadre de l'EMM, mais un nombre important de personnes (20 sur 104 présentes, 20 %) a assisté à plus de 18 réunions. Ces chiffres ne comptent pas comme des voyages réalisés par le même groupe de personnes qui ont été financées, entre autres, par le NomCom, le Conseil d'administration de l'ICANN.



**Source :** Analyse des données d'Alan Greenberg, janvier 2017.

### 12.3. Programmes de financement ICANN/At-Large

En plus du financement direct des voyages des dirigeants At-Large, il existe un certain nombre d'autres sources de financement disponibles pour les participants At-Large (CROPP, tutorat, NextGen, programme de bourses ainsi que les demandes d'exercice fiscal). Elles sont listées dans le tableau ci-dessous.

Ces programmes apportent un financement supplémentaire apprécié pour aider les membres qui ne font pas partie de la direction de la communauté At-Large. Toutefois, nous avons trouvé que les informations concernant l'accès à ces sources de financement n'étaient pas faciles d'accès.

Par souci de transparence, nous recommandons que ce type d'informations soit présenté rapidement de manière plus claire sur le site Web de l'At-Large.

**Table 12. MECANISMES DE FINANCEMENT DE L'ICANN DISPONIBLES POUR LES UTILISATEURS FINAUX**

Programme de financement	Principales caractéristiques
Programme de bourses	Vise à créer une base plus large et plus diversifiée d'unités constitutives spécialisées en donnant la priorité aux candidats vivant actuellement dans les « communautés faiblement desservies et sous-représentées du monde ».
Programme NextGen	Pour les personnes intéressées par le fait de participer plus activement au sein de leurs propres communautés régionales ainsi que de prendre part à la croissance future de la politique Internet mondiale.
Programme de tutorat	Système par lequel les tuteurs peuvent choisir 2 stagiaires chacun. Processus controversé. Pas de transparence sur le choix des stagiaires. Suspicion de favoritisme.
Programme CROPP	Mécanisme par lequel 5 personnes au sein de chaque région du monde peuvent obtenir un financement pour les voyages et assister aux réunions régionales. Bonne idée mais processus de sélection controversé. Manque de transparence entraînant une frustration importante et des inquiétudes face à un favoritisme inter-régional dans certaines RALO.

////////////////////////////////////  
**Recommandation # 13 :** Par souci de transparence, toutes les opportunités de financement des déplacements d'At-Large ainsi que les bénéficiaires devraient être clairement publiés dans une même page du site Web d'At-Large.  
 //////////////////////////////////////

#### **Rec. # 13 : Réponse aux commentaires publics**

Il y a un soutien communautaire fort pour cette recommandation.

#### **12.4. Création d'un nouveau mécanisme de financement pour l'At-Large**

Il est généralement admis que, étant donné qu'elle est exclusivement composée de bénévoles, l'At-Large dépend uniquement des financements de l'ICANN. Ce n'est pas un problème nouveau, mais dans les circonstances actuelles, et sans vouloir s'éloigner de la portée de cette révision, nous voudrions suggérer une manière de contribuer à la résolution de ce problème en donnant accès à l'At-Large à certains fonds des enchères générés par le programme de nouveaux gTLD.

Pendant cette révision, certains ont déclaré que ces revenus proviennent finalement de la communauté des utilisateurs finaux mondiaux qui sont les clients des registres TLD traditionnels et/ou nouveaux. Le programme gTLD donne aux registres la possibilité d'accroître leur portefeuille de TLD et de diversifier leurs activités, en créant de nouvelles sources de revenus.

Selon cette idée, il est tout à fait approprié d'explorer des possibilités pour que la communauté At-

Large puisse bénéficier de ces revenus (en particulier si une deuxième série de candidatures aux gTLD est envisagée).

Nous voudrions ajouter qu'il n'y a peut-être eu aucun autre moment dans l'histoire de l'ICANN où le déséquilibre entre les parties prenantes a pu être traité aussi facilement que celui-ci. Il s'agit là, semble-t-il, d'un moment propice pour que l'At-Large soit partiellement financée ou soutenue via une sorte de mécanisme de financement à long terme.

////////////////////////////////////  
**Recommandation # 14** : L'ALAC devrait, par le biais d'un groupe de travail approprié, demander l'accès à une partie des recettes des enchères gTLD. Le financement demandé devrait être destiné à aider les utilisateurs finaux et la société civile en général à participer à l'ICANN. Un tel mécanisme pourrait remplacer ou compléter les dépenses opérationnelles existantes engagées par l'ICANN pour soutenir la communauté At-Large.  
////////////////////////////////////

**Rec. # 14 : Réponse aux commentaires publics**

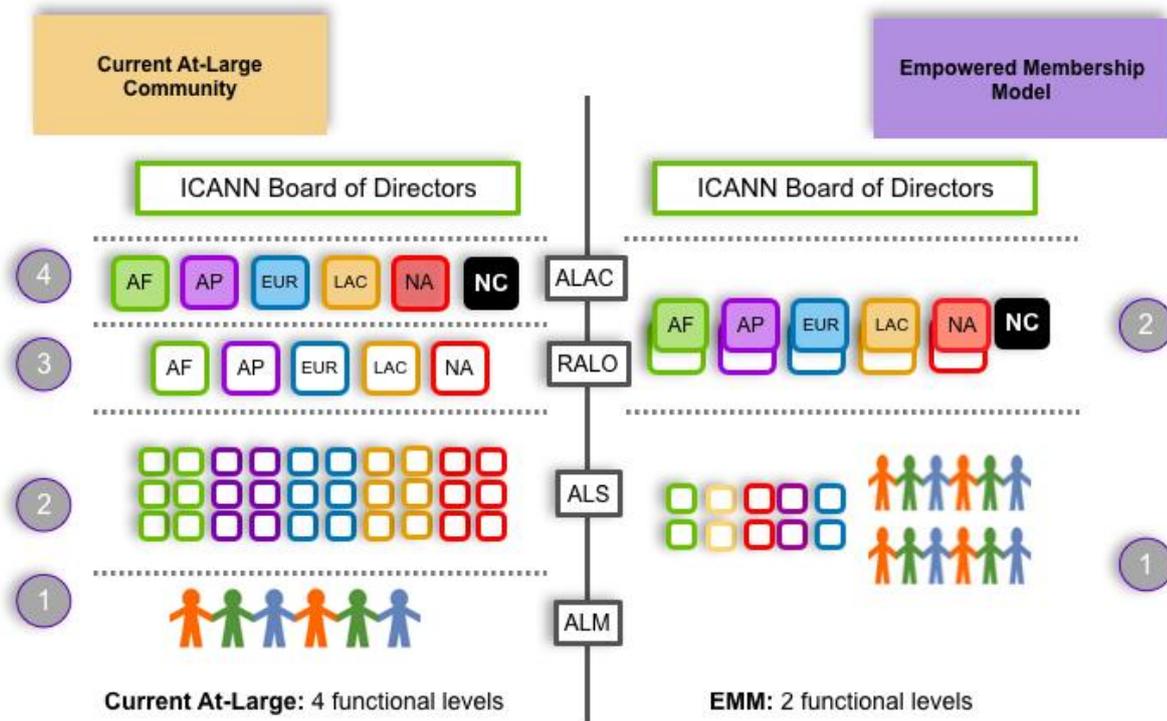
Il y a eu un soutien assez modéré de la communauté pour cette recommandation et un rejet général des représentants des autres groupes de parties prenantes au sein de l'ICANN. Cette partie du rapport a été revue pour prendre en compte les commentaires de la communauté, et nous conservons cette recommandation car nous pensons que c'est un moyen viable, nouveau et entièrement justifié de créer une nouvelle facilité de financement pour soutenir les processus de contribution réels des utilisateurs finaux.

## 13. Proposition pour un « modèle associatif de membres habilités »

### 13.1. Fondements

L'une des conclusions principales de notre révision, est que la mission et la fonction générales de l'At-Large sont largement soutenues au sein de la communauté At-Large elle-même et au sein du système de l'ICANN au sens large, pourtant la communauté a lutté pour faire participer efficacement les utilisateurs finaux, et/ou pour garantir que davantage de voix des utilisateurs finaux seraient entendues au sein des processus décisionnels de l'ICANN.

Le *modèle associatif de membres habilités* proposé prend en compte les opinions de nombreux membres de la communauté At-Large, et de représentants des organisations de soutien et comités consultatifs qui composent le système de l'ICANN au sens large. Il apporte une solution pour réduire la bureaucratie, en facilitant l'accès aux utilisateurs finaux et en augmentant la responsabilité de la communauté At-Large. C'est de plus un modèle que la communauté devrait pouvoir mettre en œuvre avec un minimum de difficultés et à un coût minimal.



Comme indiqué ci-dessus, l'EMM a été conçu spécifiquement avec pour idée de supprimer ce que les réviseurs ont identifié comme des barrières à la participation au sein de la structure organisationnelle actuelle.

Les caractéristiques les plus notables de l'EMM proposé sont :

- Une simplification d'organisation générale avec deux couches fonctionnelles contrairement aux quatre actuelles. La combinaison des fonctions de dirigeant RALO et ALAC pour obtenir une structure organisationnelle plus simple et étroitement connectée avec les inquiétudes des utilisateurs finaux.
- Suppression des conditions actuelles pour devenir membre d'une structure At-Large (ALS) de façon à participer plus activement aux activités de conseils politiques de l'At-Large et aux activités de sensibilisation et participation.
- Tout utilisateur Internet final qui présente un intérêt pour les attributions d'élaboration de politique de l'ICANN pourra s'engager dans les activités de l'At-Large avec une vitesse et

une facilité accrues. Il n'y aura pas de différence de critères pour devenir membre selon les régions.

- Le nouveau rôle de « rapporteur » est créé pour permettre aux utilisateurs finaux de s'impliquer plus facilement dans les activités de conseils politiques.

### 13.2. L'EMM : Définitions et recommandations

Le tableau suivant définit les principaux aspects conceptuels de l'EMM suivi par une recommandation EMM correspondante.

**Table 13. ASPECTS FONCTIONNELS DE L'EMM ET RECOMMANDATIONS ASSOCIEES**

1 - membres d'At-Large (ALM)
<p><b>Définition :</b> Toute utilisateur Internet individuel final, ou représentant d'une association d'utilisateurs finaux, peut demander à devenir membre de la communauté At-Large. Les ALM pourront choisir de participer aux activités de conseils politiques ou de sensibilisation et de participation, ou <u>les deux</u>. Il n'y a pas de critères de base pour devenir membre d'At-Large (ALM)</p> <p><b>Recommandation de l'EMM, point 1 :</b> L'At-Large devrait supprimer les critères actuels d'adhésion des membres d'At-Large, notamment l'exigence selon laquelle il faut rejoindre une ALS pour avoir un rôle politique actif au sein de la communauté At-Large. Tous les utilisateurs Internet finaux ayant un intérêt pour l'élaboration de politiques de l'ICANN devraient être en mesure de s'impliquer dans les activités de l'At-Large de la même manière.</p>
2 - membre « actif »
<p><b>Définition :</b> Un ensemble de critères sera utilisé pour reconnaître les ALM « actifs ». Le critère principal sera la preuve d'une contribution durable au travail d'un groupe de travail de l'ICANN/CCWG ou à une activité de sensibilisation et de participation <u>pendant au moins trois mois</u>. Un mécanisme de révision par les pairs pourrait être utilisé. Les ALM qualifiés auront un droit de vote au sein de la communauté At-Large et seront éligibles à la nomination en tant que rapporteur. Le droit de vote sera applicable pour l'élection des postes de dirigeants RALO/ALAC, et pour le siège au Conseil d'administration, si notre <a href="#">recommandation # 6</a> optionnelle est acceptée.</p> <p><b>Recommandation de l'EMM, point 2 :</b> L'ALAC devrait définir un ensemble d'indicateurs pour évaluer le niveau de participation active des membres At-Large (ALM) dans le « conseil politique » ou les activités de « sensibilisation et de participation ». Les ALM actifs devraient se voir accorder un financement pour assister aux réunions régionales y compris les AGM (réunions générales annuelles), pour assister aux écoles de gouvernance de l'Internet, ainsi qu'à la réunion ATLAS régionale lorsqu'elle a lieu dans leur région.</p>
3 - Rapporteurs de « politique » et de « sensibilisation et participation »
<p><b>Définition :</b> Les ALM qui ont activement participé au travail d'un groupe de travail de l'ICANN/CCWG et/ou à des activités de sensibilisation pendant au moins trois mois peuvent se porter volontaire pour devenir rapporteur pour son groupe de travail. Les rapporteurs seront responsables d'établir des rapports sur le travail de leur groupe de travail/CCWG auprès de l'ALAC. Au moins 10 rapporteurs bénéficieront de financement de voyage pour assister aux réunions et ainsi faire un rapport sur le travail de leur groupe de travail.</p> <p><b>Recommandation de l'EMM, point 3,1 :</b> L'ALAC devrait mettre à jour son règlement intérieur pour y inclure une nouvelle procédure concernant le rôle et la fonction des rapporteurs. Les rapporteurs seront tout d'abord nommés pour 1 an. Renouvelable une fois pour les rapporteurs de contribution politique. Les <b>rapporteurs</b> chargés de la sensibilisation <b>serviront</b> pour un an uniquement pour améliorer la cadence. Les demandes de manifestation d'intérêt des ALM qualifiés devraient être publiées 6 mois</p>

avant leur année de service.

**Recommandation de l'EMM, point 3,2 :** En utilisant le même système de qualification que pour les rapporteurs politique, l'ALAC devrait sélectionner 5 rapporteurs pour contribuer au plan de l'ICANN qui vise une approche multi-sectorielle basée sur la demande pour sensibiliser, et apprendre des travaux du groupe en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales (GSE). Les rapporteurs seraient en poste pour un an (3 réunions) afin d'encourager le roulement et les interventions locales sur le terrain (recommandation # 13).

## 4 - Fusion des fonctions de dirigeant RALO et ALAC

**Définition :** Selon l'EMM, les postes de dirigeants de RALO et de l'ALAC sont combinés, c'est-à-dire que les dirigeants RALO deviennent les représentants de leur région auprès de l'ALAC.

**Recommandation de l'EMM, point 4 :** L'At-Large devrait mettre à jour son règlement intérieur pour y inclure une nouvelle procédure concernant la nomination des dirigeants RALO et leurs responsabilités correspondantes auprès de l'ALAC. Les statuts constitutifs de l'ICANN devraient également être mis à jour en conséquence.

## 5- Conseil des aînés

**Définition :** Le conseil des aînés est un conseil de membres expérimentés de la communauté At-Large qui ont un mandat limité de deux ans auprès de l'ALAC. Le conseil est conçu pour permettre à la communauté At-Large de conserver des personnes qui représentent la mémoire institutionnelle de l'organisation. Les membres vont servir pendant un mandat de deux ans et seront financés pour assister à une réunion de l'ICANN, normalement dans leur région, chaque année.

**Recommandation de l'EMM, point 5 :** L'ALAC devrait mettre à jour son règlement intérieur pour y inclure une nouvelle procédure concernant le fonctionnement et l'adhésion au centre d'excellence (CoE).

## 6 - Nomination des agents de liaison SO/AC

**Définition :** Selon l'EMM, le NomCom serait responsable de la nomination de 5 membres de l'ALAC qui auront une fonction d'agent de liaison avec la ccNSO, la GNSO, la SSAC, l'ASO et le GAC.

**Recommandation de l'EMM, point 6 :** Le règlement intérieur de l'ALAC devrait être mis à jour avec l'ajout d'une nouvelle procédure concernant la nomination par le NomCom de 5 membres ALAC qui agiront également en tant qu'agents de liaison.

## 7 - Élections : utilisation d'une sélection aléatoire

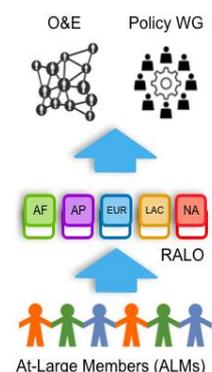
**Définition :** Une sélection au hasard doit être utilisée lors d'élections spécifiques (siège au Conseil d'administration, conseil des aînés et postes de rapporteur) comme un moyen d'assurer une meilleure transparence et une plus grande responsabilité.

**Recommandation de l'EMM, point 7 :** Le règlement intérieur de l'ALAC devrait également être mis à jour avec l'ajout d'une nouvelle procédure concernant l'utilisation d'une sélection aléatoire pour la nomination des dirigeants principaux de l'At-Large.

## 13.2.1. Membres d'At-Large

Devenir membre de la communauté At-Large devrait être ouvert à tous les utilisateurs Internet finaux ayant un intérêt pour la mission de l'ICANN à la seule exception des individus ou des entités qui sont des membres ayant droit de vote d'autres unités constitutives. Les participants devront être appelés des membres d'At-Large (ALM).

La procédure pour devenir un membre est simple et uniforme à travers toutes les régions du monde. Les utilisateurs Internet finaux individuels souhaitant devenir ALM doivent contacter leur RALO dont la fonction première est de leur



donner :

- des informations sur le rôle consultatif de l'At-Large au sein de l'ICANN.
- une liste de possibilités actuelles pour s'impliquer dans le conseil politique en lien avec les attributions politiques de l'ICANN.
- les opportunités pour s'impliquer dans les activités de sensibilisation et de participation de base.

Le personnel de l'ICANN doit collaborer avec les dirigeants RALO de toutes les régions pour garantir qu'ils ont les informations les plus récentes concernant les unités constitutives actives et les groupes de travail intercommunautaires.

Dans le cadre du « pack de bienvenue », les ALMS seront dirigés vers le programme *ICANN Learn*<sup>20</sup> ainsi que d'autres programmes existants sur le renforcement des capacités.

Les dirigeants RALO et le personnel expliqueront que la façon la plus appropriée d'apprendre et de contribuer au travail de l'ICANN sera de participer à distance à son travail. Les utilisateurs finaux (ALM) peuvent également rejoindre un groupe de travail de l'ICANN directement, s'ils peuvent s'y retrouver dans le système par eux-mêmes.

Le personnel devrait développer des mécanismes pour déterminer les membres à partir d'une période de temps souscrite ainsi que la participation active aux groupes de travail de l'ICANN et/ou aux activités de sensibilisation RALO.

### 13.2.2. Implication dans les activités de « sensibilisation et de participation »

Dans le cadre de cette révision, notre objectif est de proposer un mécanisme correctement coordonné avec des avantages intégrés pour les différents secteurs au sein de la communauté I\* et parmi le personnel de l'ICANN afin de communiquer le bon message auprès de la communauté de l'At-Large et de manière efficace et approprié. Nous considérons cela comme une contribution importante au développement d'une communauté At-Large revitalisée et véritablement populaire et mondiale. Les éléments majeurs sont, comme suit :

- Les rapporteurs chargés de la sensibilisation (dans l'idéal 1 par région) donneront des avis sur les besoins de leur région et aideront à adapter les messages clés développés par l'ICANN pour leur région.
- Un exemple évident est de construire le projet pilote actuel pour rapidement sortir un pack d'informations après chaque réunion ICANN. (Il ne nous appartient pas de rédiger de politiques, mais ça semble être une excellente base sur laquelle établir une sensibilisation plus efficace dans les régions).
- Des mécanismes pour identifier et échanger avec des ALM bien informés des sujets de l'ICANN sur lesquels ils peuvent commencer à participer au sein des groupes de travail.
- Une meilleure implication des universités pour aider à collaborer avec le secteur académique.
- Un accent plus important mis sur les autres groupes cibles. (8,4,1 ci-dessus)

Les ALM qui sont principalement intéressés par les activités de « sensibilisation et de participation » devraient recevoir une aide des experts en sensibilisation parmi le personnel via des documents imprimés, des vidéos, etc, afin de les aider à organiser des événements comme des ateliers, des séminaires web, des blogs avec pour objectif de sensibiliser sur l'ICANN et les activités de l'At-Large. Les ALM qualifiés chargés de la « sensibilisation et de la participation » seront invités aux réunions régionales ATLAS proposées, et auront le droit de participer aux élections des dirigeants At-Large.

---

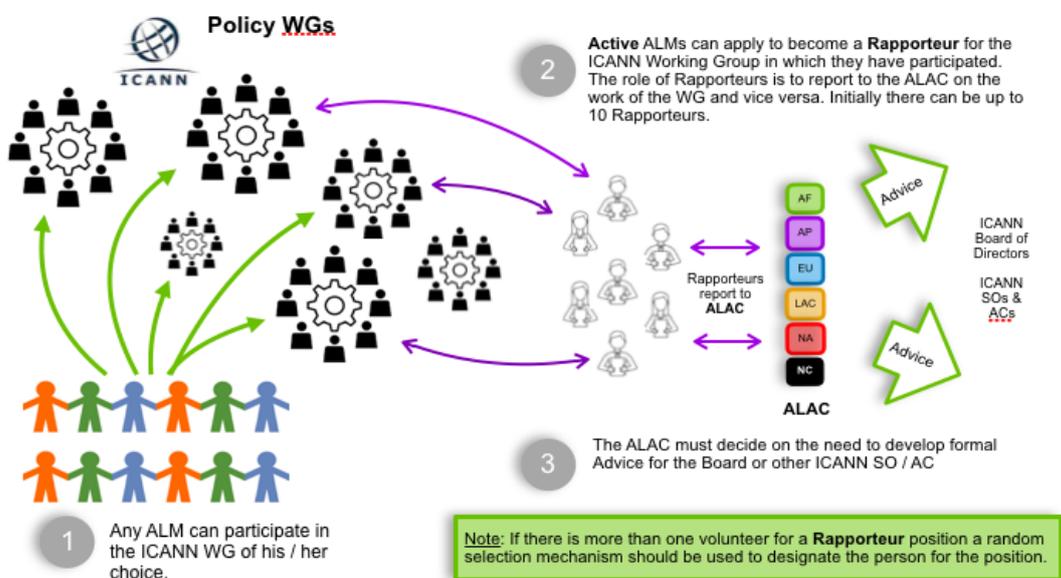
<sup>20</sup> Site Web ICANN Learn: <http://learn.icann.org/>

**Recommandation # 15 (nouvelle) :** En utilisant le même système de qualification que pour les rapporteurs politiques, l'ALAC devrait sélectionner 5 rapporteurs pour contribuer au plan de l'ICANN qui vise une approche multi-sectorielle basée sur la demande pour sensibiliser, et apprendre des travaux du groupe en charge de la relation avec les parties prenantes mondiales (GSE). Les rapporteurs seraient en poste pour un an (3 réunions) afin d'encourager le roulement et les interventions locales sur le terrain.

### 13.2.3. Participation aux groupes de travail de l'ICANN

Les ALM ayant un intérêt pour l'élaboration de politiques apprendront comment participer au travail d'un ou plusieurs groupes de travail de l'ICANN (étape 1 voir illustration ci-dessous). La participation aux groupes de travail de l'ICANN est volontaire et peut se faire via des listes de diffusion, d'autres moyens numériques, des conférences, et une participation en personne aux réunions de l'ICANN. La participation active fait référence aux critères des ALM pour obtenir le droit de vote à certaines élections au sein de la communauté At-Large tel qu'indiqué par ailleurs.

### 13.2.4. Rôle et sélection des rapporteurs



Les ALM qui ont été actifs pendant au moins trois mois auront la possibilité de se porter volontaires pour un poste de « **rapporteur** » (étape 2 dans l'illustration ci-dessus). Les rapporteurs seront nommés pour trois réunions consécutives.

Le rôle des rapporteurs politiques est de faire rapport à l'ALAC de l'état d'avancement du travail du groupe de travail/CCWG, et la nécessité pour l'ALAC de donner des conseils politiques. Le rôle des rapporteurs chargés de la sensibilisation et de la participation est de contribuer à la stratégie de sensibilisation de l'ICANN et de diffuser les informations auprès de leur région.

Tous les rapporteurs doivent faire un rapport régulièrement après chaque réunion du groupe de travail/CCWG. Les rapporteurs éligibles à l'aide au voyage devront participer aux réunions de l'ICANN où ils feront des rapports officiels auprès de l'ALAC.

Les ALM qui souhaitent postuler à un poste de rapporteur doivent fournir une manifestation d'intérêt (EOI) accompagnée d'une déclaration de compétence pour remplir le rôle. S'il n'y a qu'un volontaire pour un poste libre de rapporteur, cette personne sera nommée par défaut. S'il y a plus d'un

volontaire pour un poste de rapporteur, le personnel de l'ICANN utilisera un mécanisme de sélection aléatoire (p.ex., RFC3797) pour déterminer la personne choisie.

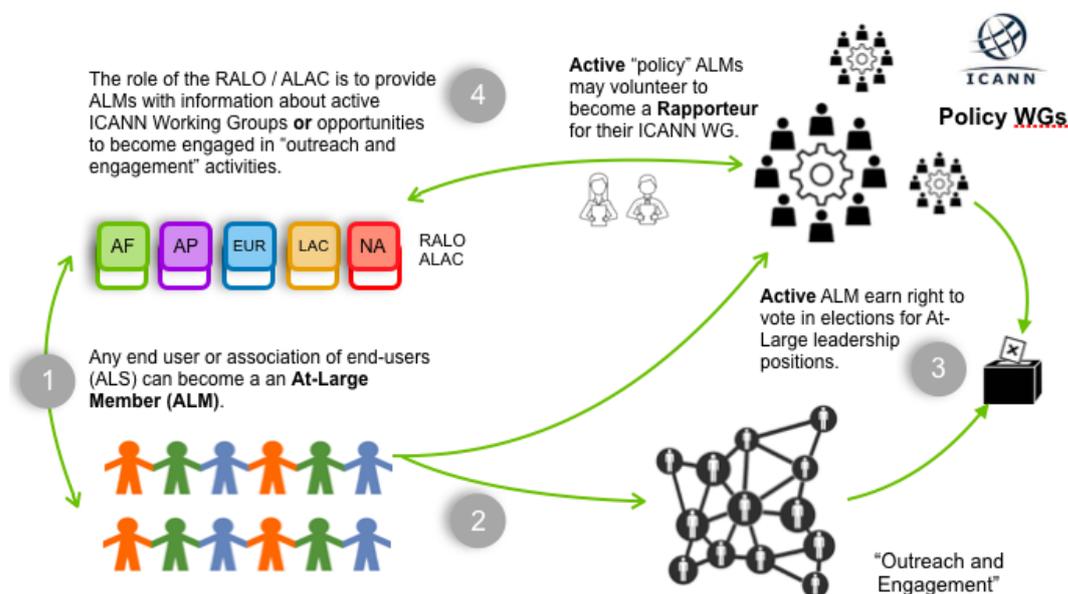
Le mandat maximal pour un rapporteur de contribution politique sera de 6 réunions consécutives (2 ans). Après ces deux ans, une période de réflexion sera imposée sauf dans le cadre d'une progression ascendante via l'At-Large, vers un siège auprès de l'ALAC. Les rapporteurs chargés de la sensibilisation seront limités à un mandat d'un an (3 réunions ICANN) pour augmenter le rendement.

Initialement, les rapporteurs jusqu'à 10 par groupe de travail seront éligibles pour une aide au voyage. (Le nombre de places de voyage peut augmenter à l'avenir en fonction du nombre total de groupes de travail intercommunautaires créés, et si des fonds supplémentaires sont approuvés).

Il peut être demandé à n'importe quel ALM qui participe aux groupes de travail d'agir en tant que rapporteur, financé ou non.

### 13.2.5. Droits de vote pour les élections RALO/ALAC

Les ALM qui auront obtenu le droit de vote grâce à une participation active au sein d'un groupe de travail ou grâce à des activités de « sensibilisation et de participation », seront invités à participer aux élections des représentants RALO auprès de l'ALAC.



Les critères d'éligibilité pour pouvoir voter lors des élections des postes de dirigeants RALO/ALAC seront de démontrer une participation active dans le travail d'un groupe de travail de l'ICANN/CCWG pendant au moins trois mois, ou auprès d'activités de « sensibilisation et de participation ».

Le personnel de soutien de l'ICANN doit déterminer le droit de vote selon les critères établis par l'ALAC et tel que décrits ci-dessus. L'activité des ALM sera surveillée qu'il s'agisse des activités de contribution politique ou de sensibilisation (étape 3 dans l'illustration ci-dessus). Les ALM peuvent répondre aux critères pour le droit de vote grâce à leurs performances dans les activités de sensibilisation et/ou leurs contributions. Des ressources en personnel vont être libérées en raison d'une réduction de travail auprès des groupes de travail internes. (Voir la recommandation # 7)

Sur le plan politique, les membres du personnel de l'ICANN peuvent s'en charger en organisant diverses conférences Adobe. La simple présence aux conférences, et une participation active

(contributions) devront être enregistrées.

Sur le plan de la « sensibilisation et de la participation », les critères simples peuvent évoluer afin de surveiller les performances de participation des ALM, par exemple en organisation des activités de sensibilisation / de renforcement des capacités ainsi qu'en assistant à des événements en lien avec Internet.

Il y aura une hausse marginale de la charge de travail du personnel surveillant les groupes de travail ainsi que les autres organisations de soutien et comités consultatifs auprès desquels les ALM participent. Le personnel de soutien de l'ALAC devra assurer un lien plus étroit, mais il doit être mieux informé sur les détails de l'activité politique en général et selon nos recommandations, il s'agira donc d'un développement positif.

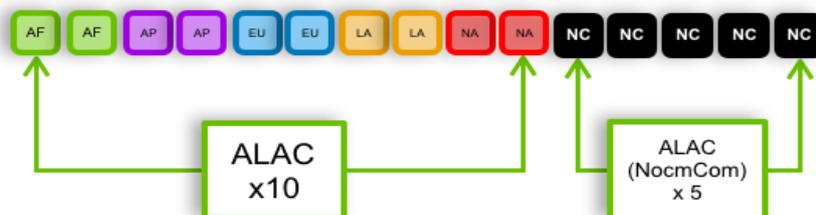
Lorsqu'un ALM semble ne pas répondre aux critères de base pour être éligible au droit de vote, son RALO et ALAC doivent respectivement être informés. La décision de priver de droit de vote un ALM passera d'abord par un avertissement de la part de l'ALAC, puis une exclusion des ALM inactifs de la liste électorale.

Les élections doivent être menées de manière électronique en utilisant la plateforme actuelle de vote en ligne utilisée par l'ICANN (Big Pulse ou tally.icann.org).

Les droits de vote seront valables pendant 18 mois mais nous ne voyons pas la nécessité d'une limite de temps globale si les critères de participation active continuent d'être respectés.

### 13.2.6. Composition de l'ALAC

Selon l'EMM, les 15 personnes de l'ALAC seront composées de 2 membres élus directement provenant de chaque région du monde (p.ex., président RALO + vice-président ou président et secrétaire) + 5 membres nommés par le NomCom. La principale différence avec la composition actuelle de l'ALAC est que 10 sièges régionaux seront occupés par le président + le vice-président des RALO de chaque région.



Les ALM doivent être considérés comme actifs pendant au moins un an (12 mois) avant de postuler pour un siège auprès de l'ALAC.

### 13.2.7. Rôle du NomCom

Les cinq membres sélectionnés par le comité de nomination comprennent un citoyen d'un pays appartenant à chacune des cinq régions géographiques de l'ICANN.

Les cinq personnes désignées par le Comité de nomination se verront affecter la fonction d'agent de liaison pendant 2 ans auprès des principaux organisations de soutien et comités consultatifs de l'ICANN (ccNSO/GAC/SSAC/GNSO et Comité permanent de clients).

Cela demandera un renforcement des critères utilisés pour remplir certains rôles spécifiques communiqués au NomCom. Les personnes désignées par le Comité de nomination auprès de l'ALAC devraient être en mesure de démontrer une bonne connaissance de l'activité de l'At-Large et de son rôle au sein de l'ICANN avant que leur nomination soit envisagée.

### 13.2.8. Durée du mandat de l'ALAC (pas de changement)

Un mandat auprès de l'ALAC sera toujours de deux ans. Les membres peuvent demander une réélection une fois pour un deuxième mandat de deux ans. Après avoir servi deux ans, les membres de l'ALAC devront se tenir à l'écart pendant deux ans de tous postes At-Large à l'exception du Conseil d'administration ou du Conseil des aînés.

Les mandats de l'ALAC seront échelonnés, comme indiqué dans les statuts constitutifs actuels. Pour éviter qu'un petit groupe de personnes ait une certaine prédominance, les personnes seront limitées à un nombre total de 18 voyages financés pour assister aux réunions de l'ICANN.

### 13.2.9. Création d'un Conseil des aînés (CoE) de l'At-Large

L'obligation de mandats limités ainsi que la période « d'attente » obligatoire sont prévus pour limiter la situation où un petit groupe de personnes domine le processus At-Large et pour encourager les nouveaux venus qui reflètent probablement mieux les opinions des utilisateurs finaux, en particulier sur le terrain.

Ce serait un gâchis de perdre une certaine expertise accumulée par beaucoup au sein de la direction actuelle de l'At-Large. Nous recommandons donc la création d'un Conseil des aînés de six personnes qui pourraient rejoindre les membres avec un mandat limité. S'il y a trop de candidats pour une année donnée, le choix du CoE sera fait au hasard.

Les aînés serviront pendant une période de deux ans et chacun aura droit à deux voyages payés pour assister à une réunion de l'ICANN pendant cette période, normalement pour assister à des réunions dans sa région. Leur rôle sera tout d'abord d'encourager la prochaine génération grâce à des processus de sensibilisation et de tutorat. Les aînés seront également disponibles pour la communauté de l'ICANN dans son ensemble, au sein de leur région et à des fins correspondantes (p.ex., en tant que formateur dans une école régionale de gouvernance de l'Internet). Il sera demandé au CoE d'assister aux réunions de l'ALAC à distance pendant son mandat afin de donner une perspective historique.

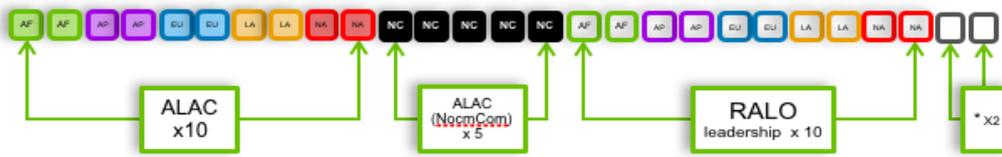
Après les deux ans, ces aînés peuvent, bien entendu, choisir d'être à nouveau des ALM réguliers. Ils seront alors éligibles au poste de rapporteur ou pour obtenir un siège au sein de l'ALAC du moment qu'ils n'ont pas été au bout de leur 18 voyages financés par l'At-Large.

## 13.3. Impact de l'EMM sur l'aide aux voyages

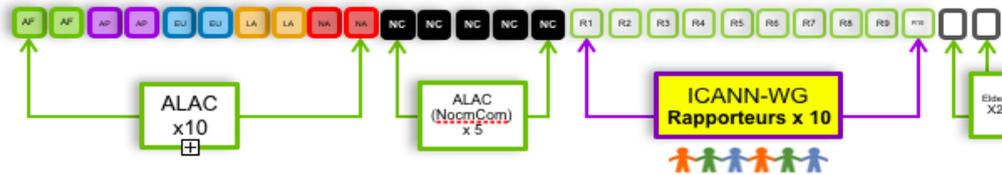
L'EMM va introduire un mécanisme totalement différent pour l'attribution de l'aide aux voyages. Au fil du temps, la communauté At-Large pourra travailler pour augmenter le nombre de places de voyages disponibles pour les membres « qualifiés » de la communauté. À l'heure actuelle nous proposons :

- 10 places pour les membres RALO de l'ALAC
- 5 places pour les membres NomCom de l'ALAC (agent de liaison)
- 2 places pour le Conseil des aînés
- Jusqu'à 10 places pour les membres d'At-Large assistant aux groupes de travail de l'ICANN en tant que rapporteurs, 5 pour les contributions politiques et 5 pour la sensibilisation

**Current At-Large:** All travel 27 slots used up by ALAC and RALO leadership



**EMM:** In future the ALAC will be populated by 10 RALO Representatives + 5 NomCom Appointees. At least 10 travel slots reserved for ICANN WG Rapporteurs



\* invariably allocated to established members of At-Large leadership

L'effet de l'EMM sera de changer la manière dont le modèle de financement actuel bénéficie de manière disproportionnée aux postes de dirigeants, ne laissant aucune place pour les utilisateurs finaux ordinaires. L'EMM a été conçu afin d'augmenter la participation des utilisateurs finaux ainsi que leur présence aux réunions de l'ICANN.

### 13.4. Dans quelle mesure l'EMM diffère du statu quo

Table 14. COMPARAISON ENTRE L'EMM ET LA COMMUNAUTE AT-LARGE ACTUELLE

La communauté At-Large actuelle (statu quo)	Le modèle associatif de membres habilités
<p><b>ALT</b> Choisie auprès des membres de l'ALAC actuelle, l'équipe dirigeante de l'ALAC (ALT) est chargée de soutenir le président, de s'assurer que l'ALAC est en mesure de se concentrer sur les questions les plus appropriées avec un minimum de frais administratifs.</p>	<p><b>ALT</b> Les réviseurs n'ont trouvé aucune raison suffisante pour maintenir cette structure élitiste. Nous partageons l'inquiétude de certains membres de l'ALAC affirmant qu'il s'agit finalement d'un processus décisionnel dominant de l'ALAC. Nous recommandons la suppression de l'ALT et la restauration de ses pouvoirs décisionnels auprès de l'ALAC. (Voir <a href="#">recommandation # 4</a>).</p>
<p><b>ALAC</b> Les rôles de l'ALAC sont : (i) prendre en considération et donner des avis au Conseil d'administration sur les activités de l'ICANN liées aux intérêts des utilisateurs internet individuels ; (ii) jouer un rôle important dans les mécanismes de responsabilité de l'ICANN ; (iii) coordonner certains efforts de participation et de sensibilisation des utilisateurs internet individuels.</p>	<p><b>ALAC</b> Dans l'EMM, les rôles de l'ALAC et des RALO sont mélangés, c'est-à-dire que les dirigeants RALO élus deviendront automatiquement des représentants régionaux auprès de l'ALAC. Le rôle du nouvel ALAC est d'apporter des avis au Conseil d'administration à partir des commentaires des rapporteurs/agents de liaison du groupe de travail ainsi que des autres membres d'At-Large qui sont actifs au sein des groupes de travail intercommunautaires et chargés de la politique. Les décisions de l'ALAC seront, dans la mesure du possible, basées sur un consensus approximatif et respecteront le règlement intérieur actuel lorsqu'un consensus ne peut être trouvé.</p>
<p><b>5 x RALO</b> En tant que sources d'informations et facilitateurs, les RALO diffusent des informations de l'ICANN, promeuvent la participation de leurs membres, et transmettent l'opinion des utilisateurs régionaux à l'ICANN. Chaque RALO est régie par sa propre mission et ses propres documents constitutifs, qui incluent un protocole d'accord avec l'ICANN.</p>	<p><b>5 x RALO</b> Les RALO doivent renforcer la fonction à double sens en matière de sensibilisation (descendante) et de transmission des contributions des utilisateurs finaux (ascendante). Les représentants RALO doivent agir comme des tuteurs pour les utilisateurs finaux qui s'intéressent à l'élaboration de politiques de l'ICANN, et pour les orienter vers le groupe de travail approprié. Les dirigeants RALO sont les représentants régionaux auprès de l'ALAC. Les RALO seront également responsables de l'organisation de réunions régionales, et de la réunion ATLAS régionale ainsi que des relations avec les autres organisations régionales connexes. Seuls les ALM actifs pendant 12 mois ou plus pourront postuler pour un siège au sein de l'ALAC.</p>

**Structures At-Large (ALS)**

Les ALSes sont des organisations indépendantes qui forment la base de l'organisation At-Large actuelle ; le point d'entrée pour les utilisateurs finaux. L'accréditation ALS accordée certifie que les ALSes respectent les critères établis par l'ICANN pour favoriser l'implication des utilisateurs Internet individuels dans les activités thématiques ou locales menées par l'ICANN, les sensibiliser par rapport au travail de l'ICANN et encourager leur participation.

**Membres d'At-Large (ALM)**

L'EMM est axé sur les contributions directes des utilisateurs finaux (ALM). Tout utilisateur final ayant un intérêt pour le travail de politique de l'ICANN ou pour l'activité de sensibilisation peut contacter sa RALO locale et se renseigner sur les opportunités de bénévolat. En s'inscrivant auprès d'un groupe de travail et/ou auprès d'activités de sensibilisation/renforcement des capacités, les utilisateurs finaux vont automatiquement devenir des ALM. Les ALM deviendront éligibles à des postes de rapporteurs et obtiendront un droit de vote pour choisir les dirigeants RALO/ALAC après plusieurs (3) mois de participation active auprès du groupe de travail.

**13.5. Mesurer l'impact de l'EMM : Indicateurs de performance**

Pour finir, le succès de l'EMM sera étudié afin de savoir si l'At-Large est devenu un contributeur compétent plus actif dans le processus décisionnel de l'ICANN. Nous n'anticipons pas la hausse de la participation At-Large par ordre de grandeur, mais nous nous attendons à une hausse régulière mais significative du nombre d'ALM.

Notre équipe de révision recommande une collecte des données systématique en vue de mesurer l'impact de l'EMM proposé. Les indicateurs d'évaluation continue du modèle doivent inclure :

- le nombre total de membres d'At-Large dans chaque région.
- le nombre total d'ALM actifs dans chaque région.
- le nombre total d'ALM actifs au sein des groupes de travail de l'ICANN et vis à vis du travail de conseil politique.
- le nombre d'ALM actifs dans le travail de sensibilisation et de participation.
- le nombre d'ALM qui participent aux réunions At-Large (réunions régulières de l'ICANN).
- le nombre d'ALM qui participent aux réunions régionales At-Large (roulement de l'ATLAS régional).
- les résultats du travail de conseil politique (la quantité n'est pas nécessairement un indicateur de succès).
- le nombre d'activités de « sensibilisation et de participation » organisées dans chaque région.

La collecte régulière de données est essentielle à l'évaluation de l'impact de l'EMM à court, moyen et long terme. Nous recommanderions que ces données soient collectées par le personnel de soutien de l'ICANN

à travers tous les groupes de travail en collaboration avec les dirigeants RALO utilisant des critères cohérents dans toutes les régions.

L'information va permettre à la communauté At-Large et aux futurs réviseurs d'évaluer l'impact des mesures que nous proposons contre un ensemble de repères bien précis, et qui seront utilisées en tant que fondement pour une révision des priorités stratégiques.

////////////////////////////////////  
**Recommandation # 16 :** L'ALAC devrait adopter un ensemble d'indicateurs cohérents pour l'ensemble de la communauté At-Large afin de mesurer la mise en œuvre et l'impact du modèle associatif de membres habilités (EMM) et assurer le suivi de l'amélioration continue des performances de la communauté At-Large.  
////////////////////////////////////

Rec. # 16 : Réponse aux commentaires publics

Il y a un soutien communautaire fort pour cette recommandation.



Révision de la communauté At-Large

## DEUXIÈME PARTIE

Résultats et analyses de la révision ALAC 2008

## 14. Résultats de la première révision ALAC (2008)

La première révision indépendante de l'ALAC a été menée par Westlake Consulting Ltd. entre février et juillet 2008<sup>21</sup>. Le rapport final a été soumis au Conseil d'administration de l'ICANN le 28 juillet 2008. Le rapport contenait 24 recommandations (voir tableau ci-dessous).

### 14.1. Résultats notables

#### 1. Création d'une école de l'ICANN (2012)

Initialement proposée par l'équipe de travail au sein du projet de mise en œuvre des améliorations de l'At-Large en 2012, la création d'une école de l'ICANN peut être considérée comme un résultat direct de la révision Westlake en 2008. L'école de l'ICANN, constituée d'un programme de lecture de 20 heures pour les dirigeants nouvellement nommés au sein de l'ICANN, tire la plupart de ses caractéristiques de l'école d'été sur la gouvernance de l'Internet internationale qui sont elles-mêmes considérées comme des initiatives à succès de l'At-Large. L'école de l'ICANN a pour but de construire et adapter le modèle d'école d'été « de façon à répondre aux besoins actuels et futurs de l'ICANN ». Nous constatons aussi que l'école incorpore désormais une nouvelle voie de facilitation pour le développement des compétences du président.

#### 2. Écoles d'été sur la gouvernance de l'Internet internationales

La première école d'été sur la gouvernance de l'Internet a été organisée par l'Université de Meissen en Allemagne en juillet 2007. Elle a été mise en place à la suite d'un rapport des Nations Unies qui soulignait l'absence de recherche académique et de formation sur la gouvernance de l'Internet. Cette école ainsi que les suivantes, créées sur le même modèle, sont devenues une prolongation importante de la communauté At-Large. Elles ont pour but d'identifier et de former les nouveaux venus au monde de l'ICANN, dont beaucoup sont devenus des membres actifs de la communauté.

#### 3. Budgétisation annuelle et pluriannuelle des critères de l'At-Large

Depuis 2013, l'ICANN publie des budgets annuels et pluriannuels qui spécifient les allocations pour la communauté At-Large. Ce développement positif est un résultat direct d'une recommandation Westlake et un pas en avant important en terme de planification des activités At-Large et de la transparence financière. Le processus de budgétisation pluriannuelle a permis de faciliter la planification concernant l'organisation des assemblées générales RALO et des sommets ATLAS. Nous notons qu'en ce sens, le directeur financier de l'ICANN, Xavier Calvez, réalise des présentations régulières pendant les réunions de l'ICANN sur le budget opérationnel de l'ICANN qui préoccupe l'At-Large, et nous notons que la communauté At-Large doit fournir une déclaration officielle écrite à la suite de la publication du plan opérationnel et budget.

#### 4. Création d'un siège de l'At-Large au Conseil d'administration de l'ICANN.

Bien que les réviseurs précédents n'ont pas spécifiquement recommandé la création d'un membre d'At-Large au Conseil d'administration, ce fut un résultat éventuel qui a été mis en vigueur en 2012.

---

<sup>21</sup> Le rapport final de Westlake Consulting Ltd est publié sur le site Web de l'ICANN :: <https://www.icann.org/en/system/files/files/summary-alac-independent-review-25jul08-en.pdf>

## 14.2. Processus de révision et recommandations

Les recommandations de Westlake Consulting ont bénéficié d'une évaluation initiale par une révision spécialement convoquée par le Comité de gouvernance du Conseil d'administration qui a publié son rapport final en janvier 2009. Nous avons résumé ces conclusions dans la colonne de droite ci-dessous.

**Table 15. WESTLAKE CONSULTING LTD. REVISION DES RECOMMANDATIONS**

Recommandations Westlake	Évaluation du groupe de travail du BGC chargé de la révision de l'ALAC <sup>22</sup>
<b>Rec. de WLC # 1 :</b> Le nombre de personnes désignées par le Comité de nomination à l'ALAC doit passer de cinq à sept. Cette structure doit être réexaminée lors du prochain audit triennal, en tenant compte de l'évolution de la structure géographique régionale de l'ICANN.	Rejetée
<b>Rec. de WLC # 2 :</b> Tous les membres de l'ALAC (et, idéalement, des RALO) doivent avoir une description claire de leur poste.	Acceptée
<b>Rec. de WLC # 3 :</b> La répartition actuelle des RALO ne doit pas être modifiée au moins jusqu'à la prochaine réunion de l'ALAC.	Acceptée
<b>Rec. de WLC # 4 :</b> L'ICANN doit mettre en œuvre un système de comptabilité par activité afin d'améliorer la gestion de ses ressources.	Acceptée
<b>Rec. de WLC # 5 :</b> L'ICANN doit fournir davantage de ressources à l'ALAC, dans la limite de (jusqu'à) un nouvel employé par région.	Partiellement acceptée
<b>Rec. de WLC # 6 :</b> Le ou la président(e) de l'ALAC doit négocier un accord annuel de soutien avec le personnel de l'ICANN, stipulant les attentes et les indicateurs de performance escomptés.	Acceptée
<b>Rec. de WLC # 7 :</b> Le rôle de l'ALAC au sein du conseil d'administration doit rester celui d'un agent de liaison, pouvant participer aux activités et accéder à l'ensemble des informations, mais n'exerçant aucun droit de vote.	Rejetée
<b>Rec. de WLC # 8 :</b> Le mandat des membres nommés au conseil d'administration et d'autres agents de liaison doit être étendu à deux ans, tout en continuant d'être soumis au droit de révocation de l'ALAC, conformément au règlement intérieur, Règle 11 - Votes de révocation.	Rejetée
<b>Rec. de WLC # 9 :</b> Le personnel de l'ICANN doit créer un guide concis et multilingue sur l'ICANN et l'ALAC, à l'intention des internautes et des ALS.	Acceptée
<b>Rec. de WLC # 10 :</b> L'ALAC doit élaborer :  - Une déclaration d'intention annuelle simple mentionnant les questions et priorités actuelles, ainsi que les objectifs et les activités des 12 prochains mois, et définissant les méthodes d'évaluation des résultats de l'ensemble	Acceptée

<sup>22</sup> Rapport final du groupe de travail de l'ALAC sur les améliorations, 26 janvier 2009 <https://www.icann.org/en/system/files/files/final-report-alac-review-28jan09-en.pdf>

<p>de ces activités et objectifs. Ce document doit être en accord total avec les plans stratégique et opérationnel de l'ICANN, et doit être publié sur le site Web de l'ALAC ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ALAC doit développer son propre plan stratégique (qui vient compléter le plan stratégique plus large de l'ICANN), avant le prochain cycle annuel de planification de l'ICANN ;</li> <li>- L'ALAC doit générer un plan opérationnel, une fois son plan stratégique établi, énumérant les activités et les ressources nécessaires à la mise en œuvre du plan stratégique tout au long de cette année (et qui vient également compléter les plans stratégique et opérationnel de l'ICANN et s'inscrire dans le même cycle de planification).</li> </ul>	
<p><b>Rec. de WLC # 11</b> : La durée du mandat de président de l'ALAC doit être rallongée à deux ans.</p>	Acceptée
<p><b>Rec. de WLC # 12</b> : L'ALAC doit explorer différents moyens pour distinguer les organisations qui représentent véritablement les intérêts des internautes et, par conséquent, peuvent prétendre au statut de structure At-Large (ALS), de celles qu'il serait plus judicieux d'associer au NCUC.</p>	Partiellement acceptée
<p><b>Rec. de WLC # 13</b> : L'ALAC doit publier sur son site Web le délai moyen entre la réception d'une candidature d'une structure ALS et la prise de décision.</p>	Acceptée
<p><b>Rec. de WLC # 14</b> : Des contrôles de conformité des ALS doivent être effectués régulièrement et des dispositions pour non-conformité appliquées, le cas échéant.</p>	Partiellement acceptée
<p><b>Rec. de WLC # 15</b> : L'ICANN doit établir des sanctions claires applicables en cas de non-conformité. Il pourrait s'agir de : l'inéligibilité aux indemnités de déplacement de l'ICANN, la perte du droit de vote ou la suspension, jusqu'à résolution du problème de conformité.</p>	Partiellement acceptée
<p><b>Rec. de WLC # 16</b> : Toute question en suspens portant sur les rapports du médiateur 051090 et 06317 doit être traitée dès que possible par le Conseil d'administration de l'ICANN ou par l'ALAC (selon le cas).</p>	Rejetée
<p><b>Rec. de WLC # 17</b> : L'ALAC doit définir clairement un processus d'implication de la communauté At-Large dans l'élaboration des politiques.</p>	Acceptée
<p><b>Rec. de WLC # 18</b> : L'ALAC doit utiliser les wikis multilingues plutôt que les listes de diffusion actuelles, afin de permettre à la communauté At-Large de se tenir informée et de participer plus facilement à l'élaboration des politiques.</p>	Partiellement acceptée
<p><b>Rec. de WLC # 19</b> : L'ICANN doit allonger la période de consultation publique à 45 jours civils, afin d'offrir à la communauté At-Large de chaque région la possibilité de s'exprimer sur une plus grande période.</p>	Partiellement acceptée
<p><b>Rec. de WLC # 20</b> : Le conseil d'administration de l'ICANN doit amender la politique de déplacement afin d'assurer la prise en charge des frais d'hébergement (petit déjeuner et accès Internet inclus) et de proposer, autant que possible, un hébergement sur le site de la conférence ou à proximité, pour les membres de la communauté At-Large. Les indemnités journalières (destinées à couvrir les autres frais quotidiens) doivent également pouvoir être attribuées sous la forme d'avance de frais aux membres qui en font la demande.</p>	Partiellement acceptée
<p><b>Rec. de WLC # 21</b> : Les listes de diffusion privées doivent être utilisées uniquement dans le cadre de discussions non publiques appropriées.</p>	Partiellement acceptée

<b>Rec. de WLC # 22</b> : L'ICANN doit poursuivre l'élaboration de sa politique linguistique, notamment en matière de traduction et d'autres services.	Acceptée
<b>Rec. de WLC # 23</b> : Le personnel de l'ICANN doit gérer et maintenir le contenu des différents wikis de l'ALAC.	Partiellement acceptée
<b>Rec. de WLC # 24</b> : L'ALAC doit remplacer les listes de diffusion par des wikis, notamment pour les discussions de politiques, et poursuivre l'évaluation d'outils en ligne afin de simplifier les processus de discussion et de travail collaboratif.	Partiellement acceptée

### 14.3. Groupe de travail de révision de l'ALAC sur ses améliorations

Lors de la réception du rapport final du groupe de travail du BGC chargé de la révision de l'ALAC<sup>23</sup>, nous avons compris que le Comité des améliorations structurelles (SIC) récemment formé<sup>24</sup>, a considéré que les recommandations de Westlake ne pouvaient être mises en œuvre<sup>25</sup>.

En conséquence, un nouveau groupe de travail sur la révision de l'ALAC a été constitué, chargé selon sa charte de garantir que le rapport final (révision indépendante) de l'évaluateur contienne les données et les informations requises pour mener à bien la mission du BGC et du groupe de travail et (principalement) pour conseiller le BGC sur les éventuels changements requis pour le comité At-Large.

Ce groupe de travail chargé de la révision a entrepris de mener un processus séparé qui, pour nous, ressemble à une « révision de la révision » afin de formuler un nouvel ensemble de recommandations qui pourrait être plus facilement mis en place.

Le 9 juin 2009, le groupe de travail chargé de la révision des améliorations de l'ALAC a publié son rapport final<sup>26</sup>. Ce rapport contenait 13 recommandations qui avaient pour but de remplacer les 24 recommandations de Westlake. Elles sont résumées au tableau 12 ci-dessous.

<sup>23</sup> À la suite d'une résolution du Conseil d'administration lors de la réunion de Lisbonne en mars 2007, le Comité de gouvernance du Conseil d'administration (BGC) a adopté un modèle de groupe de travail pour faciliter le processus de révision. Selon la charte de ce groupe de travail, approuvée par le Conseil d'administration, le groupe de travail chargé de la révision de l'ALAC a été formé afin de garantir que « le rapport final de l'évaluateur (révision indépendante) contient les données et les informations nécessaires pour effectuer le travail du BGC et du groupe de travail, et (principalement) pour conseiller le BGC quant à savoir si des changements sont nécessaires pour l'At-Large. »

<sup>24</sup> Le Comité des améliorations structurelles (SIC) est désormais le Comité chargé de l'efficacité organisationnelle.

<sup>25</sup> Commentaire donné par le président de l'ALAC pendant la séance ouverte pour présenter les conclusions provisoires de la présente révision, pendant l'ICANN 57 à Hyderabad.

<sup>26</sup> Rapport final du groupe de travail de révision sur les améliorations de l'ALAC <https://www.icann.org/en/system/files/files/final-report-alac-review-09jun09-en.pdf>

**Table 16. REVISION WESTLAKE : RECOMMANDATIONS DU GROUPE DE TRAVAIL**

Recommandations du groupe de travail chargé de la révision de l'ALAC	Correspondance avec la révision Westlake (opinion ITEMS)	État d'avancement de la mise en œuvre (selon l'équipe chargée de la mise en œuvre de l'At-Large) <sup>27</sup>
<p><b>Rec # 1 du groupe de travail</b> : L'ALAC joue un rôle continu au sein de la structure de l'ICANN. Ce rôle continu comporte trois éléments clés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• donner des conseils en matière de politique ;</li> <li>• faire des commentaires au sujet des opérations et de la structure de l'ICANN ;</li> <li>• faire partie des mécanismes de responsabilité de l'ICANN.</li> <li>• être un mécanisme d'organisation pour certaines activités de sensibilisation de l'ICANN</li> </ul> <p>La partie des statuts constitutifs qui traite de l'ALAC devrait être modifiée pour refléter cet objectif.</p>	Néant	Terminé
<p><b>Rec # 2 du groupe de travail</b> : Le comité At-Large doit se voir attribuer deux sièges avec droit de vote au sein du conseil d'administration de l'ICANN</p>	Profonde modification de la <b>Rec # 7 de WLC</b>	Terminé
<p><b>Rec # 3 du groupe de travail</b> : La structure ALAC-RALO-ALS doit rester en place pour le moment</p>	Modification de la <b>Rec # 3 de WLC</b>	Terminé
<p><b>Rec # 4 du groupe de travail</b> : L'éducation et l'engagement des structures At-Large (ALS) doivent constituer une priorité immédiate ; la conformité doit être un objectif à long terme.</p>	Fusion et modification importante des <b>Recs # 12, 15 et 17 de WLC</b>	Terminé
<p><b>Rec # 5 du groupe de travail</b> : L'ALAC doit développer des plans stratégiques et opérationnels (incluant les critères de performances et les informations de coûts) dans le cadre du processus de planification de l'ICANN</p>	Fusion et simplification des <b>Recs # 4, 6 et 10 de WLC</b>	Terminé
<p><b>Rec # 6 du groupe de travail</b> : Davantage d'efforts doivent être fournis pour développer des modèles de coûts précis pour l'activité At-Large.</p>	Profonde modification de la <b>Rec # 20 de WLC</b>	Terminé
<p><b>Rec # 7 du groupe de travail</b> : L'ALAC doit être encouragé à faire son propre choix d'outils en matière de travail collaboratif</p>	Fusion et simplification des <b>Recs # 18, 21, 23 et 24 de WLC</b>	Terminé

27 Le 8 juin 2012 l'ALAC a ratifié ce projet de mise en œuvre des améliorations d'ALAC / At-Large : rapport final dans lequel il a été établi que les 13 mises en œuvre avaient été complétées à 100 %.

<b>Rec # 8 du groupe de travail</b> : La période de consultation publique doit être maintenue à 30 jours sauf circonstances particulières, auquel cas l'ALAC peut demander une prolongation à 45 jours	Importante modification de la <b>Rec # 19 de WLC</b>	Terminé
<b>Rec # 9 du groupe de travail</b> : L'ICANN doit renforcer ses processus de traduction et d'interprétation.	Acceptation de la <b>Rec # 22 de WLC</b>	Terminé
<b>Rec # 10 du groupe de travail</b> : En tant qu'organe représentatif de l'At-Large, l'ALAC est le siège principal de l'organisation pour l'opinion et les inquiétudes des utilisateurs Internet individuels dans les processus de l'ICANN, même si le modèle multipartite de l'ICANN offre la possibilité aux utilisateurs individuels de choisir de participer d'autres manières aux processus de l'ICANN.	Ce n'est pas une recommandation . Vague lien avec la <b>Rec #12 de WLC</b>	Terminé
<b>Rec # 11 du groupe de travail</b> : Le groupe de travail suggère d'avoir une déclaration claire du Conseil d'administration reconnaissant la place de l'At-Large en tant que siège principal de l'organisation pour les utilisateurs Internet individuels, et qui clarifie le lien entre l'ALAC et le siège des utilisateurs actuellement développé au sein de la GNSO.	Modification de la <b>Rec # 12 de WLC</b>	Terminé
<b>Rec # 12 du groupe de travail</b> : L'ICANN devrait développer un mécanisme pour que la voix des organismes reconnus qui représentent les intérêts des consommateurs soit entendue dans les moments essentiels de prise de décisions majeures et pour apporter des contributions aux processus politiques.	Néant	Terminé
<b>Rec # 13 du groupe de travail</b> : Étant donné que les dispositions sur les conseils politiques font partie de l'objectif de l'ALAC, ce dernier devrait tenter d'apporter des conseils politiques sur des questions qui affectent les utilisateurs Internet individuels. Les processus utilisés pour apporter des conseils politiques devraient être renforcés au sein de l'ALAC pour l'élaboration de conseils politiques, au sein des organisations de soutien pour la demander la contribution de l'ALAC sur des questions politiques, et au sein des organisations de soutien et comités consultatifs et du Conseil d'administration afin d'apporter des commentaires sur la manière dont les conseils de l'ALAC ont été utilisés.	Néant	Terminé

#### 14.4. Révision indépendante du BGC du Conseil d'administration de l'ICANN

La modification la plus importante des recommandations initiales de Westlake concerne la création d'un membre At-Large votant au Conseil d'administration, ce qu'ils n'ont jamais recommandé.

Nous constatons qu'une révision indépendante concurrente du Conseil d'administration de l'ICANN réalisée par le Boston Consulting Group, et soumise en novembre 2008, a confirmé la recommandation du groupe de travail de l'ALAC selon laquelle « il faut donner à l'ALAC le droit de

nommer un ou deux membres ayant droit de vote au Conseil d'administration ».28

Nous constatons qu'aucune recommandation correspondante n'a été faite par le groupe de travail concernant les quatre recommandations Westlake, bien qu'il semblerait qu'elles aient eu une première appréciation favorable par le groupe de travail de révision sur les améliorations de l'ALAC (rapport final, janvier 2009)<sup>29</sup>. Ces principes sont :

- Rec # 5 de WLC concernant l'attribution des ressources ICANN pour soutenir l'ALAC
- Rec # 9 de WLC concernant la création d'un guide multilingue pour l'ICANN et l'ALAC
- Rec # 11 de WLC concernant le mandat de nomination du président de l'ALAC
- Rec # 16 de WLC concernant les questions en suspens relatives au médiateur

Pourtant, dans le cas de la rec # 11 de WLC concernant le mandat de nomination du président de l'ALAC, elle est entrée en vigueur avec une mise à jour des statuts constitutifs en 2012. Cette réforme a été mise en œuvre malgré qu'elle n'était pas dans la liste des recommandations du groupe de travail de révision.

Cela pourrait montrer l'absence d'approche systématique concernant l'élaboration d'un ensemble définitif de recommandations. Dans le cas de cette rec # 11 de WLC, elle a été maintenue et même mise en œuvre sans avoir été listée par le groupe de travail de révision.

Cela pourrait également montrer que la communauté At-Large se réserve le droit de réinterpréter certaines recommandations, d'en ignorer d'autres, et de mettre en œuvre des variantes ou des recommandations de la façon qui convient le mieux à la communauté.

Dans le cas des recommandations # 2, 5, 9 et 16 de WLC, elles ont été abandonnées sans que nous n'ayons pu déterminer de raison évidente, et bien qu'elles aient à la base reçu une appréciation favorable.

## 14.5. Analyse : Impact des recommandations Westlake

Dans leur rapport final, les auteurs du projet de mise en œuvre des améliorations ALAC/At-Large ont établi que l'ensemble des 13 mises en œuvre avait été complété à 100 %.

Nous avons pu vérifier que ce soit bien le cas.

Même si nous sommes inquiets du processus qui a été suivi pour la précédente révision, nous reconnaissons que les réformes en résultant étaient nécessaires, et qu'elles ont eu un certain effet bénéfique pour la communauté At-Large.

### Rec # 1 : Statuts constitutifs de l'ICANN

L'amendement des statuts constitutifs de l'ICANN concernant la communauté At-Large a abouti à des clarifications, notamment concernant le rôle d'agent de liaison. Il a donné lieu à une clarification du rôle et de la mission de l'At-Large en tant que siège principal de l'organisation pour les utilisateurs Internet individuels. Il a mis un accent plus fort sur le rôle important que doit jouer l'ALAC dans les mécanismes de responsabilité de l'ICANN. Il donne à

ALAC/At-Large Improvements Implementation: Status of Recommendations				
Recommendation	Status (% Completed)			
	25%	50%	75%	100%
Rec 1: ICANN Bylaws				
Rec 2: Board Member				
Rec 3: ALS-RALO-ALAC Structure				
Rec 4: ALS Education & Engagement <sup>1</sup>				
Rec 5: Strategic & Operational Plans				
Rec 6: Cost Models				
Rec 7: Communication Tools				
Rec 8: Public Comment Period <sup>2</sup>				<a href="https://community.icann.org/x/DYD7AQ">https://community.icann.org/x/DYD7AQ</a>
Rec 9: Translation Processes <sup>3</sup>				
Rec 10: Home of Individual Internet Users				
Rec 11: Board Statement Regarding Rec. 10				
Rec 12: Input from Consumer Representatives				
Rec 13: Policy Advice Mechanisms <sup>4</sup>				

28 Boston Consulting Group (Nov. 2008) , révision indépendante du rapport final du Conseil d'administration de l'ICANN. <https://www.icann.org/en/system/files/files/report-02nov08-en.pdf>

29 <https://www.icann.org/en/system/files/files/final-report-alac-review-28jan09-en.pdf>

l'At-Large une mission plus clairement définie dans sa participation aux programmes éducationnels destinés aux ALSes en collaboration avec d'autres parties du système de l'ICANN.

### **Rec # 2 : Membre du conseil d'administration**

La création d'un membre du Conseil d'administration ayant droit de vote a été sans aucun doute considérée comme un développement positif pour l'At-Large, et a permis d'élever la voix des utilisateurs finaux au même niveau que celle du comité consultatif au sein du système de l'ICANN.

Toutefois, comme nous l'avons indiqué, nous avons des inquiétudes concernant la manière avec laquelle les groupes de travail successifs composés de personnel de l'At-Large ont pu transformer les recommandations originales Westlake concernant un agent de liaison sans droit de vote au Conseil d'administration, en cette réforme tout à fait différente (bien que meilleure).

L'explication donnée est :

« Notre rapport corrige une erreur dans le rapport Westlake. Ce rapport contenait une recommandation selon laquelle l'ALAC pouvait désigner deux personnes qui pouvaient observer et discuter avec le Conseil d'administration mais qui n'auraient pas les droits (en particulier le droit de vote) et les devoirs de l'ensemble des membres du Conseil d'administration. Cette recommandation s'est basée sur une hypothèse selon laquelle la présence de tous les membres au Conseil d'administration priverait l'ALAC de ses choix libres pour prendre en considération les intérêts du public.<sup>30</sup>

Toutefois, nous estimons que c'est l'explication d'une déformation inacceptable de la recommandation initiale de Westlake, et nous n'aimerions pas avoir de conclusions ou de recommandations résultant du processus actuel de révision traitées de la même manière.

### **Rec # 3 : Structure RALO / ALS**

Il semblerait que cette recommandation ait été faite afin de conserver la structure RALO / ALS sur laquelle est basée la communauté At-Large de telle sorte qu'elle garantissait qu'« elle ne présente aucun obstacle au fonctionnement et au développement efficace de la communauté ».

### **Rec # 4 : ALS « éducation et participation »**

Cette recommandation avait pour but d'améliorer la qualité des informations fournies aux ALSes. Il semblerait qu'elle ait été faite en réponse à une demande directe de la part des ALSes pour obtenir de meilleures informations concernant le rôle et la fonction de l'At-Large et les opportunités de participation active. Elle cherche également à aborder la question du rôle joué par le personnel de soutien de l'ICANN dans la préparation et la diffusion d'informations et de documents pédagogiques.

Attendu que, cette recommandation est présentée par l'At-Large comme ayant été mise en œuvre. Nous avons constaté que de nombreux efforts de sensibilisation et de participation avaient été entrepris. Toutefois, nous pensons que davantage de travail devrait être fait dans ce domaine. Nous revenons dans notre rapport final sur la question de la sensibilisation.

De plus, pour un observateur étranger, on ne sait pas très bien si c'est le personnel ou la communauté qui est responsable de la mise à disposition des informations. Nous avons constaté qu'une grande partie de cette recommandation concernait le rôle joué par le personnel en « aidant à développer des documents qui expliquent les questions politiques de façon qui semble logique aux utilisateurs finaux individuels. »

### **Rec # 5 : Plan opérationnel et stratégique de l'ALAC**

---

<sup>30</sup> Rapport final du groupe de travail de l'ALAC sur les améliorations, 29 janvier 2009 <https://www.icann.org/en/system/files/files/final-report-alac-review-09jun09-en.pdf>

Bien que, comme indiqué, cette recommandation est annoncée comme ayant été mise en œuvre, nous n'avons pas trouvé de preuve que l'ALAC ou la communauté At-Large au sens large ont développé un plan opérationnel et stratégique officialisé à court, moyen ou long terme.

En octobre 2008, nous constatons que le groupe de travail du BGC chargé de la révision ALAC sur les améliorations de l'ALAC recommandait que : « L'ALAC devrait développer des plans opérationnels et stratégiques (avec des critères de performance et des informations sur les coûts, dans le cadre des processus de planification de l'ICANN) », cependant, on ne sait pas si l'ALAC a suivi cette recommandation.

En 2014, l'ALAC a déposé une déclaration sur la *vision, la mission, et les domaines d'intervention de l'ICANN en vue de l'élaboration d'un plan stratégique sur cinq ans* qui concerne la communauté At-Large. Toutefois, cela ne nous donne pas la quantité de documents qui était envisagée par la recommandation initiale, dont le point central aurait été la communauté At-Large.

### **Rec # 6 : Modèles de coûts**

Cette importante recommandation demandait en particulier plus d'efforts dans le développement de modèles de coûts précis pour les activités de l'At-Large.

Nous constatons que l'ALAC apporte des conseils, annuels, concernant les budgets et plan opérationnel de l'ICANN qui couvrent toutes les unités constitutives au sein de l'ICANN. Nous avons également obtenu du directeur financier de l'ICANN des rapports de voyage détaillés depuis 2008. Ils nous ont permis de mener notre propre évaluation des principaux bénéficiaires des financements de voyage au sein de l'At-Large (voir tableau dans l'article 10)<sup>31</sup>

Des informations concernant les coûts globaux en lien avec l'At-Large peuvent être obtenues. Toutefois, nous estimons que cela ne constitue pas des « modèles de coûts » au sens généralement utilisé par de nombreuses organisations au sein desquelles ils sont fréquemment utilisés à des fins de planification opérationnelle et stratégique. Le modèle de coût est généralement utilisé au titre d'aide pour les processus décisionnels au sein des organisations, notamment concernant la planification stratégique, et il est fréquemment intégré dans les plans d'affaires, les budgets et autres planification financière et mécanisme de suivi.

### **Rec # 7 : Outils de communication**

La communauté At-Large utilise une variété d'outils de communication dont les listes de diffusion, les réseaux sociaux (Twitter et Facebook). Toutefois, il semblerait qu'il y a un recours massif aux listes de diffusion en anglais qui peuvent exclure beaucoup de monde chez les utilisateurs finaux. De plus, bien que Twitter et Facebook soient utilisés comme des plateformes de promotion, ils ne sont pas utilisés au maximum de leur potentiel, tout comme d'autres réseaux sociaux, par exemple pour réaliser des sondages à l'échelle mondiale ou d'autres exercices de collecte de données.

### **Rec # 8 : Période de consultation publique**

Westlake a initialement recommandé de prolonger la période de consultation publique à 45 jours. Ce fut rejeté par le groupe de travail du BGC qui proposa une contre recommandation afin de maintenir la période à 30 jours sauf dans des circonstances spéciales pour lesquelles l'ALAC peut demander un prolongement à 45 jours. Nous avons été en mesure de vérifier qu'il s'agisse bien de la procédure suivie par l'At-Large. Toutefois, jusqu'à maintenant nous n'avons pas pu vérifier que ce soit officiellement établi par la communauté en tant que règlement intérieur. Il n'y a aucune mention de cette disposition dans les statuts constitutifs ou dans le règlement intérieur de l'ALAC.<sup>32</sup>

### **Rec # 9 : Services de traduction et interprétation**

---

<sup>31</sup> <https://community.icann.org/m/mobile.action#page/49351578>

<sup>32</sup> Règlement intérieur de l'ALAC - Approuvé le 30 juin 2016 <http://tinyurl.com/ALAC-RoP-2016-09>

Nous avons pu observer que les documents majeurs de l'At-Large sont régulièrement traduits en français, portugais, espagnol, russe, chinois et arabe.

**Rec # 10 : Siège des utilisateurs individuels d'Internet**

Nous avons pu observer que les documents majeurs de l'At-Large sont régulièrement traduits en français, portugais, espagnol, russe, chinois et arabe.

**Rec # 11 : Déclaration du Conseil d'administration concernant la rec. 10**

Noté.

**Rec # 12 : Contributions des représentants des consommateurs**

Pas de vérification possible.

**Rec # 13 : Mécanismes de conseils politiques**

Nous avons pu observer qu'un mécanisme de conseils politiques officialisé a été mis en place.

## 15. Références choisies

Carl Bildt et le Comité d'étude des membres d'At-Large (2001) : rapport final sur les membres d'At-Large de l'ICANN

McLaughlin, A. ed. Harvard Berkman Klein Center for Internet and Society (2003): The Virtues of Deliberative Policymaking (les qualités d'une élaboration de politiques délibérante) : réponses à la participation publique au sein de l'ICANN.

Mueller, Milton : MIT Press (2002) Ruling the Root: Internet Governance and the Taming of Cyberspace (la gouvernance de l'Internet et apprivoiser le cyberspace).

Palfrey, J., ed. Harvard Berkman Klein Center for Internet and Society (2004): The End of the Experiment (la fin de l'expérience) : How ICANN's Foray into Global Internet Democracy Failed (comment a échoué la tentative de l'ICANN pour une démocratie de l'Internet mondiale).

Westlake Consulting Ltd. (2008) : révision indépendante du Comité consultatif At-Large

## 16. Annexes

### 16.1. Réponses aux commentaires publics sur l'EMM

#### 16.1.1. Passer aux membres individuels et les conséquences pour les ALSes existantes

Les conséquences de la transition d'une organisation de membres basée sur une structure (ALS) à une organisations de membres individuels ont été largement commentées. Certains craignent l'incertitude qu'elle peut produire en matière de nombre de personnes impliquées, et les risques de capture, d'autres accueillent cette opportunité d'ouverture de l'organisation de manière à pouvoir augmenter la participation et renforcer la responsabilité globale.

Nous avons expliqué (et nous restons convaincus) que les efforts pour recruter plus d'utilisateurs finaux au sein de l'At-Large ont en grande partie été entravés par la demande pour que des membres rejoignent une ALS et la procédure trop complexe pour que les ALSes deviennent accréditées en premier lieu. Dans la situation actuelle, il n'est pas simple pour un utilisateur final individuel de s'impliquer au sein de l'At-Large.

Nous reconnaissons qu'un certain nombre d'ALSes dans le monde a été impliqué dans des activités efficaces de sensibilisation et de participation au sein de leur région, mais nous avons également découvert qu'un grand nombre est complètement inactif. Certains ALSes comptent quelques centaines de membres. D'autres sont minuscules n'ayant presque aucun membre à part le président. Pourtant, ils sont tous habilités de la même manière. La représentation est faussée et la communauté At-Large dans son ensemble ne retire aucun bénéfice.

Pour la mise en œuvre de l'EMM, il sera demandé aux ALSes existantes d'informer leurs membres qu'ils vont pouvoir désormais chacun postuler pour devenir un ALM et comment ils vont pouvoir obtenir un droit de vote, et être pris en considération pour un poste de rapporteur. Les membres ALS vont pouvoir choisir un statut d'ALM ou rester dans le groupe représenté par un ALM individuel. Le groupe n'aura cependant aucun avantage par rapport au membre ALM unique.

L'EMM a été conçu pour normaliser et simplifier l'accès aux utilisateurs finaux, tout en maintenant la même fonction pour les ALSes (les ALM qui représentent une organisation basée sur les membres). Cette caractéristique de l'EMM est un fondement de la présente révision.

#### 16.1.2. Fusions des rôles de dirigeants ALAC et RALO

Nous comprenons l'objection qu'ont certains par rapport à la fusion de ces deux rôles. Nous avons le sentiment que cette objection se base principalement sur une mauvaise compréhension du rôle nouvellement remanié de dirigeant RALO. Nous anticipons le fait que le rôle de sensibilisation et de participation des dirigeants RALO sera complètement délégué aux autres ALM de la région. Les dirigeants RALO joueront un rôle de coordination en matière de sensibilisation dans leur région, mais n'ont pas à s'occuper eux-mêmes de tous les événements liés à la sensibilisation. Avec le personnel qui joue un rôle plus important en aidant les ALM/agents de liaison/rapporteurs dans la rédaction des contributions politiques, nous espérons que l'ALAC puisse avoir une charge de travail plus ciblée également.

#### 16.1.3. Utilisation de la sélection aléatoire pour la nomination des postes de dirigeants de l'At-Large

Beaucoup de commentaires ont été faits sur l'utilisation de la sélection aléatoire dans l'EMM et les effets sur les résultats de l'élection.

L'EMM cherche à trouver un équilibre entre les droits de vote et l'efficacité. La sélection aléatoire

est utilisée comme méthode de sélection pour certains rôles. Nous avons eu beaucoup de réactions d'opposition contre l'utilisation de la sélection aléatoire, mais la méthode de sélection actuelle contient déjà une méthode de sélection aléatoire qui peut déjà jouer un rôle quant à qui obtient un siège au Conseil d'administration.

#### 16.1.4. Limites strictes du mandat pour les postes de dirigeants de l'At-Large

Certains ont eu de vives réactions concernant notre recommandation visant à imposer des limites strictes pour les mandats comme un moyen d'encourager plus de roulement aux postes de dirigeants de l'At-Large. Ils ont déclaré que le problème pour l'At-Large n'est pas de savoir comment révoquer les anciens mais plutôt comment encourager les nouveaux venus à gravir les échelons et prendre leur place. Ils affirment qu'il y a peu de candidats volontaires pour la plupart des postes de dirigeants, ce qui explique en partie le faible taux de roulement.

Même si nous acceptons que des personnes spéciales prennent les responsabilités d'un poste de dirigeant au sein de l'At-Large et sur la base du volontariat, nous restons convaincus qu'une organisation comme l'At-Large qui représente véritablement les intérêts des utilisateurs finaux, doit être structurée de façon à permettre une rapide mobilité et adhésion aux postes de dirigeants. Avoir des limites plus strictes de mandat fait partie de cette recommandation.

Néanmoins, nous reconnaissons tout à fait le besoin de maintenir un savoir institutionnel et l'expérience de membres de longue date. À cette fin, nous avons proposé la création d'un Conseil des aînés.

Nous avons également ajouté une condition selon laquelle les ALM doivent être actifs pendant 12 mois avant d'être éligibles à un siège de l'ALAC.

#### 16.1.5. Risque de capture perçu

Plusieurs personnes ont fait référence à ce qu'elles perçoivent comme étant un risque de capture potentiel que représente le modèle associatif de membres habilités (EMM) proposé. Elles s'inquiètent du fait que l'EMM présente certaines similarités conceptuelles avec le modèle original de participation de l'At-Large (2001), avec lequel les utilisateurs finaux avaient d'importants pouvoirs, dont le droit de vote qu'ils pouvaient utiliser pour influencer les élections au Conseil d'administration de l'ICANN. Cela a entraîné ce que certains ont décrit comme une expérience ratée de démocratie de gouvernance de l'Internet<sup>33</sup>.

Nous estimons que ces inquiétudes ne sont pas fondées. Nous avons étudié les expériences passées de l'At-Large vis à vis de l'engagement et de la participation des utilisateurs finaux dans les processus électoraux au sein de l'ICANN, et nous avons retenu les leçons apprises. L'EMM a été spécialement conçu pour réduire les barrières de participation des utilisateurs finaux au sein de l'At-Large et des processus de l'ICANN au sens large, tout en atténuant les risques de capture par un groupe d'intérêt, un pays ou une région.

Par conséquent, alors que l'organisation de l'At-Large dans son ensemble sera plus ouverte aux utilisateurs individuels finaux souhaitant s'impliquer, les droits de vote ne seront attribués qu'aux membres (ALM) qui seront en mesure de démontrer une participation active dans les activités de sensibilisation ou auprès d'un groupe de travail de l'ICANN pendant une période minimum.

#### 16.1.6. Nomination des agents de liaison par le NomCom

Dans le cadre du modèle EMM, nous recommandons que les cinq membres de l'ALAC nommés par le NomCom assument (en plus de leur rôle de membres de l'ALAC) le rôle d'agents de liaison

---

<sup>33</sup> John Palfrey. 2004. La fin de l'expérience : comment a échoué la tentative de l'ICANN pour une démocratie de l'Internet mondiale. *Harvard Journal of Law & Technology*.17(2) : 409-473.

après des cinq groupes principaux que nous avons identifiés comme des unités constitutives. Pendant la consultation initiale avec le RWP, il a été suggéré que ces candidats pourraient ne pas avoir l'expérience suffisante pour remplir ces rôles d'agents de liaison.

Nous avons soigneusement pris en considération ce point et avons examiné les critères actuels utilisés par le NomCom dans le processus de sélection. Ils font déjà référence aux conditions possibles pour que les personnes nommées aient des responsabilités supplémentaires, mais nous sommes d'accord sur le fait qu'ils pourraient être étendus pour s'adapter aux conditions de l'EMM et que cette suggestion soit intégrée dans notre rapport.

## **16.2. FAQ : la fonction des ALSes dans l'EMM**

Note : soumises en réponse aux questions du groupe de travail de révision, janvier 2017.

### **1) Est-ce que l'EMM va éliminer la structure de membres At-Large actuelle basée sur des ALSes choisies selon les critères approuvés par le Conseil d'administration ?**

Oui et non. L'axe principal de l'EMM repose sur les membres actifs. Le mécanisme actuel de participation, basé sur les accréditations ALS, sera remplacé par un mécanisme plus simple de membres d'At-Large. Ce système a pour but de simplifier la participation des utilisateurs finaux individuels. Au sein de l'EMM, les membres des ALSes auront la possibilité de devenir des ALM individuels avec quelques changements mineurs dans la manière dont ils participent et échangent actuellement au sein de l'At-Large. Le niveau de participation restera au choix des personnes. Les ALSes existantes pourront choisir de sélectionner une personne pour les représenter, cependant, dans ce cas le groupe aura les mêmes droits de vote que tout autre ALM.

### **2) Quels seront les critères pour devenir membres d'At-Large (ALM)**

Toute personne qui s'intéresse à l'élaboration de politiques de l'ICANN, sera en mesure de participer aux processus de conseils politiques de l'At-Large en tant qu'ALM. Les deux possibilités pour devenir membre sont : (1) rejoindre un groupe de travail chargé de l'élaboration de politiques de l'ICANN ou (2) être actif dans la sensibilisation RALO.

### **3) Est-ce que le mécanisme ALM tire parti des mécanismes déjà en place au sein de certaines RALO pour permettre une participation des utilisateurs individuels finaux ?**

Certaines RALO ont introduit des mécanismes pour permettre la participation des utilisateurs finaux individuels. Nous pensons que ce devrait être universel. Il n'y aura plus de critères complexes pour devenir membre individuel. L'EMM introduira un processus uniforme simplifié pour devenir un ALM.

### **4) Dans l'EMM, quelle est la différence entre un ALM individuel et un ALS composé d'un groupe de personnes ?**

La seule différence entre un ALM et un ALS est que les ALM se représentent eux-mêmes en tant qu'utilisateurs individuels alors que les ALSes représentent des groupes plus grand d'utilisateurs finaux. Sinon, les ALM individuels et les ALM organisationnels (appelés ALSes) auront exactement les mêmes droits de représentation au sein du nouvel At-Large.

### **5) Quels droits de vote auront les ALM lors des élections RALO / ALAC ?**

Les ALM qui ont participé à un ou plusieurs groupe(s) de travail de l'ICANN pendant au moins trois mois pourront voter lors des élections RALO / ALAC. De plus, les ALM qui participent régulièrement aux activités de sensibilisation RALO pourront également voter lors des élections.

**6) Quel sera le rôle des RALO dans la sensibilisation aux questions de politiques liées à l'ICANN et dans la transmission des contributions d'un ALM dans les processus de conseils politiques de l'At-Large ?**

Dans le cadre de l'EMM, les représentants RALO auront deux principales responsabilités : (1) agir comme intermédiaire pour les contributions des utilisateurs finaux dans les processus d'élaboration de politiques et de conseils politiques de l'ICANN ; et (2) faciliter le programme de sensibilisation de l'ICANN au sens large en transmettant les informations appropriées concernant le système global aux utilisateurs finaux, qu'ils fassent officiellement partie ou pas de l'At-Large.

Nous prévoyons une participation plus active dans les deux sens, impliquant une collaboration beaucoup plus efficace du personnel de l'ICANN tenant les bureaux chargés de la sensibilisation et d'autres unités constitutives de l'ICANN. Nous avons défini ces ambitions au chapitre 9 de notre rapport et nous reviendrons sur ce sujet dans une version ultérieure.

**7) Quelles seront les opportunités de participation des ALM dans les activités des groupes de travail de l'ICANN ?**

Seul un ALM peut participer en tant qu'individu au sein d'un groupe de travail de l'ICANN. Les ALM souhaitant participer au mouvement At-Large, et être sélectionnés comme rapporteur auprès de l'ALAC doivent contacter leur RALO pour prendre en compte leur demande.

**8) Comment fonctionnera le système des rapporteurs ?**

Un rapporteur d'un groupe de travail est un ALM nommé pour faire des rapports à l'ALAC sur le travail de son groupe de travail. Les ALM ayant participé à un groupe de travail pendant plus de trois mois pourront se porter volontaire pour être choisi comme rapporteur de l'une des listes allant jusqu'à 10 groupes de travail de l'ICANN choisis par l'ALAC. La liste des groupes de travail sera régulièrement examinée par l'ALAC.

**9) Quels ALM seront éligibles pour obtenir un financement de voyage pour assister aux événements mondiaux et/ou régionaux de l'At-Large ?**

Les rapporteurs seront éligibles au financement de voyages jusqu'à trois réunions consécutives de l'ICANN. Nous avons suggéré un modèle alternatif de réunions régionales annuelles comme l'ATLAS. Les ALM venant de la région en question peuvent s'attendre à être invités à ces réunions soumises à des accords budgétaires devant être négociés.

**10) Est-ce que les ALM pourront postuler à des rôles de dirigeants de l'At-Large ?**

Oui. En outre, s'ils sont élus à un poste de dirigeant au sein de leur RALO, ils seront membres de l'ALAC. Comme indiqué ci-dessus, les ALM qui ont été actifs pendant 12 mois peuvent se porter candidat pour l'ALAC.